Library of the Theological Seminary,

PRINCETON, N. J.

Green Fund.

Sept 5 78

Division PJ 1501

Section B8

Shelf.....

Number V. 2

RECUEIL

DE MONUMENTS ÉGYPTIENS

DESSINÉS SUR LIEUX ET PUBLIÉS

SOUS LES AUSPICES

DE SON ALTESSE LE VICE-ROI D'ÉGYPTE

MOHAMMED-SAÏD-PACHA

PAR

LE DOCTEUR HENRI BRUGSCH

CHEVALIER DE L'ORDRE DE L'AIGLE ROUGE DE PRUSSE, III. CLASSE, DE LA GRAND'-CROIX DE L'ORDRE DU LION ET DU SOLEIL DE PERSE, DE LA CROIX DE CHARLES III D'ESPAGNE, CONSERVATEUR ADJOINT AU MUSÉE ROYAL DES ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES DE BERLIN, MEMBRE HONORAIRE DE L'INSTITUT ÉGYPTIEN, DE LA SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE DU CAIRE ET DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE DE PARIS, MEMBRE CORRESPONDANT DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE DE ROME, DES ACADÉMIES ROYALES DE L'HISTOIRE DE MADRID ET DES BELLES-LETTRES DE SÉVILLE ET DE BARCELONE, DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE D'AMÉRIQUE

ETC. ETC. ETC.

DEUXIÈME PARTIE

PLANCHES LI — CVII

LEIPZIG

LIBRAIRIE J. C. HINRICHS

1863

PARIS A. FRANCK

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES DEUX PARTIES DU RECUEIL.

PREMIÈRE PARTIE.

Système de transcription de l'alphabet semitico-égyptien. Pag. 1
Planche I. Le colosse de Memphis - 3
- II. Memphis . . . . . - 4
- III. Memphis . . . . . - 5
- IV. Memphis . . . . . - 6
- V. Memphis . . . . . - 8
- VI. Memphis . . . . . - 9
- VII. Memphis . . . . . - 11
- VIII. Memphis . . . . . - 14
- IX. Memphis . . . . . - 16
- X. La Basse-Égypte . . - 18
- XI. Lycopolis . . . . - 21
- XII. Abydus . . . . . - 22
- XIII. Abydus . . . . . - 24
- XIV. Tentyra . . . . . - 28
- XV—XVI. Tentyra. . . . —
- XVII. Thèbes . . . . . - 30
- XVIII. Thèbes . . . . . - 35
- XIX—XX. Thèbes . . . - 37
- XXI. Thèbes . . . . . - 39
- XXII. Thèbes . . . . . - —
- XXIII—XXV. Thèbes . . - 41
- XXVI. Thèbes . . . . . - —
- XXVII. Thèbes . . . . . - 42
- XXVIII. Thèbes . . . . . - 43
- XXIX—XXXII. Thèbes . . - 46
- XXXIII. Thèbes . . . . . - 47
- XXXIV—XXXV. Thèbes . . - 48
- XXXVI. Thèbes . . . . . - —
- XXXVII. Thèbes . . . . . - 50
- XXXVIII. Thèbes . . . . . - —
- XXXIX. Thèbes . . . . . - 51
- XL—XLII. Thèbes. . . . . - —
- XLIII—XLIV. Thèbes . . - 52
- XLV—L. Thèbes . . . . . - 56
Errata . . . . . - 60

DEUXIÈME PARTIE.

Planche LI. Thèbes . . . . Pag. 61
- LII. Thèbes . . . . . - 63
- LIII. Thèbes . . . . . - 64
- LIV. Thèbes . . . . . - 65
- LV. Thèbes . . . . . - 66
- LVI Thèbes . . . . . - 67
- LVII. Thèbes . . . . . - 69
- LVIII. Thèbes . . . . . - 70
- LIX. Thèbes . . . . - 71
- LX. Thèbes . . . . . - —
- LXI. Thèbes . . . . . - 72
- LXII. Thèbes . . . . . - —
- LXIII. Thèbes . . . . . - 73
- LXIV. Thèbes . . . . . - 74
- LXV. Thèbes . . . . . - —
- LXVI. Thèbes . . . . . - 75
- LXVII. Thèbes . . . . . - 76
- LXVIII. Thèbes . . . . . - 77
- LXIX. Thèbes . . . . . - 78
- LXX. Thèbes . . . . . - 79
- LXXI. Medamout — Hermonthis . . . . . - 80
- LXXII. Latopolis — Eileithyia - 81
- LXXIII. Apollinopolis-Magna - 82
- LXXIV. Apollinopolis M. — Silsilis . . . . . - —
- LXXV. Philae . . . . . - 84
- LXXVI. Philae . . . . . - 85
- LXXVII. Philae . . . . . - 86
- LXXVIII. Philae . . . . . - 88
- LXXIX. Philae . . . . . - 89
- LXXX. Philae . . . . . - 92
- LXXXI. Philae . . . . . - 93
- LXXXII. Philae . . . . . - 94
- LXXXIII. Philae etc. . . . . - 95
- LXXXIV. Apollinopolis-Magna - 100
- LXXXV—CVII. Papyrus médical - 101
Corrigenda.

RECUEIL DE MONUMENTS ÉGYPTIENS.

PLANCHE LI.

THÈBES.

Les inscriptions que nous présentons au lecteur sur cette planche ainsique sur la planche suivante, sont copiées dans le temple de Qournah où elles occupent différentes parties de ce sanctuaire consacré au culte des défunts.

La légende reproduite sous le N° 1, et sculptée sur la muraille du portique du temple, nous apprend d'une manière très-exacte que „le roi Ramsès II a dédié ce monument en l'honneur de son père Amon-râ, roi des dieux, ayant restauré l'édifice construit par son père Séti Ier.“ Il résulte de ces termes que Séti Ier, le roi Séthos des listes, fut le véritable auteur de ce temple consacré à la mémoire de son père Ramsès Ier (voy. pl. LII N° 3) et laissé inachevé à la mort prématurée de son premier fondateur.

Le petit texte de N° 2, quoique mutilé, n'offre cependant aucune difficulté pour la teneur de l'inscription. Il y est dit: „que Ramsès II a fait un œuvre dédicatoire à son père Séthos Ier, en construisant, en son honneur, la porte: Merneptaḥ-Setj åå . . . . . .“ Cette inscription nous fournit en même temps le nom de la porte où elle fut trouvée elle-même. C'est l'entrée médiale du portique dans la grande salle du temple. Les légendes de la troisième ligne du texte en question rappellent dans les cartouches les noms principaux du pharaon Ramsès III.

L'inscription hiéroglyphique N° 3 sculptée sur une partie de la muraille du portique est assez remarquable. C'est encore une dédicace mais enrichie par des formules et des additions qui se trouvent rarement sur les monuments et qui fournissent à l'archéologue quelques détails très-curieux. En voici la traduction sauf les longs titres et noms des pharaons: „Le roi Ram„sès II a fait ce monument en l'honneur d'Amon-râ, roi des dieux, sei-

„gneur du ciel, chef du nome Thébain, en restaurant l'édifice érigé par (son) „père royal Séthos Ier défunt." — Nous ne pouvons pas rendre exactement la traduction du texte qui suit, cependant il en résulte à l'évidence que le pharaon Ramsès II avait exécuté les constructions commencées par son père, surtout à l'égard des portiques et des murailles en pierres dures et en briques, enfin de toutes les constructions inachevées, et en premier lieu des inscriptions à graver. Le texte contient ensuite un ordre du roi dont voici les propres mots. „Voici que son fils le roi Ramsès avait donné „l'ordre de bâtir (chous) les constructions qui n'étaient pas achevées à „son édifice de millions d'années en face de la ville Apet (Thèbes) [, de „sculpter son emblème*) c. à d.] sa barque appartenant à son édifice, et de „l'orner du métal ẓåm — Il est entré, le dieu, dans sa propre barque, à „sa fête de la montagne, pour se réunir avec la chambre intérieure de son „temple en sa qualité du premier des rois de la haute Égypte." —

Parmi les inscriptions qui ornent les parois richement décorées de haut-reliefs d'une chambre latérale, côté Est, de la grande salle, nous avons copié celle qui est publiée N° 4. C'est une dédicace rappelant la mémoire du premier auteur du temple, Séthos Ier. Il y est dit: que „lui (le roi) a fait „la construction en l'honneur de ses aïeux, les dieux et les déesses, qui „résident dans le magnifique temple de Merneptah-Setj à Thèbes sur le „côté ouest du nome Thébain . . ." (Suit la mention de salles particulières destinées au service religieux.)

---

*) Nous avons rempli la lacune que le texte mutilé offre à cette place, par ces mots en ayant recours au passage tout-à-fait pareil mes.t-k sem-f „tu as sculpté son emblème, la barque" de l'inscription N° 1 de la Pl. LII. Mes sem ou Mes ȧchem est une locution bien commune des textes sacrés pour désigner la sculpture de certaines figures symboliques en pierre, en briques ou en bois. Le passage em-outout-mes sem chou n souten-cheb dans l'inscription de Rosette (texte hiérogl. l. 7 à la fin) s'explique ainsi facilement et se trouve d'accord avec la traduction grecque: *ἱδρύσασθαι δὲ βασιλεῖ Πτολεμαίῳ* . . . . . *ξόανον* (l. 41). Pour le sem-chou „l'image" nous renvoyons le lecteur au fameux calendrier de Médinet-Abou (voy. la publication de Greene, pl. IV. col. 6, 10, 12 etc.) où l'auteur nous entretient d'offrandes présentées au dieu Amon, l'image du roi Ramsès III, et aux divinités de son cercle. Les mesou c. à. d. les sculpteurs reparaissent entre autre à la page 5 du papyrus Sallier N° 2 où l'on a fait mention de: mesou ȧå-ou ḫer ou*χ*åch m mench.t m ȧå.ou neb.t „des sculpteurs en pierre dure qui cherchent de l'ouvrage en toute sorte de pierre dure." La traduction de ce passage proposée par Mr. Goodwin: „The son of the stone [quarryman, sculptor?] must seek to carve all kinds of hewn stone" exige donc une légère rectification.

PLANCHE LII.

THÈBES.

N° 1. Texte hiéroglyphique gravé sur la paroi donnant sur le portique. Champollion, dans ses Lettres écrites d'Égypte et de Nubie, en a fait la première mention (voy. p. 384). Les légendes hiéroglyphiques se rapportent à des bas-reliefs représentant des divinités topographiques, pour ainsi dire. En voici la teneur.

„Paroles des dieux et des déesses habitant la basse-Égypte, adressées „à leur fils, le roi de la haute et de la basse-Égypte, Ramsès II. Nous „sommes venus vers toi, nos bras chargés d'offrandes choisies des meilleurs „produits. Nous t'offrons toutes les places, excellentes par toute sorte de „production sur (?) la terre, pour remplir de joie la maison de ton père, „comme tu es un fils qui aime son père. Tu es comme Horus qui a vengé „son père . . . . . Tu as restauré ce qui était déchu et tu as bâti „à la maison de ton père, en achevant les constructions. Tu as fait sculpter „son emblème, la barque de . . . . . "

On peut aisément voir par les paroles de ce texte que non seulement Ramsès II avait trouvé le temple de son père Séthos Ier inachevé, mais qu'il y avait aussi des réparations à faire à ce qui existait déjà au temps de Séthos Ier. Il paraît donc qu'après la mort de Séthos, Ramsès, dans les premières années de son règne, était occupé par ses guerres en Palestine qui ne lui permirent pas de porter son attention sur l'embellissement de son pays, ni par des restaurations ni par des constructions en l'honneur des divinités égyptiennes.

Le texte N° 2, sculpté auprès de la figure d'un Osiris assis sur son trône, la tête surmontée par un singulier emblème (voyez le dessin sur la planche), contient un discours du susdit dieu adressé à son fils chéri Séthos Ier. Osiris y est surnommé Ânti, nom que nous avons découvert pour la première fois comme appartenant au roi des morts.

La légende hiéroglyphique N° 3 a été copiée dans une des chambres latérales, côté ouest, du même temple. Elle se lit au plafond et mentionne, après avoir nommé les titres principaux et le nom officiel du pharaon

Séthos Ier, que le roi „a fait cette œuvre monumentale en l'honneur de son „père Ramsès Ier, en lui construisant un édifice pour millions d'années dans la nécropolis Thébaine.“ Cette dédicace exprime encore que c'est Séthos Ier qui a dédié le sanctuaire en question au souvenir de son père. Il y a même des inscriptions qui font connaître les noms des différentes parties du temple que ce roi fit construire, et qui désignent certaines localités dont la destination n'est éclaircie que très-faiblement par les légendes hiéroglyphiques.

N° 4. Encore une inscription hiéroglyphique du même temple. Elle est sculptée sur la paroi Est d'une des chambres construites déjà au temps de Séthos, et se rapporte plus spécialement aux divinités résidant dans le sanctuaire édifié par ce pharaon. „C'est lui — on parle de Séthos Ier, qui „a fait cet ouvrage monumental en l'honneur de ses ancêtres les dieux et „les déesses résidant dans le sanctuaire magnifique de Merneptaḥ-Setj „dans la ville d'Amon sur le côté ouest de Thèbes. Il leur a fait une belle „chambre royale dans l'adyton pour que les divinités prennent place dans „cette chambre, en leur tête Amon-Rå [ce qui suivait est détruit].“

PLANCHE LIII.

THÈBES.

En visitant les beaux restes d'un temple qui occupent le terrain appelé aujourd'hui par les Arabes Louqsor, et en examinant les chétives maisonnettes des villageois, nous découvrîmes dans la cour d'un misérable domicile de fellah un texte historique sculpté sur le dos du massif d'un des grands pylônes de Ramsès II. Ce texte, malgré sa destruction et quoique couvert par les constructions de briques des Arabes de Louqsor, me frappa tout de suite par l'analogie qu'il m'offra avec le fameux poëme de Pentaour. C'est donc une nouvelle rédaction à ajouter à celles que la science à relevées des monuments d'Égypte à un oubli éternel. Nous n'avons pas hésité à copier ce qui nous fut accessible et nous présentons aux lecteurs la copie sur cette planche sous le N° 1.

N° 2. Cette bande d'hiéroglyphes nous transporte de Louqsor au côté opposé du Nil, au temple du Ramesséum appelé ainsi d'après son fondateur, le roi Ramsès II. Les hiéroglyphes y ornent les architraves qui reposent sur les colonnes et les piliers de la plus vaste salle de ce temple d'Amon, dont la splendeur est même certifiée par les témoignages de l'antiquité. Après avoir proféré les titres officiels du pharaon, le texte s'énonce de la manière suivante: „Il a fait cet ouvrage monumental en l'honneur de „son père Amon-râ, en lui construisant cette vaste et belle salle de bonnes „pierres blanches de grès. Sa face est formée de grandes colonnes à „chapiteaux de lotus, entourées de colonnes à chapiteaux de papyrus, „comme un siége de la réunion du Seigneur des dieux à sa belle panégyrie „de la vallée. C'est ce qu'il a fait, lui qui est doué de la vie."

Le culte de l'Amon du Ramesséum était de nature funéraire. La fête dite de la vallée se rapporte aux morts ensevelis dans les catacombes des collines voisines de la nécropolis Thébaine, ce qui expliquera assez la destination du temple même, consacré au culte des défunts.

PLANCHE LIV.

THÈBES.

N° 1. Inscription accompagnant une des sculptures historiques gravées sur les murailles du Ramesséum, et représentant la grande bataille de Ramsès II contre les Chetâ ou Héthiens près de la forteresse syrienne Kadesch. Elles ne contiennent que des titres honorifiques et des flatteries qui se rapportent à la vaillance du pharaon Ramsès.

L'inscription N° 2 occupe ce qui est resté d'une paroi dans le voisinage de la grande salle du Ramesséum. Le texte est de nature historique, et se rapporte à un des exploits de Ramsès II dans ses guerres en Palestine. Sa Majesté, dit-on, se trouva, combattant les ennemis du pays de Chéta, dans les confins de la ville de Tounepou située en Naharina ou Mésopotamie, lorsqu'il attaqua un jour les ennemis à la tête de ses troupes.

Le commencement du combat est indiqué à plusieurs reprises par la phrase: „que Sa Sainteté est allée prendre sa cuirasse (zå.t påf-zå-rou-jou-nå).“

PLANCHE LV.

THÈBES.

Inscriptions gravées à côté des scènes historiques qui se rapportent aux guerres du pharaon Ramsès III et qui ornent une grande partie des murailles nord du temple de Médinet-Abou (Thèbes occidentale).

Le texte N° 1, qui entre autre fait mention des victoires remportées sur les peuplades libyennes des Ṫemḥou, énumère une longue liste d'épithètes flatteuses attribuées au roi vainqueur Ramsès II. On peut se faire une idée de l'emphase qui règne dans cette pièce officielle, en étudiant un passage de la colonne 10 et 11 où il est dit que le roi „a regardé des „millions (d'ennemis) comme si c'était un seul homme.“

N° 2. contient un discours assez curieux du roi que nous venons de citer, adressé „aux magistrats et aux hauts-fonctionnaires qui sont en sa „présence. Vous avez vu — leur dit-il, le grand nombre de bienfaits que „Amon-rå, roi des dieux, m'a accordés, à moi (le texte porte: au pharaon) „son enfant. Il les a conduits du pays des Ṫemḥou, et il les a pris du „pays des Måšåwåšå. On les apporte sur ..... en Égypte tous les „jours, depuis que j'ai subjugué [ces peuples] sous mes sandales“ (voy. notre Hist. d'Égypte, vol. I. p. 184.).

Nous renvoyons le lecteur pour la teneur des inscriptions suivantes, N° 3 et N° 4, aux traductions et aux détails donnés à la page 186 suiv. du livre précité.

PLANCHE LVI.

THÈBES.

Inscriptions gravées sur les murailles, sur les massifs des pylônes et sur des blocs détachés appartenant au grand sanctuaire d'Amon à Karnac, côté oriental de l'ancienne Thèbes.

La représentation N° 1 donne un exemple de la manière dont les anciens Égyptiens cherchaient à personnifier, pour ainsi dire, le nom d'étendard de leur roi. L'exemple que nous fournissons de cette figuration appelée souten-kâ: „être royal“ dans les textes hiéroglyphiques se rapporte au roi Séthos Ier. La légende hiéroglyphique contient ce qui suit: „le taureau victorieux, issu de la Thébaïde, qui fait vivre [les deux mondes].“ Par la faute du sculpteur, les signes qui expriment l'idée des deux mondes, ont été omis.

C'est à ce même pharaon que se rapporte le petit texte N° 2. Après un titre encore obscure, mais dont le sens paraît être „emblème du soleil „sur la terre“, il est dit du roi qu'il est „éprouvé par Amon, qui l'a fait „unique maître sur terre“, formule assez rare dans les monuments.

Les deux textes N° 3 et N° 4 font partie d'un grand tableau représentant le pharaon Ramsès III placé entre les divinités Atoumou ou Toumou et Ḥoremchou ou Harmachis, coiffé de la couronne d'Osiris et portant le flabelle et le sceptre ḥâq. En voici „les paroles du dieu Toumou „(N° 3): Tu as reçu les diadèmes sur ta tête, l'ornement de ton père, le „soleil. Tu célèbres des panégyries comme ton père Ptah.“ Les paroles de Harmachis (N° 4), quoique plus succinctes, expriment cependant à peu près la même chose. „Ḥoremchou, le grand dieu, le maître du ciel, le chef des cercles des dieux“ y dit: „Il est établi à toi les diadèmes sur ta tête, l'ornement du soleil.“

Tout près de la fameuse chambre dite statistique ou celle des annales de Tothmosis III, gisent sur l'ancien sol du temple des pierres éparses couvertes d'inscriptions qui, par leur teneur, réclament de toute nécessité l'honneur de faire partie à ce grand texte historique qui, par les nouvelles fouilles de M^r^. Mariette et par les recherches savantes de M^r^. de Rougé,

ont attiré de nouveau l'attention de l'historien et de l'archéologue. Nous en présentons au lecteur, sous les N°s 5, 6, 7, la copie de trois pierres auxquelles il ne sera pas trop difficile d'assigner leur ancienne place.

Le texte N° 5 est remarquable par la mention des śemou n Zahâi „tributs du pays Zahai ou Zahi“ (col. 3), qui nous transportent aux régions nord de l'Égypte et principalement en Syrie.

L'inscription N° 6 contient, à en juger d'après la nature des tributs énumérés, des indications assez décisives pour les pays et les villes dont notre texte s'occupe particulièrement. Les chevaux et les chars mentionnés à la colonne 1, le collier en pierre de chesboud et les vases, dont il est fait mention à la colonne suivante, n'appartiennent guère ailleurs qu'aux régions situées au nord de l'Égypte, surtout à l'empire des Rouṯen dont nous connaissons très-exactement le genre de tributs.

Le texte N° 7, quoique bien mutilé, est précieux sous les rapports historiques. La première colonne commence par les mots „voici que Sa Sainteté a pris la ville de Wâ . . . . . .“ Comme on ne cite pas, dans les relations de campagnes entreprises au sud, des noms particuliers de villes ou de forteresses, il est évident qu'il s'agit ici d'un nom désignant une des nombreuses cités en Palestine, ou en Syrie, ou en Mésopotamie. La nature des tributs énumérés plus tard dans les colonnes suivantes ne contredit point la supposition géographique que nous venons d'énoncer. La quatrième colonne que nous avons copiée, débute de même par la mention d'une ville appelée Anes-rou-ṯtou; après on y ajoute: „de tributs. Il fut „détruit . . . . . .“

Voilà ce qui nous fut permis de découvrir et de copier sur ces blocs, dont malheureusement la position nous empêchait de poursuivre d'autres traces d'inscriptions. Nous remarquons que, dans la deuxième partie de l'année 1860 de la Revue archéologique, M^r^. Mariette a publié (Planche XVI, partie supérieure lign. 1—4) des annales de Toutmès III „une portion nouvellement mise au jour“, dans laquelle la même inscription N° 7 est reproduite sauf quelques légères différences, où il faut compter surtout la variante Arouṯtou au lieu de notre Anesrouṯtou.

Le petit texte N° 8 fut copié par nous dans le voisinage des légendes hiéroglyphiques N° 1 et N° 2. Il se rapporte au dieu Amon-râ qui fait la promesse suivante au roi Séthos Ier: „Nous t'accordons la victoire sur tous les „pays et tes terreurs au milieu des neuf peuples, et que leurs chefs viennent „à toi comme un seul.“

PLANCHE LVII.

THÈBES.

N° 1. Inscription dédicatoire sculptée sur les architraves de la cour intérieure du temple de Ramsès III à Karnac. „La vie! Le bon dieu comme „Rå, qui a illuminé les deux mondes par ses rayons comme [Rå illumine] „les deux horizons, le maître de la lumière comme le disque solaire du „ciel, dont jouissent les esprits purs voyant le roi d'Égypte, le maître „des deux mondes, Rå-ouser-måå.t Amen-mer, le maître des couronnes, „Ramsès, chef d'An, qui a fait cet œuvre monumental en l'honneur de son „père Amen-rå, en lui construisant le temple de Ramsès, chef d'An, et „en le bâtissant de bonnes pierres de grès .....

Les légendes N° 2, a—k, sont tirées de blocs et de pierres bâties dans le massif du premier pylône au sud du grand temple d'Amon à Karnac. Elles rappellent, par leurs noms royaux, la mémoire des rois hérétiques adorateurs du soleil et appartenaient à un temple de ces pharaons qui, après leur chute, fut détruit par les rois de la Thébaïde, notamment par le pharaon Horus auteur du pylône en question.

N° 3. Texte historique sculpté sur une muraille isolée dans le voisinage Est du pylône dont nous venons de parler. Il explique une scène sculptée représentant une foule d'étrangers adorant un pharaon, dont la figure est détruite, ou portant dans leurs mains des sacs remplis de cadeaux précieux. Les étrangers ont la peau rouge, et portent la barbe à l'égyptienne. Voici la teneur de ladite inscription: „Nous, les grands chefs de la nation „de Pount (l'Arabie) nous disons: Gloire à toi, roi d'Égypte, soleil des „neufs peuples! sois heureux! Nous ne connaissions pas l'Égypte et nos „pères n'y étaient pas entrés. Accorde-nous les souffles de ta bouche! „Tous les pays(?) se trouvent au-dessous de tes sandales.“

PLANCHE LVIII.

THÈBES.

N° 1. Inscription dédicatoire tirée du temple d'Apet près de celui de Chonsou à Karnac. Elle date de l'époque Ptolémaïque et fait connaître que le roi Ptolémée IX Évergète II et sa femme, la reine Cléopâtre, ont construit un des compartiments du temple en question en l'honneur de l'Osiris Thébain.

N° 2. Texte hiéroglyphique sculpté au bord de la porte située entre les deux massifs du pylône qui donne entrée à la première cour du temple de Chonsou à Karnac. Elle se rapporte au prêtre roi Pâi-neζem, fils de Pâi-ânch, dont nous avons parlé pag. 216 de notre Histoire d'Égypte.

N° 3. Texte sculpté au-dessus d'un tableau du pylône d'Horus à Karnac, représentant le roi, qui fait une offrande au dieu Amon et à son épouse divine Mout. Les hiéroglyphes contiennent un discours d'Amon, qui se distingue par le titre singulier: Hor-soupd-sechrou.

N° 4. Reste d'une légende hiéroglyphique sculptée sur un bloc faisant partie des pierres de construction du temple d'Apet à Karnac. La teneur en est: „celui qui est créé depuis le premier — ? — qui paraît sans qu'on „aperçoive sa forme." C'est sans doute un des titres mystérieux attribués à l'être suprême, le dieu Amon de Thèbes.

N° 5. Légende hiéroglyphique du temple de Chonsou, à Karnac, accompagnant un tableau qui représente la personne d'un prêtre offrant de l'encens à la déesse Mout-our. La dernière promet à son serviteur Ḥer-ḥor: „Je t'accorde mon feu [dévorant] tes ennemis."

PLANCHE LIX.

THÈBES.

N° 1. Texte sculpté sur une des parois ouest du temple de Chonsou à Karnac et expliquant la scène d'une offrande présentée de la part du prêtre roi Ḥerḥor à la barque sacrée du dieu Amon de Thèbes.

N° 2. Même temple. Inscription du temps des Ptolémées, ayant rapport à la déesse Apet „la mère du mari de sa mère.“

N° 3—5. Dédicaces hiéroglyphiques ornant les architraves dans une des salles du temple de Chonsou. On y a vanté la grandeur du roi Ramsès XIII pour avoir ajouté aux constructions du temple de Chonsou. Voy. notre Hist. d'Égypt. vol. I. p. 210.

PLANCHE LX.

THÈBES.

N° 1—2. Inscriptions hiéroglyphiques de l'époque Ptolémaïque, tirées du temple de Chonsou.

N° 3—4. Légendes hiéroglyphiques sculptées, sous le règne des Ptolémées, sur le grand propylône placé devant le temple de Chonsou. N° 3 est extrêmement curieuse sous divers rapports.

PLANCHE LXI.

THÈBES.

Les textes de cette planche sont tous d'une origine récente. Ce sont encore les Ptolémées qui en sont les auteurs. Ces légendes ont été copiées sur le pylône tout au nord du grand sanctuaire d'Amon à Karnac. En les étudiant, on s'apercevra facilement que les textes regardant la nature des divinités Thébaines, à cette époque, avaient pris quelques particularités qu'il n'est pas sans fruit ni intérêt d'examiner soigneusement.

PLANCHE LXII.

THÈBES.

N° 1. Texte hiéroglyphique sculpté sur la portion inférieure d'un pylône détruit, au coin sud-est des ruines de Thèbes. Cette légende, datant du règne des Ptolémées en Égypte, est très-remarquable par la présence de plusieurs groupes assez curieux, exprimant tous d'une manière très-figurée les idées de l'hilarité, de la joie, de la musique et de la danse.

N° 2. Inscription Ptolémaïque copiée dans le petit temple de Ptah au nord du grand sanctuaire d'Amon à Karnac.

N° 3. Reste d'une inscription sculptée sur la muraille extérieure sud du temple d'Aménophis III, au nord du grand sanctuaire d'Amon à Karnac.

N° 4. Petite légende hiéroglyphique ornant la partie inférieure d'une grande porte qui, selon l'inscription, a pour auteur le roi Nechthorheb (Nectanébès Ier).

PLANCHE LXIII.

THÈBES.

N° 1—5. Textes que nous avons copiés des parois du tombeau de la reine Ṫjti dans la vallée dite des princesses, côté ouest de Thèbes. La légende N° 1 apprend au lecteur que le tombeau, creusé dans la montagne et orné d'une foule de textes hiéroglyphiques et de tableaux peints, a été „fait sur l'ordre du roi“ — „à la fille, soeur, mère et femme d'un roi: Ṫjti.“ Le petit texte N° 2 s'occupe de la déesse infernale „Nit, la grande, la „maîtresse de la ville Saïs“ qui, parmi les déesses, n'a pas sa supérieure. De l'autre côté, l'inscription N° 3 s'occupe de la déesse Serq ou Selq qui particulièrement est distinguée par les titres de „dame des portes et „présidente des bibliothèques. N° 4 se rapporte plus spécialement à la reine défunte qui est flattée par les épithètes les plus douces de la délicatesse égyptienne. Le titre de „l'image d'Amon“ sur lequel nous reviendrons dans une dissertation spéciale, ainsi que celui de „la femme et la mère de dieux“ met la reine au nombre des grandes dames connues encore au temps des Grecs sous le nom des Pallacides d'Amon.

Le texte N° 5 renferme, après une courte introduction commençant par les mots „fait par les ordres du roi à sa fille“, un discours que la reine défunte est censée prononcer. Nous fixons l'attention sur la ligne N° 4 où la reine dit: nouk metr*) måå.t em-mtou Rå nou netrou „moi, j'ai „témoigné la vérité devant le soleil des dieux“, de même que sous la ligne 7, où elle confesse: nen metr.t*) ret „il n'y avait pas de témoins contre moi“ c'est-à-dire: au jour de mon jugement.

La petite légende N° 6 est inscrite sur les parois d'un tombeau appartenant à une autre reine Pallacide ayant le nom d'Isis.

*) Nous nous réservons de démontrer la véritable lecture de ce groupe hiéroglyphique que nous allons étudier dans un mémoire spécial. Nous remarquerons seulement que la racine hiéroglyphique metr se retrouve en copte sous la forme ⲙⲉⲧⲣⲉ, ⲙⲉⲑⲣⲉ avec la signification de testis, d'ou ⲉⲗ-ⲙⲉⲧⲣⲉ testari.

PLANCHE LXIV.

THÈBES.

La bande d'hiéroglyphes N° 1 orne la deuxième entrée dans le tombeau de la reine d'Isis que nous venons de citer. Cette inscription nous apprend que le tombeau fut „fait par les ordres du roi, seigneur des deux „mondes, Rå-neb-måå.t-Amen-mer, fils du soleil, maîtres des cou„ronnes, Rå-meses Amen-ḥer-chepś-ef neter-ḥåq-an, à la dame des „[deux mondes ..... Isis]." Ce roi n'est autre que celui que nous avons cité, dans notre Histoire d'Égypte (p. 202), sous le nom de Ramsès VI.

Les inscriptions N° 2 (a—b) et 3 (deux) sont tirées d'un autre tombeau de cette vallée appelée Bibân-esseltanât ou Biban-el-hadji-Hammed. Les noms royaux enfermés dans les cercles pharaoniques, ainsique les titres qui précèdent ces noms propres, démontrent à l'évidence que le tombeau était destiné non pas à une princesse, mais à un des Ramsès de la vingtième dynastie. Une inscription, que nous avons reproduite sous le N° 3, fait mention d'un écuyer de ce pharaon, appelé På-rå-ḥer-ounem-ef.

Le long texte du N° 4, que nous fûmes assez heureux de découvrir dans un tombeau de la nécropolis Thébaine, est du nombre des inscriptions les plus importantes pour la connaissance de la géographie mythologique de l'ancienne Égypte. C'est une liste de dieux et de déesses augmentée par la mention de l'endroit, où chacun d'eux était adoré. Voir là-dessus nos recherches géographiques vol. I. pag. 255. et planches N° LVII.

PLANCHE LXV.

THÈBES.

Inscriptions copiées dans différents tombeaux de la nécropolis Thébaine. Le texte N° 1 sert d'explication à un tableau sculpté, représentant une

chasse aux gazelles, antilopes et à d'autres bêtes. Le chasseur, identique avec la personne du défunt, se trouvant sur son char attelé de deux chevaux, lance ses flèches sur le pauvre gibier. L'inscription finit par une louange prononcée en l'honneur du défunt, grand personnage à la cour pharaonique, et s'énonçe de la manière suivante: „Il ne fut jamais „inerte à exécuter les ordres donnés à lui, dût-il même ne pas „dormir dans la nuit (l. 8—9)."

N° 2. Texte hiéroglyphique copié dans le tombeau du grand chef Necht-min.

N° 3. Longue bande d'hiéroglyphes peinte sur le plafond du même tombeau et contenant la prière funéraire adressée à la déesse Nout.

N° 4—5. Inscriptions tirées de la chapelle funéraire du haut-fonctionnaire Anna.

N° 6. Commencement d'une longue inscription copiée dans le vaste tombeau du dignitaire Påour, vivant à l'époque du roi Aménophis III. Les égyptologues reconnaîtront facilement ce qu'il y a de curieux dans la portion du texte que nous nous empressons de soumettre sous leurs yeux.

N° 7. Légende hiéroglyphique copiée dans un tombeau situé dans cette partie de la nécropolis Thébaine qui, par les Arabes, est appelée Assasif-el-qoblieh. Ce tombeau fut creusé pour une personne de distinction qui, entre autre, est titrée comme „gouverneur de la ville Kaloubasken (voy. nos recherches géographiques vol. I. p. 214)."

PLANCHE LXVI.

THÈBES.

Nous avons extrait du grand nombre d'inscriptions qui couvrent les murailles de la chapelle funéraire d'un certain Ḥoremḥeb, grand personnage au temps de la XVIIIme dynastie, la petite série de légendes reproduites sur cette planche sous le N° 1.

Le texte *a* se rapporte à un tableau qui représente, comme à l'ordinaire,

une barque destinée au transport du défunt. Le texte *b* fait partie d'un long texte dont nous n'avons copié que cette portion, assez curieuse sous le point de vue historique. Les petites légendes *c* et *d* contiennent des titres de notre défunt, tandis que les hiéroglyphes *e* servent d'explication à une scène représentant une autre barque funéraire.

N° 2. Textes tirés de la chapelle funéraire d'un certain Ťounounå. La petite légende, au bas de la planche et ne portant pas de numéro, appartient à un tombeau situé dans le voisinage de celui de Ťounounå.

PLANCHE LXVII.

THÈBES.

Dans la vaste chapelle funéraire appelée par les Arabes Toumbe betaå Memnoun il y a un tableau très-curieux, représentant Rennou, déesse de la récolte, assise sur un trône placé dans une chapelle et allaitant un jeune prince. Le défunt est en adoration devant la déesse, qui est nommée dans une petite inscription „Renou.t dame du grenier.“ Notre texte explique ce tableau, en apprenant que c'est une offrande présentée à ladite déesse „le premier jour du mois Pachons, jour de la naissance de Nepoura.“ Or Nepoura, en égyptien, désigne les graines, le blé, de sorte que cette fête a des rapports bien visible à une saison agricole. Ce qui est surprenant pour cette date c'est que la fête de la déesse, laquelle est rapportée dans d'autres textes sacrés au premier du mois précédent, Pharmouthi, est dite être célébrée le premier du mois Pachons. Faut-il supposer que la première date appartienne à l'année fixe, tandisque le premier Pachons se rapporterait à l'année vague des anciens Égyptiens?

N° 2. Texte très-curieux accompagnant une scène d'adoration sculptée dans une des chapelles funéraires de l'Assasif. Une personne, prêtre égyptien, approche sa main d'un autre personnage, en exécutant, à ce qu'il semble, une action de consécration, indiquée dans la suite du texte intéressant entre autre par les phrases apou-rou-arou et mâʒed-rou, la pre-

mière ayant rapport aux yeux, la seconde à la bouche. La consécration des yeux devait avoir lieu deux fois, la première à l'aide d'un instrument appelé ζedef de ba ou fer, la seconde fois avec un instrument ayant la forme d'un doigt et fait du métal ζâm.

PLANCHE LXVIII.

THÈBES.

Inscriptions hiéroglyphiques copiées dans une chapelle funéraire détruite à moitié, près de l'Assasif. A en juger d'après le style de l'écriture et d'après quelques indications du texte, le défunt portant le nom de A-ba vivait au temps des premiers Ptolémées.

La légende N° 1ª débute par les paroles: „Que soit accordé la manifestation à la personne etc.“ En égyptien les mots oun ḥour ou ḥou (manifestation) signifient à la lettre „ouvrir la face.“ C'est une locution, comme nous avons appris par une étude attentive des textes hiéroglyphiques, qui répond au verbe copte ⲟⲩⲱⲛϩ manifestare, apparere (qu'on observe qu'en copte ⲟⲩⲱⲛϩ prend généralement les pronoms suffixes réciproques, p. ex. ⲁ.ⲩ-ⲟⲩⲱⲛϩⲩ apparuit, ce qui démontre clairement l'existence d'un composé).

Le texte 1ᵇ explique un tableau représentant des ouvriers occupés de leurs travaux. Il commence par la phrase mâå kât neb m as „La vue „de toutes les constructions exécutées à bâtir le tombeau.“

La légende *c* sert d'inscription à un homme qui tourne, dans un vase ayant la forme d'une cruche, un instrument qui a la plus grande ressemblance avec l'hiéroglyphe qui se prononce âb et désigne l'ouvrier.

Les groupes *d* accompagnaient une scène qui est détruite au point que rien en est resté. — La figure d'un homme exerçant le metier de menuisier est illustrée par le texte *e*, et une série de danseurs et de danseuses par les légendes *g*. Les deux premiers danseurs sont appellés seb ab „maître de danse“, les autres simplement ab „danseurs“. Le groupe mâḥout, accompagnant les figures de deux femmes qui frappent des mains, désigne

sans doute l'action de battre la mesure. Enfin deux hommes près d'un nombre de vases sont accompagnés des légendes *h*.

Les légendes *f* et *i*, qui décorent les murailles de la chapelle de Aba, se rapportent la première au plaisir dont le défunt se réjouit, en regardant les musiciens, les danseurs et la riche quantité d'objects qui lui est consacrée, la seconde, à la prière funéraire à prononcer en faveur des morts et rédigée presque toujours dans les mêmes termes.

Le texte *k*, espèce d'hymne, s'adresse au soleil du matin, grand symbole de la régénération d'après les idées des anciens Égyptiens, qui est dit, entre autre, „d'illuminer les deux mondes c. à. d. l'Égypte, par la pupille de son oeil (ζefeζ)." La bande d'hiéroglyphes *l* s'adresse de son côté au dieu local du nome Thébain, Mentou. „Qu'il accorde, dit l'auteur de ce petit texte, que son âme, après l'enterrement, sorte." L'inscription *m*, qui fait partie d'un texte assez long, mais bien endommagé par force lacunes, contient quelques paroles censées être proférées par le défunt.

Nous terminons la liste des légendes tirées du même tombeau, en citant la légende *n*, contenant une expression géographique dont nous avons retrouvé le premier la véritable signification. Nous parlons du groupe renfermant le nom profane de la ville appelée Qous par les Coptes et les Arabes, „Apollinopolis parva" par les Grecs et les Romains.

PLANCHE LXIX.

THÈBES.

Inscriptions copiées par nous dans les restes d'un sanctuaire de nature funéraire, mis à jour par Mr. Maunier au sud de l'Assasif. A l'entrée nous découvrîmes le texte N° 1, se rapportant à la construction de la porte du sanctuaire consacré au culte funéraire par Tothmosis II „à sa mère, la déesse Ḥâṯhor résidant dans le nome Thébain" (voy. aussi Nos Recherches géographiques vol. III. p. 31). N° 2. Ce texte est sculpté à côté d'une vache représentant la déesse Hathor, „celle qui est au nombre des vaches", sous la forme de l'animal qui lui est consacré. Le nom martelé que renferme le

cercle elliptique, appartient à la reine Rå-måå-kå Hå.t-as.ou représentée partout dans ce tombeau sous la forme masculine ayant même la barbe d'homme. N° 3. Autre désignation de la vache d'Hathor. Une troisième réprésentation de ce symbole vivant de la déesse, est expliquée par les légendes sous le N° 4. Les noms royaux malgré leur état de mutilation sont assez reconnaissables pour y laisser découvrir la reine citée plus haut.

Sur quelques blocs appartenant à des constructions qui formaient anciennement une sorte de vestibule, bâti par Tothmosis II et la reine Hatasou, nous avons copié les textes mutilés au commencement N° 5 et N° 6. Le premier est sculpté au dessus d'une scène qui représente l'arrivée d'une barque ainsi que des jeux d'escrimes.

PLANCHE LXX.

THÈBES.

Légendes hiéroglyphiques sculptées sur différentes parties d'un cercueil en bois tiré de la nécropolis Thébaine et appartenant à un prêtre de rang élevé. Il est surprenant que le nom de ce personnage soit représenté tantôt par la forme Nes-pousef, tantôt par celle de Bous-mout. Portait-il en effet ces deux noms, l'un étant le nom profane, l'autre sacré? je l'ignore parfaitement. La bande d'hiéroglyphes reproduite sous le N° 3 est assez curieuse pour sa teneur. „Elle est née, y dit-on, la chair de l'Osirien „Bous-mout, le défunt, il vivra comme vivent les étoiles-décans aux „époques où elles vivent (c. a. d. où elles apparaissent).“

Les légendes sous le N° 5 sont de même d'un grand intérêt, énonçant des idées qui ne se rencontrent pas trop fréquemment sur les monuments. En voici l'interprétation: „Ton âme est au ciel, ton corps dans la région „Dewå, du pain est dans ton ventre, de l'eau dans ta gorge, les souffles „de la vie à tes narines etc.“ La seconde ligne continue: Tu te joins à „ceux qui reposent dans leurs cercueils, tu*) bois de l'eau avec eux. Tu

*) sa-k, c'est ainsi qu'il faut lire au lieu de sa-neb.t, qui n'offre aucun sens.

„ne fais pas de marche sans que tu sois parmi eux*), tu marches sur tes „jambes dans leur milieu etc.“ Nous remarquerons encore que le groupe singulier qui suit immédiatement et qui représente un homme tenant deux battants de porte liés par une ligne horizontale au-dessus de la figure de l'homme, est décomposé ailleurs par son phonétique oun rou-ou nou pout „celui qui ouvre les portes du ciel“ titre qui désigne, sans doute, quelque office de nature inconnue pour nous.

PLANCHE LXXI.

MÉDAMOUT. — HERMONTHIS.

Les inscriptions reproduites sous les deux premiers numéros sont sculptées sur les massifs d'architraves appartenant au peu de ce qui est resté d'un sanctuaire au nord de Karnac, près du village arabe Meda-mout. Elles nous apprennent que le roi Ptolémée Evergète a érigé le temple ou la portion d'un temple dont les architraves ont fait partie, en l'honneur des divinités de l'endroit appelé anciennement Mâdou, savoir à Mentou et à Râ.t-tâ. son épouse divine.

L'inscription N° 3 ainsi que celle numérotée 4 proviennent d'un temple Ptolémaïque dont les ruines se voient au sud de Thèbes occidentale à l'endroit appelé aujourd'hui Erment, l'ancienne Hermonthis. A la première, le soleil „se levant comme un petit enfant à Hermonthis**)“ est comparé „au lotus (necheb***), peut-être aussi à une autre fleur) sortant du „grand bassin“, ce qui nous reporte naturellement aux idées indiennes de la nature du soleil se levant.

La seconde inscription se rapporte, selon les cartouches royaux „au „roi Ptolémée, fils du soleil, maître des couronnes, César, Philopator, Phi-

---

*) Lisez er-sen au lieu de er-nen,

**) Hiéroglyphiquement An-res, l'An du sud. La variante pour An est remarquable, mais elle se trouve parfois dans les inscriptions de basse-époque.

***) Les tombeaux autour des pyramides en offrent la forme nâ-ḥou-bou.t.

„lométor.“ C'est Ptolemée XVI des listes officielles. Le texte abonde de groupes ayant trait aux figures dites typhoniennes de la mythologie égyptienne.

PLANCHE LXXII.

LATOPOLIS. — EILEITHYIA.

N° 1. Inscription de basse époque copiée de la muraille qui est au fond du temple d'Esné, l'ancienne Latopolis. Il est d'une grande difficulté de déchiffrer ce texte rédigé à l'instar du style de cette époque, à cause de la profusion de signes figuratifs changés en signes purement phonétiques.

N° 2. Reste d'une inscription du temps des Ramessides sculptée sur la paroi d'un tombeau (celui d'un certain Stâou) d'El-Kab, l'ancienne Eileithyia. On y mentionne que le roi Râ-ouser-mâât-Amen-mer, fils du soleil, maître des couronnes, Ramsès, chef de?, donnant la vie, au jour du commencement de la première panégyrie a ordonné à son fonctionnaire Tâ... Ce qu'il lui a prescrit n'est pas clair, la portion du texte qui suit étant dans un déplorable état de mutilation.

Un autre tombeau de la nécropolis montagneuse d'El-Kab présente un texte assez curieux, que nous avons pris soin de reproduire sur cette planche. C'est le N° 3. Après avoir fait connaître le titre et le nom de la personne à qui le tombeau en question fut creusé, l'auteur de l'inscription l'introduit parlant et se vantant de ses vertus envers tout le monde et de ses mérites pour son pays natal.

PLANCHE LXXIII.

APOLLINOPOLIS MAGNA.

Du grand nombre d'inscriptions qui de tous côtés couvrent les parois extérieures et intérieures du temple magnifique d'Edfou, nous avons choisi celles-ci, reproduites sur la planche LXXIII pour notre publication, à cause des curieux renseignements qu'elle offre au sujet de l'ancienne géographie et mythologie. Après avoir énuméré, dans toute leur longueur, les titres officiels de Ptolémée XI Alexandre Philométor*) et ajouté le nom de sa soeur et femme, la reine Bérénice, avec l'épithète ordinaire „aimés du dieu „Horus d'Apollinopolis-magna", le texte s'énonce ainsi „Le Horus d'or c'est „le maître de la ville Tes qui est le tes ou trône de la déesse Isis et de „son fils Horus résidant à Tes. Son véritable nom est Tes-hor. On ap- „pelle (aussi) Debou ce nome, parceque Horus a debou, c'est-à-dire piqué „Typhon, c'est pourquoi c'est la place particulière de Horus." De cette manière le texte continue de citer d'autres noms de la ville Apollinopolis, en y ajoutant l'origine mythologique de leur dénomination.

Sur la même muraille, partie extérieure, côté nord du temple, il est un tableau destiné à représenter de riches cadeaux offerts de la part du dit roi aux divinités d'Apollinopolis. Le sujet est expliqué par le texte N° 3 gravé là-dessus.

PLANCHE LXXIV.

APOLLINOPOLIS MAGNA. — SILSILIS.

N° 1. Inscription gravée en caractères hiéroglyphiques sur les architraves de la grande cour du temple d'Edfou, Apollinopolis Magna des anciens.

*) Le nom officiel de ce Ptolémée, copié sur d'autres parties du temple d'Edfou, est reproduit sous le N° 2 de cette planche.

La légende rédigée au style de l'époque Ptolémaïque offre quelques détails très-curieux qui ont rapport à la construction, aux ornements et aux mesures d'un sanctuaire. Nous fixons l'attention des égyptologues sur quelques groupes hiéroglyphiques étrangers au bon style du temps pharaonique, mais usités à l'époque que nous venons de citer.

N° 2. Texte sculpté sur la muraille qui entoure le temple d'Edfou, côté intérieur. Il montre au lecteur un nombre de peuples étrangers censés être subjugés sous les sandales des Ptolémées.

N° 3. Titres attribués à la divinité locale d'Edfou, le dieu Ḥor-houd et sculptés sur le pylône qui donne entrée à la grande cour du temple.

Les textes publiés sous le N° 4 a—b font partie de la grande inscription qui nous fait connaître une liste très-complète des nomes de l'Égypte, au temps des Ptolémées, et dont nous avons parlé plus amplement dans nos recherches géographiques sur l'Égypte. Après avoir cité les titres distingués du dieu Horus, lesquels se terminent par les mots: „maître des „temples, plus grand que toutes les divinités", le texte verticale N° 4, a, continue de la manière suivante: „c'est le maître des villes et le chef des „nomes, lui Ḥor d'Apollinopolis Magna, le grand dieu, le maître du ciel." Il est aisé à voir que cette attribution se rapporte directement à la liste des nomes dont le dieu est censé être le président. C'est ce qui est prouvé, du reste, par la petite légende 4, b, qui apprend que „les temples sont „sculptés en son nom."

Les textes N° 5, a—b et N° 6 se rencontrent sur les rochers du spéos dans les carrières de Silsilis. On y voit, parmi le grand nombre de stèles et d'inscriptions dédicatoires, une grande stèle consacrée à la mémoire du roi Ménephthès-Ḥotep-ḥer-mâå.t de la dix-neuvième dynastie et de son épouse royale „la reine, gouvernant l'Égypte, maîtresse des deux mondes, Isenofer.t, vivante" (5, b). Ces deux personnes sont placées, dans la partie supérieure de la stèle, devant Amon et Mout de Thèbes. Derrière elles un haut fonctionnaire de la cour pharaonique, du nom På-qâmå-s, appelé par les titres que le texte 5ª exposera au lecteur. Le texte au-dessous de ladite représentation est bien mutilé, cependant il est permis de reconnaître le commencement des trois premières lignes que nous avons publiées sous le N° 6. En voici la teneur:

1) „L'an II, le 5+x jour du mois Mésori . . . . . .
2) „Sa Sainteté a donné l'ordre à un tel . . . . . .
3) „les fêtes dans le temple du roi Rå-ousr-mâå.t . . . . . .

Il s'agissait sans doute de la célébration solennelle d'une de ces fêtes dont les inscriptions nous entretiennent fréquemment en citant le jour de la fête ainsi que le nom de la personne qui fut chargée d'exécuter les ordres du pharaon et de présider la panégyrie fêtée dans le pays entier. Pâ-qâmâ-s fut indubitablement celui à qui Ménephthès avait ordonné de veiller sur l'exécution de la fête en question.

PLANCHE LXXV.

PHILAE.

Pendant notre séjour en Égypte, nous avons étudié soigneusement le riche nombre de légendes hiéroglyphiques qui couvrent toutes les faces des constructions monumentales conservées sur l'île de Philae, à la frontière d'Égypte et de Nubie. Quoique ces inscriptions n'appartiennent qu'aux époques postérieures de l'histoire d'Égypte, la plus grande partie ayant été exécutées aux temps des Ptolémées et des Autocrates Romains, néanmoins elles méritent une attention particulière soit par les renseignements historiques dont elles enrichissent notre connaissance de ces temps-là, soit par la lumière inattendue qu'elles répandent parfois sur une foule de points obscures de nature mythologique ou géographique. En voici le recueil que nous offrons au lecteur.

Les légendes publiées sur notre planche, sont tirées des chambres et des salles intérieures du grand temple de Philae, à l'exception de celle du N° 1, qui est sculptée sur la façade du premier pylône dudit temple. C'est une dédicace au style de l'époque Ptolémaïque, débutant par la mention des Ptolémées „dieux Evergètes (II) vivant à toujours, aimé de Ptah“ à qui se joint toute la série des Ptolémées prédécesseurs, c'est-à-dire „les dieux „Adelphes, les dieux Evergètes, les dieux Philopators, les dieux Epiphanes, „le dieu Eupator, le dieu Philométor“, et encore une fois „les dieux Ever- „gètes“ (II). Suit alors la formule usuelle des dédicaces exposant que les dieux Evergètes II „ont fait cette oeuvre monumentale en bâtissant la salle „de fête à leur père Osiris de l'Abaton et à leur mère Isis de Philae etc.“

N° 2. Inscrite en direction verticale le long d'une porte qui donne entrée à une des chambres les plus reculées du temple de Philae, la légende N° 2 nous apprend que c'est le roi Ptolémée III Evergète I qui a restauré*), l'endroit où se trouve l'inscription en question.

A l'intérieur, côté gauche de la même porte, on lit la légende N° 3. „La régente des deux mondes Béré[ni]ce, la soeur et femme de Ptolémée „ami de Pta [sic!] vivant à toujours.“ C'est l'épouse royale de Ptolémée III dont les titres complets se rencontrent de l'autre côté de la porte. Nous les avons reproduits N° 4.

Les deux légendes 5, a—b occupent les deux côtés d'une entrée qui conduit de la première salle du temple à la deuxième. Elles se rapportent à un des premiers Ptolémées et vantent ses bienfaits envers sa mère Isis et envers son temple.

PLANCHE LXXVI.

PHILAE.

N° 1. Bande hiéroglyphique sculptée sur une des dix colonnes de la salle hypèthrale du temple d'Isis et contenant une inscription dédicatoire, dont le sens est que le roi Ptolémée IX Evergète II, l'époux de la reine Cléopâtre III, a fait ce souvenir monumental à sa mère Isis de l'Abaton.

---

*) Nous ferons remarquer, une fois pour toutes, que le groupe bien fréquent des textes égyptiens små se décompose par le s causative et par la racine må ou måou. Cette dernière a partout la signification de neuf, ce qu'on a ignoré jusqu'à présent, de façon que l'expression s-må signifie à la lettre rendre neuf. En copte le mot antique s-må paraît s'être conservé sous la forme de ⲧⲁⲙⲓⲉ, ⲧⲁⲙⲓⲁ, ⲧⲁⲙⲓⲟ „creare, effingere, formare, construere, ornare.“ Le changement de l's hiéroglyphique avec le ⲧ copte n'a rien d'étonnant; nous pouvons citer en sa faveur des exemples comme sâm le lit, en copte ⲧⲱⲙ, ⲧⲟⲙ, ⲑⲱⲙ „storea, matta, supra qua Monachi dormiebant“ sâm, unir, joindre, en copte ⲧⲱⲙ, ⲧⲱⲙⲓ, ⲧⲟⲙⲓ „conjungere, conjungere se, adhaerere“, sâm-ta enterrer, en copte ⲧⲱⲙⲥ „sepelire“, semsem cheval ou mule, en copte ⲧⲉⲙⲟⲁⲙ „mulus“ etc.

Les inscriptions qui suivent, ont été copiées par nous sur les parois de la première des quatre chambres qui donnent sur le portique ouest de la première cour du temple d'Isis. La chambre en question est remplie de tableaux et de textes explicatifs qui tous se rapportent à la naissance et à l'éducation du jeune Horus, fils d'Isis et d'Osiris. C'est ainsi qu'on y voit le dieu Râ „créateur des êtres“ et le dieu hiérogrammate Tâoud de Hermopolis présentant à la déesse Isis accouchant les signes de la vie et du salut. Toth est accompagné de la déesse du nord, Wâζ-Bouto, et du dieu Sâ, Râ de la déesse du sud, Soubnout, et du dieu Hou. D'un autre côté, on a représenté, dans un tableau particulier, l'allaitement du jeune Horus par sa mère Isis. L'inscription N° 4 sert d'explication à cette scène. Suit alors une autre représentation, dont le sujet n'est pas à méconnaître. C'est l'éducation de Horus par les soins de la déesse Hathor, à qui est consacré le texte que nous avons publié sous le N° 3. A la porte de cette chambre il y a deux bandes verticales de caractères hiéroglyphiques. La première contient les titres de Ptolémée IX Evergète II, la deuxième, le texte assez curieux que nous présentons au lecteur sous le N° 2. On y fait mention d'une date en se servant d'expressions assez rares pour désigner le mois et le jour de la célébration. La voici: „Dans cet an III. le troisième mois de la saison de la chaleur (c'est donc le mois Epiphi), le quinzième jour.“ La même date est répétée dans une autre inscription (voir planche LXXVII N° 2, *e* suiv.), où elle se rapporte, selon les paroles du texte, à la restauration du temple par ledit Ptolémée et de l'entrée de la déesse Isis-Hathor dans son sanctuaire.

PLANCHE LXXVII.

PHILAE.

Les architraves du long portique qui s'élève du côté est, près du fleuve, sont ornées de textes hiéroglyphiques qui descendent, quant à leur origine, jusqu'à l'époque du règne de Tibère. L'empereur romain y est

nommé „Autocrator Tibère César, vivant à toujours, ami de Ptah et „d'Isis.“ Après avoir prononcé une sorte de panégyrique en l'honneur de la grande déesse Isis de Philae, après avoir ajouté que les cieux et les terres d'Égypte, les dieux, les déesses, tous les hommes sont en joie à cause de ce que Tibère, qui est comparé à Horus, fils d'Isis, a daigné consacrer à la déesse, l'auteur du long texte nous apprend dans une formule dédicatoire, vers la fin, que l'Autocrator „avait restauré ce monument“, c'est-à-dire le portique.

Les architraves du portique, situé à l'ouest de la première cour du temple d'Isis, sont ornées de l'inscription N° 2. Elle débute par les titres officiels et les noms de Ptolémée IX Evergète II à qui se joint le nom de son épouse royale la reine Cléopâtre. Le couple royal est honoré, en outre, par l'épithète „amis de la déesse Isis, qui donne la vie, maîtresse „de l'Abaton, régente de l'île de Philae, maîtresse des pays du sud.“ Suit alors la série officielle des rois prédécesseurs: „les dieux Adelphes, les dieux „Evergètes, les dieux Philopators, les dieux Epiphanes, le dieu Eupator, „le dieu Philométor“, se terminant par les figures d'Osiris et d'Isis désignant dans cette combinaison le roi et la reine régnants. „Il lui a restauré — dit-on enfin du roi, — ce beau monument en forme d'une grande salle à „sa mère, la puissante Hathor, la grande, la maîtresse de Senem, laquelle „est la demeure de réjouissance du maître de Philae. Elle (la déesse) s'est „réunie avec elle l'an III, le troisième mois de la saison de la chaleur, le „quinzième jour. On lui présente comme offrandes“ (suit la série des offrandes, qui se terminent par une phrase exprimant les actes d'adoration, les chansons et les danses, exécutées en l'honneur de la déesse fêtée).

Le texte N° 3, malheureusement détruit, se trouve autour de la colonne au coin nord-ouest de la salle hypèthrale du temple d'Isis. On y dit: „Oh, dieux du ciel, dieux de la terre, dieux du sud, dieux du nord, „dieux de l'ouest, dieux de l'est! venez regarder le dieu Toth qui apparaît dans sa grandeur, qui donne la paix .....“

PLANCHE LXXVIII.

PHILAE.

La porte située entre les massifs des pylônes qui donnent sur la grande salle hypèthrale du temple d'Isis de Philae, est décorée de tableaux et ornée d'inscriptions qui se rapportent à des sujets religieux. Au montant nord-ouest il y a un long texte, où la déesse Isis est célébrée comme la mère du dieu Harpocrate. L'inscription N° 1. qui en fait partie, contient les titres d'Isis dans sa qualité de reine et d'épouse d'Osiris. Après avoir cité son nom royal: „Isis la grande mère“ (Isis-Termouthis), on y ajoute: „la „première femme royale de S. M. le soleil Onnophris, défunt.“

Le texte N° 2 se lit sur la paroi d'une chambre latérale, à l'est, du grand temple. Il contient, sous la forme d'une invocation adressée à Osiris, des titres de ce dieu, très-curieux à étudier. Ils commencent par les mots: „Osiris le premier des cinq (c. à. d. „enfants de Seb et de Nout), „le fils aîné [issu] du ventre de sa mère Nout.“ Le roi Ptolémée, mentionné deux fois dans cette inscription, n'est autre que le roi fondateur de cette partie du temple, c'est-à-dire Ptolémée II Philadelphe Ier.

Sur la muraille extérieure du grand temple, côté est, nous avons trouvé l'inscription N° 3 datant du temps de l'empereur Tibère. Elle se rapporte à une sculpture représentant l'Autocrator romain occupé de tuer, avec sa massue égyptienne, un nombre d'ennemis agenouillés devant lui et dont il a saisi les têtes par la chevelure. Le dieu Soupd-Hor, protecteur de l'est de la Basse-Égypte, lui promet la victoire sur les ennemis de tous les pays.

Les textes de N° 4, a—b occupent les deux montants de la porte qui conduit dans la chambre d'Osiris construite sur le toit du grand temple. Il est aisé à voir que ces inscriptions ont rapport à l'ouverture de portes ainsi qu'au culte funéraire d'Osiris et de sa soeur Isis.

PLANCHE LXXIX.

PHILAE.

N° 1. Ce petit texte, malheureusement mutilé au commencement de la troisième colonne, se rencontre au même endroit c'est-à-dire sur la même muraille, que le texte N° 3 de la planche précédente. Il se rapporte à un tableau qui nous montre l'Autocrator Tibère placé en face de la déesse Isis et lui présentant, sur sa main, le signe hiéroglyphique du champ.*) Notre inscription est importante sous le point de vue de l'ancienne géographie. „Don — y dit-on — d'un champ fait [de la part de Tibère] à sa mère „puissante Isis de l'Abaton et de Philae — [renfermant] 12 ar sur le côté „ouest [du Nil] et 12 ar sur le côté est, en somme 24 ar, à partir de „Takemsâ jusqu'à la ville de Soun.“ Nous avons démontré, dans nos recherches géographiques vol. I. p. 70, que ces deux endroits répondent exactement aux noms si connus Tachompso et Syène (aujourd'hui Assouan) des anciens auteurs, de même que les 12 ar mentionnés dans notre texte rappellent la portion du pays nubien appelée le Dodécaschoinos par les mêmes autorités.

Les légendes publiées sous le N° 2 sont d'un intérêt tout particulier, en contenant une riche liste de mesures et d'indications numériques usitées à l'époque de la décadence de l'Égypte. Quoiqu'on les ait déjà publiées dans les Notices descriptives de Champollion (p. 194—195), nous n'avons pas hésité à les reproduire pour faire remarquer les différences de notre copie de celle que l'illustre hiérogrammate français en avait faite.

L'inscription occupant l'un des montants d'une porte, commence par les mots: „Ordonnance concernant les offrandes deux fois bonnes à faire „en toute sorte d'objets sacrés.“ Suit alors la liste des offrandes augmentée par l'indication de la mesure et de la quantité.

---

*) Nous avons trouvé des variantes très-importantes qui assurent désormais à ce signe la prononciation sâm.

kånen (espèce de végétal)	2 ån*)
śou (plante)	3 „
śebeb-tå (?)	3 „
ζet-ter (plante)	3 „
as (plante)	3 „
åkj (?)	3 „
ζbå (plante)	x „
	[17+x ån.]

Les expressions hiéroglyphiques, par lesquelles la deuxième colonne commence, contiennent des groupes qui se rapportent à la somme totale indiquée finalement comme étant de 21 ån. Il en résulte que le chiffre détruit annonçant la quantité d'ån de la plante ζbå était véritablement 3, tel que Champollion l'a vu encore intact sur le monument, lors de sa visite à Philae. Le groupe hiéroglyphique qui précéde celui qui exprime l'idée de „somme 21 ån", se décompose dans le signe ptolémaïque ayant la valeur de somme, puis dans le mot χåoui suivi de trois molécules, et dans la tête (åp) ayant, à cette époque, entre autre la valeur numérique de sept. Il paraît donc que le ån avait un poids supérieur appelé χåoui et valant trois ån. Les groupes qui suivent ceux pour „ån 21, me paraissent exprimer que les offrandes énumérées formaient la décime de Philae. Une lacune occupant la place de quelques groupes, interrompt malheureusement le contexte. Après la lacune suit le chiffre 22, après, le mot mout, exprimé par l'hiéroglyphe du vautour et désigné par le déterminatif pour tout ce qui a rapport aux poids. Ce mot, à qui se joint le chiffre 6, doit indiquer un certain poids qui, jusqu'à présent, n'a pas trouvé une explication. Nous croyons que ce groupe nouveau d'une mesure quelconque est décrit assez clairement dans un passage du livre d'Horapollon. On y lit que les Égyptiens, voulant exprimer entre autre *δραχμὰς δύο*, deux drachmes, peignaient l'image de voutour: *δίοτι παρ' Αἰγυπτίοις μονάς ἐστιν αἱ δύο δραχμαὶ, μονὰς δὲ, παντὸς ἀριθμοῦ γένεσις, εὐλόγως οὖν δύο δραχμὰς βουλόμενοι δηλῶσαι, γῦπα γραφοῦσιν, ἐπεὶ μήτηρ δοκεῖ καὶ γένεσις*

*) Nous avons acquis la certitude que le signe hiéroglyphique transcrit par nous ån, a seulement cette valeur phonétique que nous venons de lui attribuer. Premièrement il signifie anneau et, par rapport à la forme des poids égyptiens, un certain poids contenant dix ket. Grâce aux recherches fructueuses de M^r. Chabas nous savons aujourd'hui que la ked, ket (comparez en copte ⲕⲓⲧⲉ, ⲕⲓϯ „drachma — didrachma — dimidium stateris") valait grammes 9,0717 et l'ån 90,717.

εἶναι, καθάπερ καὶ ἡ μονάς. (Liv. I. chap. XI.) Quoiqu'il ne soit pas évident de quelle manière les Égyptiens se sont servi de cette unité, toutefois il est important à voir que la figure du vautour valait un poids qui peut-être se composait de 2 ket.

Les groupes qui suivent celui de 6 mout, se terminent par la légende: „ce qui fait ân 8, ket 3.“ C'est sans doute le résultat d'une addition. Viennent après quatre autres objets étant du nombre des offrandes, et déterminés par les signes de la plante ou du bois.

Poutes	(hân)	3
Mert-n-nâl	hân	3
Pouqer	—	3
Śeb	—	3
	[hân	12]

Suit alors:

„Ce qui fait 12 hân qui valent 12 ân, ce qui fait 20 ân et 4 ket.“

Cette dernière somme résulte des 12 ân précédents et de la somme de 8 ân et 4 ket citée vers la fin de la deuxième colonne. Le hân, à ce que nous savons, est une mesure de liquide qui d'après l'évaluation de notre texte, égalait un ân. Mais comment expliquer le fait étrange que le hân, mesure de liquides, entre dans le texte pour indiquer une mesure de choses sèches? Je n'y trouve aucune réponse.

Après la somme indiquée de 20 ân et 4 ket, on ajoute immédiatement: „un sefj (vase?) de vin, hân 5 ce qui fait 25 ân.“ Il est vrai que 20 ân et 4 ket + 5 ân font véritablement 25 ân et 4 ket, mais ces fautes ne sont pas rares dans les textes égyptiens. Par inadvertance l'écrivain ou le sculpteur du texte en question a oublié d'ajouter à la somme totale de 25 ân les 4 ket de plus.

Nous n'osons pas entrer dans les détails de ce compte. Il faut des recherches minutieuses et surtout des études comparatives des indications de ce genre sur d'autres monuments, pour déterminer exactement la valeur de mesures des anciens Égyptiens. Nous n'avions voulu que contribuer, par la publication de cette inscription, à la connaissance du système des poids égyptiens.

N° 3. Légendes gravées sur le montant sud de la petite porte qui conduit, côté ouest, à l'escalier du pylône ouest placé en face de la salle hypéthrale du grand temple. Elles se rapportent à l'énumération des astres du jour et de la nuit les plus brillants du ciel égyptien (Orion y est

appelé „Saḥou l'étoile de l'âme d'Osiris", et Sirius „la divine Sothis „qui est la régente des décans"). L'inscription se termine par la liste des Ptolémées jusqu'à celui auteur de la porte ou des légendes. La série en est: „les dieux Adelphes, les dieux [Evergètes], les dieux Philopators, les „dieux Epiphanes, le dieu Eupator, les dieux Philométors."

PLANCHE LXXX.

PHILAE.

Les architraves qui reposent sur les chapitaux des colonnes de la salle hypèthrale du grand temple, contiennent des peintures de tableaux et de légendes qui se rapportent à des sujets de l'astronomie égyptienne. Tant que la hauteur et la conservation des légendes a bien voulu le permettre, nous avons copié de ces architraves une partie des inscriptions relatives aux vingt-quatre heures du jour et de la nuit. Datant de l'époque Ptolémaïque, ces textes ne sont pas exempts de fautes que les égyptologues remarqueront au premier coup d'oeil qu'ils jetteront sur la planche.

Les textes suivent la même analogie. Après avoir cité la quantième heure, on a poursuivi oun.t pou ent ou enti ..... am-s „c'est l'heure dans laquelle" .... On fait mention alors de tel et tel événement étant en rapport avec un ou deux divinités censées être occupées à l'heure indiquée. Chaque légende se termine ensuite par la formule: neter m oun.t ten m bes: „le dieu qui, à cette heure, porte salut, est tel et tel." C'est ainsi p. e. que la légende complète, de la septième heure du jour (voy. la planche, *e*) se traduit de la manière suivante:

„L'heure septième du jour, c'est l'heure dans laquelle Isis s'occupe de „donner le salut aux membres du dieu (c.-à-d. Osiris). Le dieu qui porte „salut dans cette heure à ce dieu c'est Ar-ef." Le dieu par excellence est toujours Osiris mort et révivifié par les actions salutaires de ces anciens compagnons.

Il y a sans doute confusion dans la notation des heures. Tantôt, on a

oublié d'ajouter le chiffre de quantième, tantôt on a cité un faux chiffre. Un bon moyen de rétablir l'ancien ordre consiste dans la suite régulière des divinités „porteurs du salut“, qui, dans les listes astronomiques des décans, dans celles des trente jours du mois et des diverses parties de l'année égyptienne etc. présentent un certain ordre.

PLANCHE LXXXI.

PHILAE.

N° 1 k—n. Suite des légendes horaires de la planche précédente.

N° 2. Légendes hiéroglyphiques inscrites sur une porte du temple de Philae et contenant les titres de Ptolémée V. Epiphane. Ce sont les mêmes qui, en langue grecque, se trouvent au commencement du fameux décret des prêtres égyptiens sculpté en écritures hiéroglyphique, démotique et grecque, sur la pierre de Rosette.

N° 3. Bande d'hiéroglyphes que nous avons découverte sur le côté nord intérieur de la muraille qui entoure le grand temple du dieu Hor-ḥoud à Apollinopolis-Magna (Edfou). Elle se rapporte à Ptolémée XI Alexandre Ier et a un intérêt particulier par la mention des étoiles de Sothis-Sirius et de Sah-Orion.

N° 4. Inscription ornant une partie de la porte entre les massifs du premier pylône du grand temple de Philae. C'est encore la mention „de „la troisième année, quinzième jour du troisième mois de la saison de la „chaleur (c'est-à-dire du mois Epiphi)“ qui se répète ici pour la troisième fois (voy. plus haut à la pag. 86). Cette date coïncidait avec une fête célébrée en l'honneur de la déesse Api, selon le sens des groupes hiéroglyphiques qui suivent la date précitée. En effet la déesse Api présidait au mois d'Epiphi.

PLANCHE LXXXII.

PHILAE &c.

N° 1. Petite légende copiée à Philae et se rapportant au deuxième jour épagomène de l'année égyptienne, celui de la naissance d'Horus. Notre inscription en dit: „On se prononce en grande allégresse à la fête de la „naissance d'Horus."

N° 2. Inscription que nous avons copiée à Edfou, à cause de la mention des étoiles divines de Sothis et d'Orion. Époque Ptolémaïque. Elle se rapporte à un tableau des astres et des constellations principales de la sphère égyptienne. Le premier groupe nous reste douteux, puis on dit: „Rà (le soleil), le dieu Aâḥ (la lune) et les étoiles appelées Bekt-ou sont „auprès d'eux. Le maître du commencement de l'an est en leur tête, (c'est?) „Osiris sous la forme de l'étoile Orion et la divine Sothis etc.

N° 3—4. Inscriptions astronomiques ornant les architraves de la salle hypéthrale du grand temple de Philae.

Les deux textes, N° 5 et 6, ainsi que les trois premières légendes de la planche suivante, se rapportent à la célébration de panégyries qui jouaient un grand rôle dans le nombre des fêtes égyptiennes. Selon l'expression des textes de ce genre et dont nous connaissons déjà un exemple (voy. pl. LXXII. N° 2), la célébration de ces panégyries, dans le pays entier, fut exécutée, selon l'ordre exprès des pharaons, par les plus hauts fonctionnaires de l'Égypte. Ces fêtes dont nous ignorons la nature, avaient sans doute un sens astronomique. Elles formaient un cercle dont nous ne savons pas malheureusement la durée mais dont le commencement était d'une telle importance, qu'on le choisissait pour l'époque de l'érection d'obélisques. Il y a très-peu d'obélisques dont les inscriptions ne fissent pas mention de cette date. Mr. Lepsius, dans sa Chronologie pag. 162 traduit la formule qui désigne la première célébration de la panégyrie et dont nous offrons au lecteur un exemple dans les légendes N° 5 de cette planche, par „le premier jour de la panégyrie de Set" (der erste Tag der Set-Panegyrie). Nous doutons fort que ce soit dans le sens de Tag, jour (hârou, ϩⲟⲟⲩ), qu'il faut accepter le cercle ayant dans l'intérieur deux petites lignes, qui

lui donnent une parfaite ressemblance avec le signe bien connu pour le mot sepou, en copte **сп**, **соп**, **сϩп** „vices, vicis.“ Le groupe composé du cercle et du signe pour „le premier“, se traduit seulement „la première fois“ et le texte de N° 5, copié à Silsilis, nous apprend que:

„L'an trente, à la première fois de la célébration de la panégyrie du „roi Ramsès II, [Sa Sainteté a ordonné d'] exécuter la fête de la panégyrie „dans le pays entier, au prince et Sem (classe supérieure de prêtre) Chàm-„ζàm.“

L'inscription N° 6, sculptée sur les rochers de l'île de Séheil, représente d'abord les deux noms principaux de Ramsès II entourés du cercle elliptique des noms pharaoniques. Le texte au dessous s'énonce de la manière suivante:

„L'an trente-trois, à la deuxième célébration de la panégyrie du roi „Ramsès.“ La mention de la deuxième panégyrie remplace là comme dans le texte qui précède, en quelque sorte la date du mois et du jour.

PLANCHE LXXXIII.

PHILAE &c.

Une stèle sculptée sur les rochers du spéos de Silsilis nous fait voir, dans sa partie supérieure, un tableau représentant la figure du roi Ramsès II accompagné de la déesse Mâât et adorant la triade thébaine composée d'Amon, de la déesse Mout et de leur fils Chonsou. La société divine est augmentée par la présence des dieux Harmachis et Sebek, dieu local de l'endroit Silsilis appelé Chennou ce temps-là. L'inscription N° 1 composée de sept petites colonnes allant verticalement et de quatre lignes horizontales, est sculptée là-dessous et nous fait connaître ce qui suit

„L'an 30, à la première célébration de panégyries,
„L'an 34, à la deuxième célébration de panégyries,
„L'an 37, à la troisième célébration de panégyries,
„L'an 40, à la quatrième célébration de panégyries,

„sous le règne du roi Ramsès II, vivant, Sa Sainteté avait donné l'ordre à „l'Erpâ (suivent d'autres titres) Châj, défunt, [d'exécuter la célébration „de] la panégyrie [dans le pays] entier tant la haute que la basse Égypte."

Il y a une autre stèle dans le voisinage de celle que nous venons de connaître. Dans le tableau au-dessus d'un texte hiéroglyphique, on aperçoit le même Ramsès adorant Ptah de Memphis et Sebek de Silsilis. L'ordre des panégyries et les années se suivent, dans le texte au-dessous, de la même manière que dans la stèle précédente. Le nom de la personne qui fut chargée de présider y manque par suite de l'état mutilé des caractères hiéroglyphiques vers la fin du texte.

Une autre stèle, encore de Silsilis, nous montre un tableau tout-à-fait pareil à celui qui surmonte le texte N° 1 de notre planche. Les légendes hiéroglyphiques N° 2 qui accompagnent la scène que nous venons de décrire, s'énoncent cette fois d'une manière plus claire, quoique, par malheur, le commencement ait subi une mutilation à l'endroit des chiffres indiquant l'année du règne de Ramsès II ce qui laisse des doutes sur la présence d'une année de plus. Voici la teneur de l'inscription:

„L'an 44 (45?), le premier jour du mois Tôbi, sous la sainteté du roi „Ramsès II vivant, — Sa Sainteté avait donné l'ordre à l'Erpâ-ḥâ etc. „Ṣhâj [. . . . de] célébrer la sixième panégyrie*) dans le pays entier, en „parcourant les nomes et les villes de la haute et de la basse Égypte."

La dernière mention de la célébration de panégyries se rencontre sur un rocher de l'île de Bigèh, tout près de Philae. Voici la traduction des légendes hiéroglyphiques qui s'y rapportent et que nous avons reproduites sous le N° 3:

„L'an 30, à la première célébration de panégyries,

„L'an 34, à la deuxième célébration de panégyries,

„L'an 39, à la troisième célébration de panégyries,

„Le roi Ramsès II avait ordonné au prince Châmṣâm d'exécuter la célé- „bration des panégyries dans le pays entier."

En comparant les diverses relations de fêtes panégyriques à l'époque du règne de Ramsès telles que nous les avons proposées suivant les textes

*) Qu'on se garde d'ajouter les trois petites lignes derrière le signe de la panégyrie aux six qui se trouvent unies au signe pour meḥ, syllabe précédant les chiffres pour les changer en nombres ordinaux. Ces trois lignes servent d'indication du pluriel, qui s'expliquera aisément par la construction logique „la sixième des panégyries."

hiéroglyphiques, il en résultera quelques observations qu'il sera bon d'examiner attentivement.

1°. Quatre textes s'accordent à mettre la première des fêtes panégyriques à la trentième année de Ramsès II, avec cette différence que deux textes, de Silsilis et de Bigèh, mentionnent le prince Chàmζàm comme président de la fête, tandis qu'un troisième, encore de Silsilis, attribue cette fonction à un certain Chàj. Le texte d'El-Kab dont la date n'existe plus, nomme un certain Tå comme chef de la fête.

2°. De quatre textes, trois se réunissent pour fixer la célébration de la deuxième panégyrie à la 34me année du règne de Ramsès II, un seul, sans doute fautif, à la 33me année du pharaon. Deux, de Silsilis, nomment Chàj, un, de l'île de Bigèh, Chàmζàm comme président. Le nom de ce dernier est détruit dans la quatrième inscription.

3°. La troisième célébration d'une panégyrie est relatée par deux textes, de Silsilis, à la 37me année du règne de Ramsès II (président Chàj), l'inscription de Bigèh mentionne la 39me année et comme président Chàmζàm.

4°. Deux textes de Silsilis s'accordent à la date de la 40me année de Ramsès II pour la quatrième panégyrie fêtée par Chàj.

5°. La cinquième panégyrie est fixée à la 41me année de Ramsès II dans une inscription d'El-Kab publiée dans les Denkmaeler de Mr. Lepsius III, 174, d.

6°. La sixième fête est rapportée, par une inscription de Silsilis au premier Tôbi de la 44me ou 45me année de Ramsès II. Le président est Chàj.

En examinant attentivement la série chronologique de ces fêtes, et en tenant compte des intervalles de temps entre deux fêtes successives, nous sommes portés à croire que la succession à établir s'arrangera le mieux de la manière suivante.

Première fête: l'an 30 de Ramsès II.
Deuxième „ : „ 34 „ „
Troisième „ : „ 37 „ „
Quatrième „ : „ 40 „ „
Cinquième „ : „ [41] „ „
Sixième „ : „ 45 „ „

Comme le prince Chàmζàm est mentionné comme président de la panégyrie dans les inscriptions de Silsilis et des îles de Bigèh et de Séheil, Chàj exclusivement dans celles de Silsilis, et Tå dans la seule d'El-Kab, il s'en suit évidemment, que le prince Chàmζàm fut élu comme chef des panégyries à célébrer pour toute l'Égypte, tandis que les gouverneurs

Chàj et Tâ ne furent que des sous-chefs dans leur ville ou, peut-être, dans leur nome.

Dans l'inscription de Rosette, le titre hiéroglyphique de mâa Ptaḥ neb sed, composé dans sa deuxième partie du signe principal pour la fête panégyrique (voy. Pl. LXXXI. N° 2 a . . . . a), est rendu du traducteur grec par *κύριος τριακοντατηρίδων καθάπερ ὁ Ἥφαιστος* „seigneur des panégyries trentenaires comme Héphaistos.“ Cette expression à vexé vivement la sagacité des savants qui y ont voulu reconnaître une période quelconque de nature purement astronomique. Prenant en considération la mention de la fête d'une première panégyrie à la trentième année de Ramsès II, nous croyons qu'il était de l'habitude des anciens Égyptiens **de célébrer la trentième année accomplie du règne d'un pharaon par une panégyrie** et de la répéter successivement par des fêtes se suivant périodiquement, d'après un calcul dont il nous manque malheureusement la connaissance des éléments.

L'importance de cette fête, dont il y a une analogie très-remarquable dans le titre sahab-querân „maître de l'époque“ de quelques princes modernes de l'Asie*), est prouvée par sa fréquente mention et par sa place distinguée au milieu d'autres inscriptions, comme p. ex. sur les obélisques etc. Son origine remonte jusqu'à la sixième dynastie, comme Mr. Lepsius l'a remarqué déjà dans sa Chronologie. Dans des proscynème et des tableaux sculptés sur les rochers de Hamamât, près de Coptos, et sur ceux de Wadi Maghàra sur la presqu'île du mont Sinaï, la formule sepou cherpou sed ḥebou „la première fois de la fête d'une panégyrie“ accompagne les noms ou la figure du roi Pepi ou Phiops de la sixième dynastie (voy. Lepsius Denkmäler, II, 115, a, e, g—116, a). On remarquera en même temps que la fête précitée est mise en rapport à Hamamât avec „L'an — chet — 18 „jour 27 du mois Epiphi“, tandis qu'au mont Sinaï, il y a une différence

*) En Perse, par exemple, il existe une monnaie portant ce nom de sahab-querân appelée, par abreviation, querân. Elle fut frappée sous le règne de Fethali-chah. Mr. Nicolas, dans ses dialogues persan-français (Paris, 1857) nous apprend là-dessus (pag. 262) que ce nom „signifie possesseur d'une période de temps de trente ans, c'est-à-dire un souverain qui a régné pendant trente ans sans interruption. Fethali-chah fit frapper le sapcran à son effigie vers la fin de son règne, qui dura plus de trente ans.“ En Égypte on ne frappa pas des médailles en souvenir d'un fait pareil qui rappelle nos fêtes jubilaires de cinquante ou de vingt-cinq ans, mais on fit faire des scarabées en pierre ou en terre émaillée portant une inscription qui se rapportait à la fête panégyrique. Voy. p. ex. N° 1411 du catalogue de la collection Palin publiée par Klaproth.

de dix jours, la date étant conçue en ces termes; „l'an — m-chet — 18, jour 6 du mois Mesori."

D'après ce que nous venons de dire de l'époque de cette fête — ḥebou ou ḥebous — qui dans les inscriptions a très-fréquemment une valeur numérique et qui est attribué au soleil, on s'attendrait à lire la date de la trentième année de Pepi, au lieu de la dix-huitième. Nous ne sommes pas en état de résoudre la difficulté qui s'oppose à notre opinion énoncée plus haut, mais toutefois il est à remarquer que les signes pour le chiffre 18 sont précédés du mot chet ou m-chet dont nous ignorons le véritable sens dans la composition avec le groupe pour ter „l'an".

Toutefois, il y a là-dessous quelque manière de compter les années du règne d'un pharaon, sans que jusqu'à présent nos connaissances du système de l'ancienne écriture égyptienne suffisent pour éclaircir la question. Dans l'inscription de Hamamât, publiée sous II, 115, k dans les Denkmaeler, l'expression m-chet, elle-seule, sert à remplacer la même date; nouvelle difficulté à la quelle nous sommes incapables de trouver une explication suffisante.

Le reste des inscriptions de la planche LXXXIII appartiennent toutes à différents monuments de Philae. N° 4 s'adresse à la reine Cléopâtre III: „Toi qui aimes le frère, ton coeur est plein d'Isis (c'est-à-dire: tu chéris „tendrement la déesse), qui vaut mieux qu'un million de force armée." Cette inscription se rapporte à un tableau représentant le frère de la reine Cléopâtre, Ptolémée IX, ainsique Cléopâtre en présence de plusieurs divinités.

Les légendes N° 5 expliquent la scène de cette manière: „L'acte d'ap- „porter l'offrande à son père Osiris et de préparer les sacrifices au seigneur „des dieux. Un million en sont devant eux, des cent-mille derrière eux et „des dix-mille dans leur milieu."

Le texte N° 6, comme le précédent de l'époque Ptolémaïque, fait allusion à une riche offrande offerte de la part de Ptolémée III Philadelphe à sa mère Isis. Le nombre des objets composant l'offrande consiste de millions, cent-mille, dix-mille, mille, centaines et dixaines de toute sorte de bonnes choses, c'est-à-dire qu'il est innombrable.

Sur les parois du portique à l'ouest du grand temple de Philae il y a nombre d'inscriptions, parmi elles les deux que nous avons reproduites sous le N° 7 et 8. Elles se rapportent à la déesse Isis-Sothis, surnommée „la maîtresse du nouvel an laquelle fait monter le fleuve à son époque."

PLANCHE LXXXIV.

APOLLINOPOLIS-MAGNA.

Une chambre souterraine du temple d'Edfou mérite une attention particulière par différents tableaux accompagnés de légendes hiéroglyphiques qui remontent, d'après les cartouches royaux, au quatrième Ptolémée surnommée Philopator. Le long texte que nous avons copié dans cet endroit et dont notre planche contient la copie exacte, se rapporte à la représentation dudit roi qui adore neuf divinités. Les noms de celles-ci se rencontrent dans les légendes verticales de l'inscription et dont voici la lecture: 1° „le belier (Bå), seigneur de Doudou ou de Mendès, „le premier „parmi ses frères," 2° „Ḥer-śeft (Arsaphès)," 3° „Bennou (le phénix) „qui s'engendre lui-même," 4° „le dieu Amenḥouj," 5° le dieu Åqou, 6° „le dieu Set d'Outiou," 7° „le dieu Set de la ville Śennou," 8. „le „dieu Set de la ville d'Ounnou," 9° „le dieu Set du nome de Merou." Le commencement de l'inscription latérale désigne ces divinités de la manière suivante: „Ce sont les grands et magnifiques*) dieux dans le pays de Ḥer-Mend." Dans les trois bandes d'hiéroglyphes qui surmontent les textes que nous venons de discuter, la nature de ces divinités de Ḥermend est exposée plus en détail. On les y appelle: „les dieux vivants, enfants du soleil" en leur attribuant comme domicile „le pays de Ḥer-mend „au sud-ouest de la ville Debou (Edfou, Apollinopolis)." Pour les renseignements géographiques fournis par le texte intéressant, nous renvoyons le lecteur à nos recherches géographiques.

L'inscription N° 2 se voit à Edfou. Elle y est sculptée sur la paroi intérieure de la muraille nord qui entoure le grand temple du dieu Ḥor-ḥoud. Les légendes se rapportent à la figure d'un dieu dont la tête est surmontée du signe pour les nomes, accompagné de l'article masculin pe et du bouc décapité = chen ou choun. Il paraît qu'on a voulu désigner le Nil du sud, c'est ce qui résulte, du moins, des premiers mots par lesquels les légendes commencent.

*) our.ou ser.ou. Our signifie „grand", ser (en copte ⲥⲟⲗⲥⲉⲗ, ⲥⲉⲗⲥⲱⲗ etc. „ornatus, splendidus") magnifique. Dans l'inscription de Rosette, texte hiéroglyphique lign. 3 vers la fin, ces deux mots our.out ser.out ont pris la forme d'un adverbe ce qui résulte de la traduction grecque: *δαψιλῶς καὶ ἐνδόξως* (lign. 32) de ces groupes.

PLANCHES LXXXV—CVII.

En 1853 nous avions publié dans un Journal allemand (Allgemeine Monatschrift für Wissenschaft und Literatur, p. 44—56) un mémoire ayant trait aux connaissances de la médecine chez les anciens Égyptiens. Le travail en question se fondait sur un manuscrit égyptien, conservé parmi les richesses du Musée Royal de Berlin, dont le sujet alors avait attiré mon attention et que nous avons la satisfaction de pouvoir publier aujourd'hui, en répondant à l'appel de savants distingués.

Le manuscrit, un long rouleau de papyrus couvert de caractères hiératiques tracés tantôt à l'encre noire tantôt à l'encre rouge, est sorti des fouilles entreprises par Mr. Passalacqua, lors de son séjour en Égypte. L'heureux investigateur a décrit la découverte de ce précieux monument dans son Catalogue raisonné et historique (Paris, 1826, pag. 207, où il est numéroté 1558) de la manière suivante. „Il était renfermé soigneusement dans un vase de terre cuite avec le petit manuscrit 1559, de même hiératique, et portant une date et des cartouches. Ce vase fut découvert isolé dans les ruines, à une profondeur d'environ dix pieds, près des pyramides de Sakarah à Memphis."

Nous ne doutons pas que ces deux manuscrits, mais notamment celui que nous avons publié sous le titre de papyrus médical, ne fît partie anciennement de la bibliothèque médicinale du temple de Memphis dont le fameux médecin grec Galène a fait mention, en parlant d'une panacée (πολυχρηστον φαρμακον) appelée, des Égyptiens, Isis (voy. son traité de compos. medic. sec. gen. lib. V. cap. 2). Pour prouver son assertion Galène rapporte un passage tiré d'un livre composé de Hérax, Cappadocien, sous le titre Narthék, et dont voici la teneur d'après la version latine de Zoëga:

„Ego vero apponam modo quae Heras Cappadox in libro cui titulus est Narthex (ναρθηξ), de illo memoriae prodidit. Haec ejus verba sunt: Medicamentum a nonnullis Epigoni dictum, ab aliis Isis, facit ad omne vulnus, — in summa ad quodvis bonum est." Puis Galène a ajouté: „Appellavit

ipsum, uti et alii quidam, Hermonis hierogrammatei. Alibi proditum invenias, esse et hoc descriptum ex adytis templi Vulcani in Aegypto, quemadmodum illud quod ex dictamno constat. — Item quod ex dictamno emplastrum conficitur, Sacrum appellant, dicentes et hanc scripturam in Vulcani templo apud Memphin inventam esse. Meminerunt ejus omnes, — sufficit autem verba Herae de eo quoque adscripsisse, quae in hunc modum habent: „Sacrum ex Vulcani templum in Memphi, facit ad recentia cruenta — necat insuper animalcula suffitu.“

Ce passage démontre à l'évidence que le temple de Ptah, à Memphis, renfermait, parmi ses trésors littéraires, aussi des livres composés sur diverses parties de la médecine, ce qui devient d'autant plus probable que le culte du dieu Im,hotp (Imouthès), fils de Ptah-Vulcain, était établi près de celui de son père à Memphis, et que ce dieu était regardé comme l'Esculap égyptien. Les livres médicinaux de Memphis furent indubitablement du nombre de ceux dont les médecins égyptiens, selon la loi égyptienne, devaient se servir comme guide dans le traitement de leurs malades. Sinon ils étaient jugés coupables d'avoir causé, par leur faute, la mort d'un homme traité différemment des préscrites sacrés. (Voy. là-dessus Diodore de Sic. livr. I. chap. 82.)

Le papyrus médical de Berlin, à en juger d'après l'écriture, remonte jusqu'au temps de la dix-neuvième ou de la vingtième dynastie. Le petit papyrus, que Mr. Passalacqua découvrit à côté, renfermé dans le vase de terre cuite, débute par une date du règne de Ramsès II, ce qui nous permet de reporter la rédaction du papyrus médical à l'époque de ce roi, c'est-à-dire au quatorzième siècle avant notre ère. Cependant nous avons prouvé, dans le mémoire allemand précité, que ce n'est pas la dernière limite à laquelle nous pouvons fixer l'origine du livre médical. Il y a, au milieu du long texte, un passage dont les paroles assurent un âge beaucoup plus ancien à une certaine partie du papyrus que nous discuterons plus bas, et qui fait remonter la rédaction de cette portion en question aux époques des rois constructeurs des pyramides, c'est-à-dire aux temps les plus reculés de l'histoire, non seulement de l'Égypte, mais du monde.

Nous ne pouvons pas discuter ce curieux monument de la médecine ancienne, sans faire mention d'un travail de Mr. Chabas, qui, dans ses dernières études égyptologiques intitulées Mélanges (Paris, 1862), a consacré un chapitre particulier, le cinquième, à l'examen du même papyrus.

Je sais que Mr. Chabas, qui m'honore de son amitié, n'a pas voulu ignorer le mémoire allemand que j'avais composé, il y a plus de neuf ans, au sujet de la médecine égyptienne et où se trouvent, avant les remarques sagacieuses de l'auteur des Mélanges, plusieurs points que Mr. Chabas a cru avoir établi le premier. Nous ne parlons de ce fait à nos lecteurs, que pour dire que les résultats de nos études ce sont rencontrés heureusement de manière à prouver la justesse des traductions que nous avions proposées, en 1853, de quelques parties assez importantes du papyrus médical de Berlin.

Le manuscrit consiste en vingt pages, dont deux se trouvent au verso du papyrus. Quoique le commencement ainsique quelques lignes des dernières pages aient souffert par le fréquent usage fait sans doute de la part de quelque médecin égyptien, néanmoins le reste est parfaitement bien conservé et n'offre, à l'exception de plusieurs groupes inconnus jusqu'à présent, aucune difficulté, ni pour l'analyse ni pour la traduction.

Tel que le manuscrit se présente à l'oeil du spectateur, on aperçoit d'abord une division, en beaucoup de sections, de différentes étendues qui débutent régulièrement par une sorte de titre tracé à l'encre rouge.*) Les mots du texte écrit à l'encre noire, sont interrompus le plus fréquemment et de groupe en groupe par des signes tracés à l'encre rouge dont la valeur numérique est incontestable.

Monsieur Chabas, dans son travail précité, est porté à présumer trois parties distinctes et nous ne pouvons qu'adopter son opinion. La première section comprend le texte qui s'étend de la première page jusqu'à la fin de la quatorzième. Le titre général qui se trouvait à une page précédente, a péri avec celle-là. La deuxième partie, parfaitement bien conservée et débutant par un titre et par une sorte d'introduction historique d'une grande importance (voy. plus bas), se rapporte au texte qui est reproduit sur les pages à partir de la quinzième jusqu'à la dernière du recto. Les deux pages du verso traitent des sujets qui forment la troisième section du papyrus.

Le manuscrit dont la longueur est extraordinaire, contient un grand nombre de recettes et de préscrits médicaux contre des maladies dont la nature est spécialisée à leur endroit par un titre placé en tête des

*) Voyez le specimen reproduit pl. XCVI qui donne une idée de l'écriture aux deux encres.

remèdes. Ceux-ci présentent la même analogie et font reconnaître un arrangement bien précisé de formules. Les noms des médicaments, appartenant pour la plupart au règne animal et végétal, se suivent l'un après l'autre, et chacun, à peu d'exception près, accompagné des signes numériques qui servent à indiquer les quantités à prendre du médicament en question. Il faudrait effectivement le secours d'un médecin versé dans la connaissance de la thérapeutique des anciens, comme le dit Mr. Chabas, pour arriver à déterminer les diverses maladies et les remèdes employés des anciens Égyptiens, mais un tel travail, qu'en effet nous avions entrepris autrefois avec la collaboration d'un de nos amis, le Dr. Emmerich de Berlin, exigerait des études approfondies qui auraient ajourné cette publication et qui, en même temps, en dépasseraient les bornes. Nous ne voulons que faire connaître aux Égyptologues et aux amateurs de l'histoire de la médecine le curieux papyrus de Berlin, espérant que des savants ne manqueront pas qui, un jour, rempliront cette tâche difficile, mais infiniment intéressante.

Les remèdes, selon la différence de leur emploi, portent différentes dénominations. Le nom le plus usité pour désigner généralement la recette paraît avoir été rourou ou loulou, mot qui se retrouve en copte sous les formes ⲗⲁⲗⲉ, ⲗⲁⲗⲟ, ⲗⲁⲗⲱ, avec la signification des verbes latins ungere, obducere. D'autres noms désignent plus spécialement la manière dont le malade devait se servir du remède prescrit tel que les onctions, les clystères, etc.

Quant aux signes numériques qu'on a ajoutés à chaque médicament et dont Mr. Chabas n'a pas tenu compte dans son mémoire sur la médecine des anciens égyptiens, ils représentent une double manière de leur notation qu'il sera bon de connaître. A la seule exception de trois, dont voici les figures $\dot{\times}$, $+$, $++$, les signes numériques du papyrus ne diffèrent nullement des chiffres usités dans le système hiératique. Mais il faut bien observer que les uns, désignant le poids et précédant toujours les véritables chiffres, sont munis d'un point ou d'un petit cercle. Nous avons indiqué les dernières par les chiffres romains en leur ajoutant le signe ° en haut. Ils présentent la série suivante: I (à ce chiffre le point ° manque le plus souvent), V°, VI°, VIII°, X°, L°, LX°, DCC° et se combinent avec des chiffres hiératiques qui les suivent. C'est ainsi qu'on trouve 6 X°, 5 VI°, 4 LX°, etc. Les signes que nous avons fait connaître plus haut comme n'appartenant pas au système numérique de l'écriture hiératique, n'ont pas été dé-

terminés par des recherches savantes. Cependant nous pouvons assurer, en nous fondant sur des études de comptes hiératiques, que le signe + représente un certain poids (Champollion lui a assigné la valeur de la drachme), tandisque ⊼ remplit le rôle d'un nombre fractionnaire.

L'étude du papyrus médical présente des difficultés par la raison que la plupart des noms désignant les médicaments ont péri et ne se retrouvent plus dans la langue copte. Néanmoins plus que jamais les signes appelés déterminatifs qui accompagnent chaque groupe écrit à l'aide de phonétiques, nous permettent de préciser assez exactement la nature de chaque médicament. A en juger d'après la présence des déterminatifs, parmi les médicaments cités, il y a une cinquantaine d'herbes, neuf espèces de différents arbres (parmi ceux-ci: åš le cèdre, ouår, en copte ⲟⲩⲁⲣⲟ, cyperus, ḥehå.t, en copte ⲡⲟⲩϩⲉ, ficus sycomorus), à peu près vingt-cinq espèces de médicaments se présentant sous la forme de corps arrondis (parmi ceux-ci ḥmåou, en copte ϩⲙⲟⲩ, le sel, et ḥesmen, en copte ϩⲟⲥⲙ, le nitre), une quinzaine, déterminés par le signe pour toute sorte de pain ou de comestible en général. Les liquides déterminés par le vase ou par les trois lignes ondulées offrent vingt-cinq espèces. On y distingue le vin, le miel, l'huile, le lait (de femme, de vache et de chèvre), le vinaigre (ḥåq, en démotique hånq, en copte ϩⲱⲕ) et l'urine d'un homme ou d'une femme etc. Les excréments de différents animaux jouent un grand rôle. On en reconnaît très-distinctement: l'excrément d'âne, de chat, de lion, d'oie, de crocodil etc. Outre cela l'ancienne médecine des Égyptiens profitait non seulement de plusieurs parties des corps animaux, tels que du sang, de la viande crûe, de la graisse, de la corne etc., mais aussi elle prescrit l'emploi d'un animal entier, comme p. ex. d'un lézard (ḥontåsou, en copte ⲁⲛⲑⲟⲩⲥ, lacerta), du poisson rouou.t etc.

La première partie du traité médical, comme nous l'avons remarqué plus haut, manque de titre. La première page (pl. LXXXV) contient la suite d'une recette à qui se joignent d'autres prescriptions censées également efficaces et précédée chacune du mot kå.t „autre“ (recette). D'après les expressions du texte, contenu dans les deux premières lignes, on devait boire les médicaments prescrits. Lign. 3—4 il y est mention d'un titre ayant trait à la guérison d'une maladie appelé ḥoft c'est-à-dire le ver. Le texte égyptien s'énonce de la manière suivante: kåt nt småou ḥoft m chot „Autre (recette) pour couper le ver au ventre.“ J'ignore qu'elle est cette maladie que le médecin a désigné par le ver, peut-être qu'il s'agit de l'expulsion des vers. La

prescription recommande: „lait de l'arbre chebcheb L° — cuire, raffraîchir, boire.“ Suit alors (lign. 4) „Autre recette pour couper le ver.“ L'auteur du traité continue de donner plusieurs prescriptions ayant le même but, mais différentes par la composition de leurs médicaments. L'écriture du reste de la page est effacée, comme nous l'avons déjà remarqué, de sorte qu'il est impossible de n'en indiquer que les titres généraux.

Pag. 2. Cette page, après quelques groupes appartenant encore aux prescriptions de la page précédente, débute par une recette, dont voici la teneur: „Recette pour guérir les enflures (bousj.t, en copte ⲟⲩⲓⲥⲓ, intumescere) aux seins et à toutes les (autres) parties du corps.“ Suivent après trois recettes jugées efficaces pour chasser ce mal. La première consistant en plusieurs sortes de blé dont on devait prendre une „pincée“, comme Mr. Chabas traduit le groupe exprimant en effet quelque chose de pareil, contient entre autre „du nitre qui se produit lui-même (suit la mention d'une sorte de) blé, après quoi on ajoute „piler, en faire une seule masse, l'appliquer.“ On devait se servir des deux autres recettes de la même manière. Lign. 3. une nouvelle recette est désignée comme „recette pour la poitrine souffrante. En voici les médicaments à employer „graisse (ouded, en copte ⲱⲧ) bovine, excrément de l'oiseau Tef, chennou, en faire une seule masse, oindre la poitrine avec.“ Suit une recette regardant la même maladie. On dit „Recette à faire, la poitrine étant souffrante.“ C'est encore une onction dont on indique, dans les formules qui suivent, la composition des médicaments. Vers la fin de la cinquième ligne il y a une „Recette à employer après avoir coupé le ver.“ Le ver désigne ici, et peu de groupe auparavant, indubitablement la douleur lente de la maladie. Ce qui suit expose les médicaments composant une nouvelle onction à prendre. Le reste de la page est tellement abîmé par les doigts des propriétaires du papyrus qu'il n'est possible de reconnaître qu'à la 7ème ligne, l'indication d'une maladie dont on a fait suivre plusieurs recettes, separées l'une de l'autre par le mot kåt „autrement“ ou „autre (recette).

Pag. 3, lign. 1—4, suite des recettes de la page précédente. Ce sont encore des cataplasmes qu'on devait appliquer à la personne. Parmi les ingrédients dont se composaient les cataplasmes, on cite à deux reprises ḥontåsou, en copte ϩⲛⲑⲟⲧⲥ stellia, lacerta. Une fois on nomme ḥontåsou pouḫod (en copte ⲡⲱϫⲥ lacerare) „lézard mis en pièce“, l'autre fois, on prescrit l'emploi „d'un lézard dont le ventre soit rempli de seft et entouré du sel du nord (ḥmaou meḫ).“ On prescrit à la fin

„l'appliquer à la tête ainsi qu'à toutes les autres parties malades et souffrantes du corps.“ — Lign. 5. „Recette pour guérir la maladie de serj.“ La nature de cette maladie n'est pas claire. D'après le déterminatif, elle devait produire de l'humidité; en copte ⲥⲓⲣ signifie macula. En voici la recette: le vase (?smâj-outh, en copte ⲥⲙⲁⲟⲩ vas, cadus) de boeuf, du miel, donner à manger à la personne le soir. Mr. Chabas a traduit quatre fois aux lieu du soir. J'ai exposé dans mon mémoire: Nouvelles recherches sur la division de l'année des anciens Égyptiens pag. 48 (note) les raisons qui m'ont induit à cette traduction qui, une fois de plus, est parfaitement adaptée aux prescriptions médicales. Suit après une nouvelle: „Recette pour guérir la maladie serj chez un enfant.“ Les médicaments de la recette se composent d'une certaine sorte de blé qu'on devait sècher (cette action est indiquée par le soleil rayonnant = śou, en copte ϫⲟⲩⲟⲩ exsiccare), puis cuire et mettre dans un hin (hânnou, mesure pour des liquides comme le titre) de lait pour donner la boisson „au petit.“ Suit alors une „autre recette pour guérir la maladie appelée serj“ composée „du liquide semâj, de roupounen, qu'on devait tremper dans du miel et donner à manger à la personne le soir.“ Trois autres recettes de différentes compositions accompagnées de la mention numérique des quantités à prendre, s'y joignent aux lignes 7 et 8. Vers la fin de la huitième, on rencontre un texte écrit à l'encre rouge et dont voici la teneur: „Autre [recette] pour guérir (littéralement pour repousser) les ouchet.“ Les ouchet, au pluriel, signifient, d'après l'observation de Mr. Chabas (Mélanges, pag. 59) une inflammation intestinale, avec sentiment de pesanteur, de dureté et de ténesme, et l'engorgement des articulations. Je ne connais pas de mot copte qui nous puisse aider à préciser la nature de la maladie désignée par ouchet, qui joue un rôle bien important dans toute une section de notre papyrus médical. Après avoir énuméré la liste de treize médicaments qui composaient la recette, le texte continue à la 11ème ligne: „Autre [recette] pour guérir le serj.“ L'auteur du traité revient donc à la maladie de serj qui jusqu'ici avait occupé son attention. A la dernière ligne une nouvelle recette contre ce mal est indiquée par les mots „Autre bonne [recette] contre la maladie de serj.“ La recette est composée de quatre médicaments qu'on devait faire manger le soir à la personne attaquée par le mal de serj, ce qui de même se trouve prescrit pour la recette précédant immédiatement. A la fin de la dernière ligne il y a „Autre [recette] pour (guérir?). —

Pag. 4. lign. 1. „la personne attaquée par le serj.“ Deux liquides dont un du lait, devaient être réunies pour les donner „à boire à l'homme ou à la femme, le soir.“ Suivent après cinq „autres“ recettes pour la même maladie. Au milieu de la 4ème ligne trois recettes pour guérir le serj sont précédées par le titre: „Autre recette pour guérir le serj.“ Dans la troisième recette il y a, au milieu de la 7ème ligne, la remarque quant à la maladie nommée „si elle se trouve dans la bouche de la personne.“ Il est donc probable que le serj désigne des inflammations parvenues à la suppuration. Ligne 8 débute, de nouveau, par une „autre bonne [recette] du serj.“ Deux médicaments (smâj et roupounen) devaient „être dissous dans du miel et donnés à avaler à la personne, le soir.“

Les recettes pour guérir la maladie appelée serj cèdent la place dès à présent à des prescriptions contre une série d'autres maladies sans doute de semblable nature. A la fin de la huitième ligne ainsiqu'au commencement de la deuxième on dit: „Recette pour guérir les sti aux deux „tempes.“ La recette, assez compliquée, indique un décocté „à prendre chaud, le soir.“ D'après la racine verbale le mot sti doit signifier une maladie quelconque qui s'élance dehors, une inflammation subite ou quelque chose de pareil. Deux autres recettes, à employer sous la forme d'un cataplasme, ayant un titre commun et qui regardent sans doute la même maladie, sont proposées aux lignes 11 et 12. La fin de la dernière ligne renferme un titre qui se rapporte à une recette de la page suivante et que voici: „Autre recette qui est bonne pour calmer le vaisseau.“ L'expression que je rends par vaisseau dans ma traduction, se nomme en égyptien motou. Sans en connaître la valeur phonétique que nous allons discuter dans un mémoire particulier et qui s'est conservé en copte sous la forme ⲙⲟⲧⲧ ἀφή, vinculum, junctura, nervus, Mr. Chabas, induit par de simples comparaisons de différents textes, dans ses mélanges hiérogl. pag. 64 en a proposé la traduction vaisseaux qui est parfaitement d'accord avec notre version fournie par le copte. Pour ces vaisseaux nous renvoyons le lecteur à une remarque à la 14ème page du papyrus. Après la recette prescrivant les médicaments pour un cataplasme à appliquer le soir, la fin de la première ligne et le commencement de la suivante, Pag. 5, contiennent un texte dont voici la version: „Recette pour couper le [mot détruit] ou „le chonsou et toute sorte de bosou qui se trouvent à la personne.“ Chonsou me paraît être le mot copte ϣⲛⲟϣ putredo, foetor, cruor; ϐⲁϣⲓ, designant en copte un cadavre, n'est peut-être qu'un dérivé de la forme

antique bosou qui primitivement aurait pu exprimer toute sorte de chose pourrie, purulente. Nous ne sommes pas en état de donner d'autres renseignements pour le sens de ces mots antiques qui sans doute se rapportaient à diverses sortes d'ulcères. Les médicaments nommés plus tard devaient être employés sous la forme d'un cataplasme. „Après l'avoir appliqué, le frotter avec de l'huile dans laquelle on a râpé abonnou. Après cela embaumer d'huile et de miel, c'est [un remède] bien calmant" — poursuit le texte jusqu'au commencement de la quatrième ligne. Vient une „recette pour guérir (hâou = expellere) les enflures: Plante ânch-am I, sel I, miel I, broyer ensemble, l'appliquer." Une autre recette après celle-là se compose de neuf ingrédients formant encore un cataplasme. A une nouvelle maladie appelée ḥmâou (en copte ϩⲙⲟⲩ, signifie la chaleur et la fièvre) l'auteur du papyrus a consacré une prescription pour une recette composée de six médicaments qu'on devait broyer ensemble. C'est encore un cataplasme. La même maladie, sans doute une inflammation de nature de l'érysipèle, est nommée dans le texte qui suit et que voici: „Autre recette pour guérir la maladie ḥmâou au ventre." Suivent les noms de trois médicaments à prendre, chacun accompagné du chiffre VIII°, le dernier, le ḥâq-doux, de L°+. L'auteur continue: „Autre [recette] pour guérir l'ulcère (sech, en copte ϲⲁϣ). Suit la prescription pour un cataplasme. J'ignore le sens précis d'une longue recette qui vient après; parmi les groupes hiératique je distingue cependant assez clairement les mots der nâ-hâzâ.ou „guérison des fièvres" (en copte ϩⲁⲍ febris acuta). Pour guérir cette maladie, on a proposé huit recettes de différentes compositions. Ce sont des frictions qu'on devait appliquer à la personne souffrante. Parmi les médicaments, on distingue entre autre urina vulvae (pag. 6. lign. 1 et 7) et les excréments d'âne.

Suit alors, pag. 6. lign. 6, une „Friction pour guérir la maladie di„vine mortifère." Je n'ai pas besoin de rappeler les passages des auteurs classiques qui parlent de cette maladie. On devait appliquer à la personne atteinte une friction composée du bois chet, de bes-our, de la pierre sopd et de la graisse de chèvre (lign. 6—7). Une nouvelle friction est prescrite à la ligne suivante. Viennent alors quatre recettes pour guérir divers membres du corps atteints par la maladie, tels que la tête, les bras, l'oreille. Parmi les médicaments, on reconnaît l'eau d'un renard, les excréments d'un vautour, d'une chèvre sauvage et d'un oiseau d'espèce inconnue, la corne de cerf etc.

Pag. 7. Lign. 1. „Friction pour guérir [le mot qui désigne la maladie, est illisible].“ Suit la recette. Après „Friction pour guérir toute sorte de mal provoqué par les ouchet. Lign. 2. „Friction de 12 nehpou (mesure) composée de . . .“ suit la composition. Lign. 4. „Friction pour empêcher „que la maladie atteigne la figure.“ Lign. 5. „Recette pour oindre l'estomac de celui qui porte le couteau.“ La dernière phrase contient une expression bien égyptienne qui se retrouve ailleurs, mais dont nous ignorons le véritable sens. Lign. 6: „Recette pour guérir les zânârojt rongeants.“ Le nom égyptien de la maladie s'est conservé en copte sous les formes ⲍⲓⲛⲓⲣⲓ et ⲍⲓⲛⲓ, avec la signfication de siliquae, glandes. La recette a trait à une friction, de même que la suivante. Lign. 7: „Autre [recette regardant] „celui qui porte le couteau.“ Suit après une „Onction pour guérir la brulûre.“ Ce sont neuf recettes de différentes compositions où le miel joue un rôle principal. Entre autre, on devait cuire un lézard (hontâsou) dans du miel et en faire l'onction.

Pag. 8. lign. 1 suiv. Les dix recettes qui suivent, se rapportent au même titre: „Autre gâs (en copte ϭⲱⲥ compingi, coagulari) pour guérir la maladie divine mortifère.“ Ce sont continuellement des onctions à appliquer à la personne atteinte. A la 8me ligne on rencontre une nouvelle onction (msou), aux lignes suivantes trois gâs pour différents états d'une maladie dont il n'est pas permis de déterminer exactement la nature. Le dernier gâs, friction, se compose de l'herbe aśd, (Pag. 9, lign. 1:) du bois khet, du miel, du liquide smâj et du lait. Après avoir fait et connaître les médicaments précités le texte continue: „donner à boire à la personne, appliquer l'emplâtre, au lit. Quand on aura oint toute partie souffrante, elle guérira aussitôt.“ Suit: „autre gâs: liq. abora I, herb. poupou I, herb. „ζââ I, miel I, chen 4 LX°, résine 5 VI°, mêler ensemble, en oindre la „personne. Autre gâs: herb. poupou, huile, liq. mâstou, mêler ensemble, „en oindre la personne.“ Suit une „autre“ recette, de même une onction et après, lign. 4, deux recettes regardant, l'une, la composition d'un émétique (q'aou) et l'autre celle d'un laxatif. A la lign. 6 on lit: „Onction pour guérir le mal appelé nesj.“ Parmi les médicaments à employer de la première des quatre recettes, on cite urina vulvae. La deuxième ne prescrit qu'une boisson se composant de sang „vivant“ et de vin. Lign. 9 on continue: „Recette pour guérir la maladie sepou-n-âââ au ventre.“ La prescription regarde la composition d'une médecine liquide et embrasse trois recettes. La dernière qu'on devait faire boire à la personne, est recommandée tout

spécialement comme le véritable remède pour guérir les ouchet (voy. Pag. 10. lign. 1). Lign. 2. vers la fin, on a fait précéder une préparation liquide à boire le soir, par le titre „recette pour rétablir(?) l'estomac comme il faut.“ Suit, lign. 3ème une recette pour guérir une maladie ååou n-rå dont j'ignore la nature, si ce n'est pas la maladie ⲙⲟⲩ tumor des livres coptes. Pour la guérir l'auteur du manuscrit a prescrit deux breuvages à prendre le soir. Lign. 5ème et suiv. nous informe d'une „recette pour guérir les di-„verses espèces des ouchet à la tête et à tous les autres membres [du corps].“ C'est une mixture à prendre le soir. La mention du même mal se répète dans le titre de la longue recette à la 7ème ligne: „Autre [recette] pour „guérir les diverses espèces des ouchet aux jambes.“ On devait boire chaud la mixtion prescrite, „après l'avoir fait boire qu'on le fasse faire l'es-„saie de marcher. Cela ira.“ Vient après, à la 9ème ligne, une nouvelle prescription se rapportant encore à la guérison de ladite maladie.. En voici la teneur: „Autre [prescription] à faire après. C'est une recette pour(?) „une onction.“ Vers la fin, on prescrit de couper les ouchet aux jambes avec un couteau de bois de cyprès. Suit (lign. 10) „une recette pour calmer „le vaisseau des aounes.t et pour chasser les śeft“ (cf. en copte ϣⲁϥⲉ tumescere). On prescrit la recette sous la forme d'un cataplasme. Nous ignorons la partie du corps humain appelée dans notre passage aounes.t et qui se retrouve à la lign. 11 dans le titre: „Autre [recette] „pour guérir le mal de la aounes.t.“ Pour la guérir on prescrit deux cataplasmes. L'un se compose de: „bile de veau et bile du poisson aoun,“ l'autre „du membre(?) d'un âne pilé dans de l'huile.“

Pag. 11, lign. I. „Recette pour guérir la tumeur (śeft) aux jambes.“ Suivent onze prescriptions pour des cataplasmes à appliquer. A la lign. 5me un nouveau titre: „Recette pour guérir les sti (voy. pag. 108, Mr. Chabas traduit le mot par élancement) au ventre et à tous les autres membres.“ Après avoir cité deux prescriptions l'auteur continue, à la 7ème ligne, de la manière suivante: „Recette pour faire tomber tous les sti qui s'étaient ré-„percutés (chetchet, aller retrograde, rentrer) dans la chaire de la per-„sonne.“ En quatre lignes la nature de la recette, „une boisson à prendre „le soir,“ est exposée longuement. Suit à la 11ème ligne: „Recette pour „guérir les sti permanents*) en hiver et en été dans tous les membres.“

*) La traduction douloureux que Mr. Chabas propose pour le mot égyptien men, ne me paraît pas suffisante. Men est en copte ⲙⲛⲏ permanens, perennis.

C'est donc une maladie chronique dont il s'agit à cet endroit. Lign. 12 se termine par: „Recette pour guérir les sti permanents [Pag. 12, lign. 1:] dans tous les membres en hiver.“ Suivent les médicaments prescrits dont on devait se servir sous forme d'un cataplasme. A la 2ème ligne l'auteur du traité médical poursuit: „Recette pour guérir les sti dans leur perma-„nence sur le côté droit ou gauche de la poitrine.“ Les médicaments de chet (bois) et de ahet(?) constituent un cataplasme qu'on devait appliquer à la personne le soir. Lign. 3: „Recette pour couper le sti au fondement.“ On propose cinq recettes („à manger au premier sepou du jour“ ou au grand matin) pour guérir cette maladie qui, sans doute, comprend les tumeurs hémorrhoïdales. Lign. 6 continue „Recette pour guérir tout autre mal qui „est au ventre.“ La composition de huit médicaments devait être mangée au grand matin. Suit à la 8ème ligne une „recette pour guérir l'infirmité „(ⲯⲱⲡⲉ) au ventre pour qu'elle ne revienne pas“ (breuvage composé de quatre médicaments), à la 9ème l.: „Autre [recette] qui guérit du sang au „ventre“ (très-efficace!), puis, à la 10ème: „Autre [recette] qui guérit du sang conduit jusqu'à l'ouverture du fondement.“ C'est un cataplasme à appliquer à la partie gauche de ladite partie du corps humain. En outre la personne atteinte par ce mal devait manger une composition de quatre ingrédients, le soir, si chaud que possible. Vient après une remarque thérapeutique qui termine la deuxième page et se continue jusqu'à la

Page 13. En voici la traduction. „C'est inconnu comme on peut guérir „les nombreuses espèces des ouchet aux membres.“ Suit alors la recette panacée que l'auteur du traité médical propose de sa part. A partir de la 3ème ligne on rencontre un passage très-curieux ayant trait à la diagnose d'une maladie. Mr. Chabas, qui dans son livre Mélanges etc. pag. 60 n'a pas oublié d'examiner cette partie du papyrus, en a proposé la traduction suivante dont je ne trouve à faire que des changements très-legers. „Son ventre est pesant, la bouche de son coeur (os ventriculi) est ma-„lade, son coeur (estomac) est brûlant . . . . . *), ses habits sont lourds „sur lui, beaucoup d'habits ne le rechauffent pas; il a soif la nuit; le goût „de son coeur est perverti comme un homme qui a mangé des figues de „sycomore; ses chairs sont amorties comme un homme qui se trouve mal; „s'il va au siège, son ventre refuse de s'exonérer. Prononce sur lui:

*) Je compare le mot chonsou que Mr. Chabas a omis dans sa traduction, au mot copte ⲯⲱⲡⲉ subito, repente, continuo.

„. . . . . il y a un nid d'inflammation dans son ventre, le goût de son coeur „est malade . . .; s'il se lève, il est comme un homme qu'on empêche (de „marcher*)).“ — Suivent trois recettes destinées à guérir le mal de la personne atteinte. La 11ème ligne continue: „Recette qui guérit celui dont le „ventre est rempli de pesanteur.“ On prescrit au malade „le bon curatif „qui guérit les ouchet“

„(Pag. 14. lign. 1) au ventre et le . . . . . des ouchet.“ Suit une longue liste d'ingrédients composant le breuvage à boire par le malade le soir. Une forme particulière de la même maladie, comme il paraît, est traitée dans les lignes suivantes. Pour la guérir le médecin égyptien propose de nouveau de „faire le bon curatif qui coupe les ouchet au ventre.“ Suivent après trois différentes recettes. La première est un breuvage à prendre le soir, la seconde un clystère, la troisième encore un „breuvage à prendre „chaud par la personne soumise à ce mal.“ Déjà longtemps avant le travail de Mr. Chabas j'ai prouvé que l'expression outĥou pouĥou, ou -em pouĥou, en égyptien signifie le clystère. Les anciens auteurs en parlant des habitudes des Égyptiens contemporains avec eux, n'ont pas oublié la remarque que le peuple en Égypte avait la coutume de prendre périodiquement des vomitifs, des purgatifs et des clystères pour préserver la santé contre les attaques des maladies.

Les dernières recettes qui se lisent sur le reste de la 14ème page, sont consacrées aux maladies provoquées par les ouchet.

La deuxième section de notre papyrus, dont nous avons parlé plus haut, commence à la 15ème page. Déjà dans mon travail allemand de 1853 j'avais relevé l'importance de la préface historique dont l'auteur égyptien du papyrus médical avait fait précéder cette section. En voici la traduction des quatre premières lignes:

„Commencement du traité concernant la guérison des ouchet. Il fut „découvert, en écriture antique, dans un coffre sous la forme d'un rouleau „sous les pieds d'un Anoubis dans la ville de Sechem (Létopolis, voy. „notre Géographie de l'Égypte, vol. I. pag. 243) au temps de la Sainteté du „roi Zåzåti (ou peut-être à lire Ded), le justifié. Après sa mort il passa „à la Sainteté du roi Send, le justifié, à cause de son importance (mench, „litéralement: bienfait). Voici qu'on le fit rentrer aux pieds [de la statue

*) Plutôt „qui est infirme“ (cheper-ef en em sen, ⲩⲱⲣϥ en copte infirmum esse, aegrotare).

„d'Anoubis], où il y fut enfermé par l'hiérogrammate et le savant chef des „médecins Neterhotpou . . Ce livre étant réuni à . . . . . , il (le mé- „decin) lui consacra des offrandes en pains, en liquides et en parfums à „brûler au nom de la déesse Isis, du dieu Horus de la ville de Chertj, „et des dieux Chonsou et Thot [surnommé] am-chrod."

Ce passage fait remonter l'origine de la partie en question jusqu'aux temps les plus reculés de l'histoire égyptienne, le roi Send ainsique son prédécesseur appartenant à la troisième et à la seconde dynastie du canon des rois égyptiens. D'après le témoignage de Manéthon, comme Mr. Chabas l'a remarqué avec justesse, le roi Athothis, fils et successeur du premier roi égyptien Ménès, se distingua par ses connaissances en médecine et on le disait avoir composé des ouvrages sur l'anatomie. Les rois cités dans le passage nommé du papyrus ne sont pas loin de cette époque, de sorte que l'âge de cette section est le plus respectable qu'on puisse s'imaginer.

Après cette notice historique vient la copie de l'ancien rouleau découvert à Létopolis et contenant comme on va le voir, des prescrits regardant la guérison des ouchet.

„L'aspect (smto, en copte ⲥⲙⲟⲧ figura, aspectus etc.) d'un homme „qu'un mal quelconque a atteint: Sa tête a 32 vaisseaux qui amènent des „souffles à son intérieur pour qu'ils communiquent les souffles à toutes les „parties [du corps]. Il est deux vaisseaux aux seins qni conduisent la cha- „leur tâou(?) au fondement. Faire pour eux la recette que voici (suivent des médicaments constituant une mixture) „à boire par la personne, le soir. „Il est deux vaisseaux aux jambes. S'il est malade aux jambes, en toute „direction, souffrant de langueur, c'est que le vaisseau constitué (tešâu, „en copte ⲧⲉϣⲁⲩ) aux jambes a pris un mal. Fais-lui la recette suivante: „[suit la recette composée de plusieurs médicaments à appliquer] le soir. Il „est deux vaisseaux aux bras. S'il est malade aux bras et les sti (Mr. „Chabas: élancements) se montrent aux doigts, tu sauras qu'il s'agit des „sti. Fais-lui pour recette un purgatif [suit sa composition]. Après la „remède à lui faire sous forme de cataplasme à appliquer"

(Pag. 16) „aux doigts: herb. boded dans liq. ser. En même temps „c'est calmant son bras, le soir. Il est deux vaisseaux de l'occiput*), deux „de sinciput, deux à la partie postérieure du cou (chech, en copte ϣⲱϣ „cervix), deux des paupières, deux des narines, deux de l'oreille droite,

*) J'adopte en ceci la traduction proposée par Mr. Chabas.

„par lesquels entrent les souffles de la vie. Il est deux de l'oreille gauche, „les souffles entrent par eux."

Après quelques mots qui m'offrent, pour le sens, plusieurs difficultés, on poursuit: „S'il y a un mal au fondement, on l'attribue à la selle, [mais] „figurez-vous que son origine est le vaisseau des jambes, jusqu'à la mort. „On fait pour remède le remède du . . . médecin Neterḥotpou: la pre- „mière fois: lait de vache + 8, versez-le dans un pot. L'ayant chauffé „d'abord, et puis l'ayant bouilli, qu'on le délaie dans liq. pâour, qu'on „passe au linge, ajoutez du miel ×, boire le soir. A faire après cela: lait „de chèvre chauffé + 4, miel ×°, à employer de même. A ajouter encore: „mâḥout d'huile 8 +, roŝouj de lait humain 8 +, clystère, [la personne] „étant couchée, à l'aube du jour. A faire après: arb. bâq ×°, miel ×°, „liq. ḥesaou de liq. nâwâj +3, sel du nord ×° 6, clystère le soir. A „faire après: miel VIII +, bâq infus. VIII +, liq. ḥesaou de liq nâwâj L°, „liq. ḥâq doux +, sel du nord VIII°, clystère le soir. A faire après: arb. „bâq infus. VIII +, liq. ḥâq doux L° +, sel du nord VIII°, clystère le „soir. A faire après:

(Pag. 17) „miel VIII+, liq. bâq ×°, liq. ḥâq deux ++, clystère „le soir. Recette pour guérir les ouchet au ventre, si . . . . . les ouchet „l'ouverture du fondement. Miel ×°, arb. bâq VIII°, liq. ḥâq doux, clys- „tère le soir. (. . . . . .) miel +, liq. bâq +, ḥesâou L°, sel du nord „X° 6, clystère le soir. A lui faire comme remède après que les autres „ont refusé: (vient encore une composition pour un clystère. Après:) „Re- „cette pour une personne dont la selle est du sang: miel VIII +, bâq in- „fus. ×°, ḥâq doux ++, clystère le soir. A faire à la personne quand il „y a du mal dans l'urine: bâq infus. ×°, sel du nord X° 6, liq. ḥesâou „L° +, injection le soir. Recette pour une personne quand l'os est malade: „lait humain +, bâq +, huile L° +, sel du nord X° 6, ḥesâou L°, clystère „le soir. Recette pour couper les ouchet: bâq infus. VIII°, miel VIII°, „ân(?) du chêne VIII°, ân de la sycamine VIII°, arb. chet VIII°,

(Pag. 18) „liq. ḥâq doux L° +, clystère le soir. Recette qui [re- „garde] la douleur rheumatismale aux jambes: miel ×°, liq. bâq infus. „VIII° +, sel du nord VI° 5, clystère le soir. Recette qui guérit les ouchet „au ventre: bâq ×°, liq. ḥesâou + VIII +, clystère le soir. A faire si „l'urine a du mal: miel VIII°, liq. bâk infus. ×°, mâhout de miel VIII°, „sel du nord ×° 6, liq. ḥesâou L°, clystère le soir." Nous croyons que ces échantillons suffiront pour démontrer la manière dont l'auteur inconnu du

traité médical fait les prescrits thérapeutiques. A la 4ème ligne de cette page, il parle d'un excellent remède pour une mauvaise maladie qu'il appele chatj (ϣⲁϯ fluentum). C'est encore un clystère comme toutes les recettes qui suivent. Lign. 6 on rencontre: une autre [recette] pour toute sorte de „mal de l'os". Lign. 7 il parle d'un remède contre une maladie du vaisseau qui empêche le libre mouvement, si j'ai bien compris le sens du texte. Il fait connaître pour la guérison cinq différents remèdes.

Pag. 19. lign. 2. „Bonne recette pour purger", suivent quatre prescrits. Lign. 5 suiv.: „Recette qui guérit le „śpoun (la rougeur) de l'urine." Lign. 7 est mentionné la composition d'une mixture à boire par la personne. Le texte à partir de la lign. 11 regarde la composition des deux remèdes appelés „l'huile rouge", c'était un breuvage à prendre le soir par la personne.

Pag. 20. lign. 5. On y parle „ d'une recette à faire pour guérir les ouchet ..... (le membre) en sang." Suivent deux recettes avec la remarque finale: „à boire le soir." En prenant les breuvages, on devait prononcer des paroles que l'auteur du traité fait connaître à la lign. 9 et suiv. Dès à présent il passe au mystérieux, cette page ainsi que celle qui suit (21) ne contenant que des invocations adressées à Isis et à d'autres divinités de la théologie égyptienne.

C'est à Mr. Chabas d'avoir reconnu le premier la nature et le sens des textes qui se voient sur les deux pages du verso de notre papyrus. Le sujet en est bien différent de celui que le papyrus nous a fait connaître jusqu'ici.

Le titre par lequel la première page du verso (Planche CVI du Recueil) débute, est bien effacé, cependant il est permis de reconnaître parmi les signes et groupes hiératiques conservés, les mots finals: er âouro „pour concevoir." Le petit texte écrit à l'encre noire, qui occupe le reste de la première ligne, est difficile à lire. Quoique Mr. Chabas en ait proposé une traduction partielle, j'hésite d'adopter sa version vu que le texte du papyrus me paraît contenir un autre sens que celui qu'il lui suppose. Un nouveau titre suit le texte précédent. On en peut distinguer les mots: „faire à elle la recette (de la conception?) huile +, herb. mâ +, „ĥâq doux +, prendre chaud le matin et le soir." Pour la dernière portion de ma traduction, que Mr. Chabas rends par quatre matins, je renvoie la lecteur à ma remarque 107. A la 3ème ligne nouvelle recette. Ainsi que l'auteur des Mélanges l'assure, on ne reconnaît du titre que le mot mesou, enfanter, mais le texte à qui se rapporte le titre en question, est assez clair pour faire voir qu'il s'agit d'un moyen de distinguer si une femme

est enceinte ou non. „Herb. Boudodou-kâ, y dit on, enfermée (?) dans „le lait d'une femme qui a accouché d'un enfant mâle. Faire manger cela „à la femme; si elle vomit, elle enfantera; si elle a des borborygmes, elle „n'enfantera jamais“ (comp. Mélanges pag. 69 ff.).

Lign. 5. Même recette, avec la seule différence qu'on en devait faire une injection à la kâ(?) de la femme.

A la 7ème ligne commence un texte qui s'occupe encore des moyens à reconnaître si une femme enfantera ou non. En voici le titre: „Recette. Épreuve qu'une femme n'enfantera pas.“ Mr. Chabas traduit la portion importante du texte qui s'y rapporte de cette façon: „Si elle rend des urines „sales ou troubles ou sédimenteuses, elle enfantera. Si cela n'arrive pas, „elle n'enfantera pas . . . . .“ (voy. pag. 69 .Mélanges).

Lign. 9. „Autre épreuve. La faire coucher, frotter énergiquement les bras „jusqu'aux avant-bras d'huile fraiche. L'autre matin à l'examiner, si tu trouves „ses vaisseaux très-secs (??), c'est la preuve qu'elle n'enfantera pas; si tu les „trouves humides de même que la peau de ses membres c'est la preuve de....“

Lign. 11. „Autre preuve.“ — Suit la description avec des détails bien obscènes.

Pag. 2. (Pl. CVII) lign. 1. „Autre épreuve.“ Vers la fin, il s'agit de la couleur de l'oeil que l'auteur de cette partie du papyrus met en rapport avec l'état à examiner de la femme. „Si la couleur de l'un de ses yeux, dit-il, „est comme (celle de la peau) d'un Âmou (Asiatique, c'est-à-dire jaunâtre) „et celle de l'autre comme d'un Nègre, elle n'enfantera pas. Si on les „trouve avoir la même couleur elle enfantera.“

Lign. 2. „Autre épreuve [de la personne qui] enfantera et qui n'en-„fantera pas.“ Mr. Chabas a parfaitement bien reconnu l'essentiel du prescrit à exécuter dont voici sa traduction avec quelques légers changements et quelques additions de ma part. „Blé et orge que la femme trempe dans son „urine toute la journée, de même [on peut prendre] le blé appelé anr, „même le šâ.t, dans deux sacs; s'ils germent et poussent là-dedans, elle „enfantera. Si c'est le blé qui germe, ce sera un enfant mâle, si c'est l'orge, „ce sera une femelle, s'ils ne germent pas du tout, elle n'enfantera pas.“

La page se termine par deux recettes dont l'une se rapporte à un mal d'oreille, l'autre aux sti à l'oreille. Pour guérir la première à laquelle Mr. Chabas veut reconnaître la dureté d'ouïe, l'auteur fait connaître trois remèdes à appliquer aux oreilles. Pour guérir les sti (Mr. Chabas: les élancements) il ne propose qu'une seule recette à appliquer à l'oreille.

Une colonne composée de 12 lignes de peu de longueur en écriture hiératique terminent le verso et l'ouvrage médical entier. On n'a pas indiqué quel fut le mal ou la maladie que la recette prescrite guérissait, et il n'y a qu'à la dernière ligne une remarque qui nous fait connaître, que la personne atteinte devait s'en servir comme d'un breuvage.

Je ne peux pas terminer mes remarques sur ce papyrus médical sans parler du médicament ḣåq, qui, dans les inscriptions sur pierre et dans les textes écrits sur papyrus, est mentionné bien fréquemment et qui constituait, à en croire les dits textes, une espèce de boisson enivrante dont Mr. Chabas a parfaitement bien reconnu la nature. Le ḣåq nommé dans notre papyrus tantôt seul, tantôt accompagné du mot neζem, doux, était fabriqué par les anciens Égyptiens de deux espèces de blé, et formait une sorte de bière que non seulement on buvait à profusion, mais qui figure aussi dans les listes des offrandes faites aux divinités du pays et aux personnages défunts. Cependant on n'a pas reconnu sa forme copte qui, selon moi, s'est transmise dans les deux dérivés ϩⲱ̄ϫ et ϩⲛ̄ⲕⲉ dont le premier signifie acetum, l'autre zythus, cerevisia. Je n'aurais pas pu déterminer les mot coptes correspondants sans l'aide de la langue démotique qui présente régulièrement la transcription ḣenq ou ḣenqå, avec une n intercalée, pour la forme antique ḣåq. Le ḣåq du papyrus médical est donc le vinaigre, et le ḣåq neζem la bière douce, dont on se servait également comme médicament.

Le papyrus médical de Berlin n'est pas du reste le seul monument de l'art thérapeutique qui se soit conservé de l'antiquité égyptienne jusqu'à nos jours. Dans la collection des papyrus hiératiques du Musée de Leide publiés sous les auspices du gouvernement des Pays-Bas par le Dr. Leemans, il se trouve (I, 345) des fragments d'un traité médical qui, par son écriture, rappelle l'âge du papyrus de Berlin. La valeur scientifique des restes du papyrus est inférieure à celle de notre papyrus, les prescrits thérapeutique ne formant qu'une très-faible portion au milieu d'une foule de chapitres pleins du charlatanisme le plus ridicule.

Il en est de même pour quelques textes médicaux de la littérature démotique dont nous devons la connaissance encore au Dr. Léemans. Ils se trouvent à la suite du grand papyrus à transcriptions grecques du musée de Leide publié sur les planches de la première livraison des „Monumens égyptiens du Musée d'antiquités des Pays-Bas à Leide.“ Les recettes ou remèdes, également comme dans le papyrus médical de Berlin, y portent le nom de rera.t. Pour donner une épreuve de la manière dont on a fait

les prescrits thérapeutiques dans le papyrus démotique, je fais suivre la traduction de deux morceaux assez complets et assez intelligibles.

XII, V. lign. 1—3. „Remède pour étancher le sang: „L'eau de Ḥe-„mou-ô*) en vinaigre (ḥenq), donne-le à boire à la femme le matin, avant „qu'elle ait mangé, jusqu'à ce qu'il s'arrête.

Le morceau XII, XI. lign. 7—9 contient: „un excellent remède pour „guérir le pied atteint d'une entorse: lave son pied avec de l'eau de melon „(śouba = ϣοοβε), frotte-la avec force sur son pied."

La plupart des recettes regarde les philtres. C'est ainsi, par exemple, qu'une recette (XVIII, 23) est précédée du titre: „pour donner le coeur „d'une femme vers un homme." Une autre recette (XIII, XIII, 10) est censée „faire la femme aimer son mari", encore une autre, quelques lignes plus loin, „faire la femme aimer le coït." Parmi les médicaments il y a un grand nombre qui ne présentent que les formes démotiques de ceux que nous rencontrons dans le papyrus médical de Berlin. C'est ainsi qu'on y trouve: l'eau, le vin (une fois XII, VII arp as af-helk ⲏⲣⲡ ⲁⲥ ⲉϥϩⲟⲗϭ „vin vieux et doux"), l'huile (n måå.t „véritable", — n sim „d'herbe", — n koupra „de cyprès"), onguent (skenen, ⲥⲟⲃⲛ̄: — n wårt, ⲛ̄ ⲟⲩⲏⲣⲧ „de rose", sšen „de lotus"), ḥenq ou ḥenqå „le vinaigre", le miel (miel „véritable", miel de Chår ou „de Syrie"), le lait, le sel (ḥmåå), le raisin (on en nomme „le suc", les feuilles, le bois, etc.) et une grande foule d'arbres et de plantes ou des portions de plantes que je me dispense d'énumérer. Comme étant du nombre des minéraux j'y ai distingué: nitrum, stibium, magnesia, ferrum et plusieurs autres minéraux. L'urine y joue de même son rôle, non moins le sang de quelques quadrupèdes et d'oiseaux ainsi que d'autres parties du règne animal.

Je dois me borner à ces remarques que je pourrais augmenter par des observations bien intéressantes au sujet des termes techniques, employés dans le papyrus démotique, en comparaison avec ceux du papyrus hiératique de Berlin qui n'en offre que l'antique prototype de formules devenues d'usage dans l'art thérapeutique des anciens Égyptiens.

Le monument le plus moderne de la science thérapeutique des Égyptiens, que je ne veux pas passer sous silence, est contenu dans deux feuilles d'un manuscrit copte publié par Zoëga dans son „Catalogus codicum Copticorum

*) C'est sans doute le mot haemos mentionné par Apulejus comme la traduction égyptienne du mot grec bien connu *βάτος*.

manu scriptorum in Museo Borgiano“ sous le numéro CCLXXVIII (pag. 626 et suiv.). Ces feuilles paginées ⲥⲛⲍ (241) et ⲥⲛⲇ (244) appartenaient à un grand ouvrage perdu, au sujet des maladies du corps humain, écrit en dialecte Sahidique, celui de la Haute-Égypte, et reproduisant indubitablement en langue et en écriture moderne quelque tradition des connaissances thérapeutiques des anciens Égyptiens. Ce qui est en resté, sur les deux feuilles en question, traite diverses formes des exanthèmes. Je regrette que Mr. Chabas, qui sans doute a eu connaissance de ce curieux morceau de la littérature profane des Coptes, n'ait pas tiré profit de ce manuscrit pour son travail sur le papyrus médical de Berlin. Il aurait pu démontrer que l'ancien papyrus de Memphis répète exactement les formules dont s'est servi l'auteur du traité médical copte jusqu'à la présence de prières adressées à la divinité, dont le manuscrit copte n'est pas exempt. Si l'auteur du manuscrit du temps des Ramessides s'adresse à la déesse Isis, au dieu Horus et à d'autres dieux et déesses de la mythologie égyptienne, l'auteur chrétien copte les a changés dans les bons archanges „Oriel, Gabriel et Raphael“ qu'il conjure d'accorder la guérison à l'homme atteint d'une certaine maladie.

Berlin, imprimé chez Unger frères.

1.

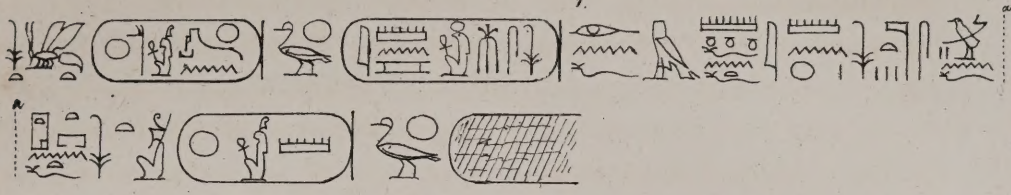

2.

3.

4.

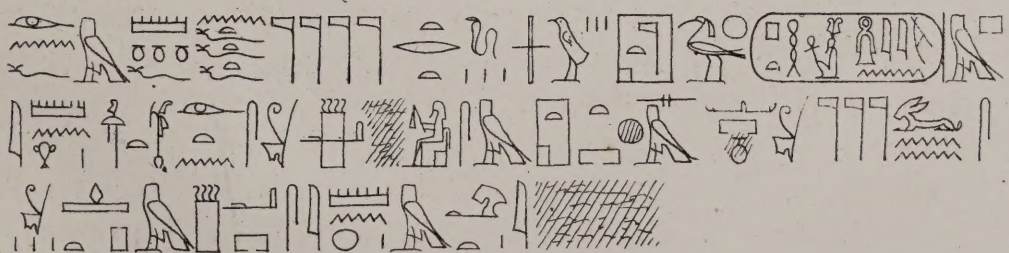

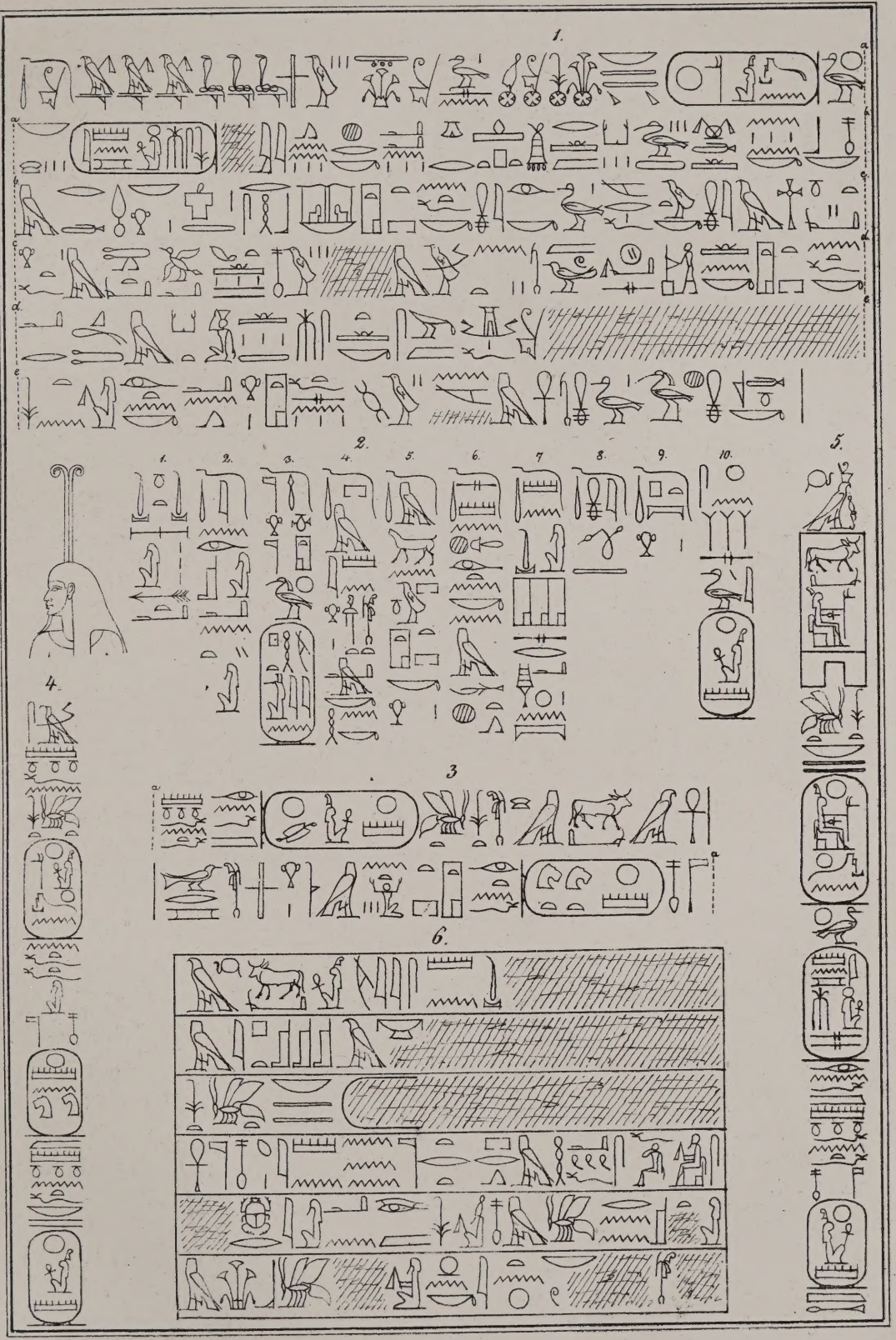
1.
2.
1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10.
3
4.
5.
6.

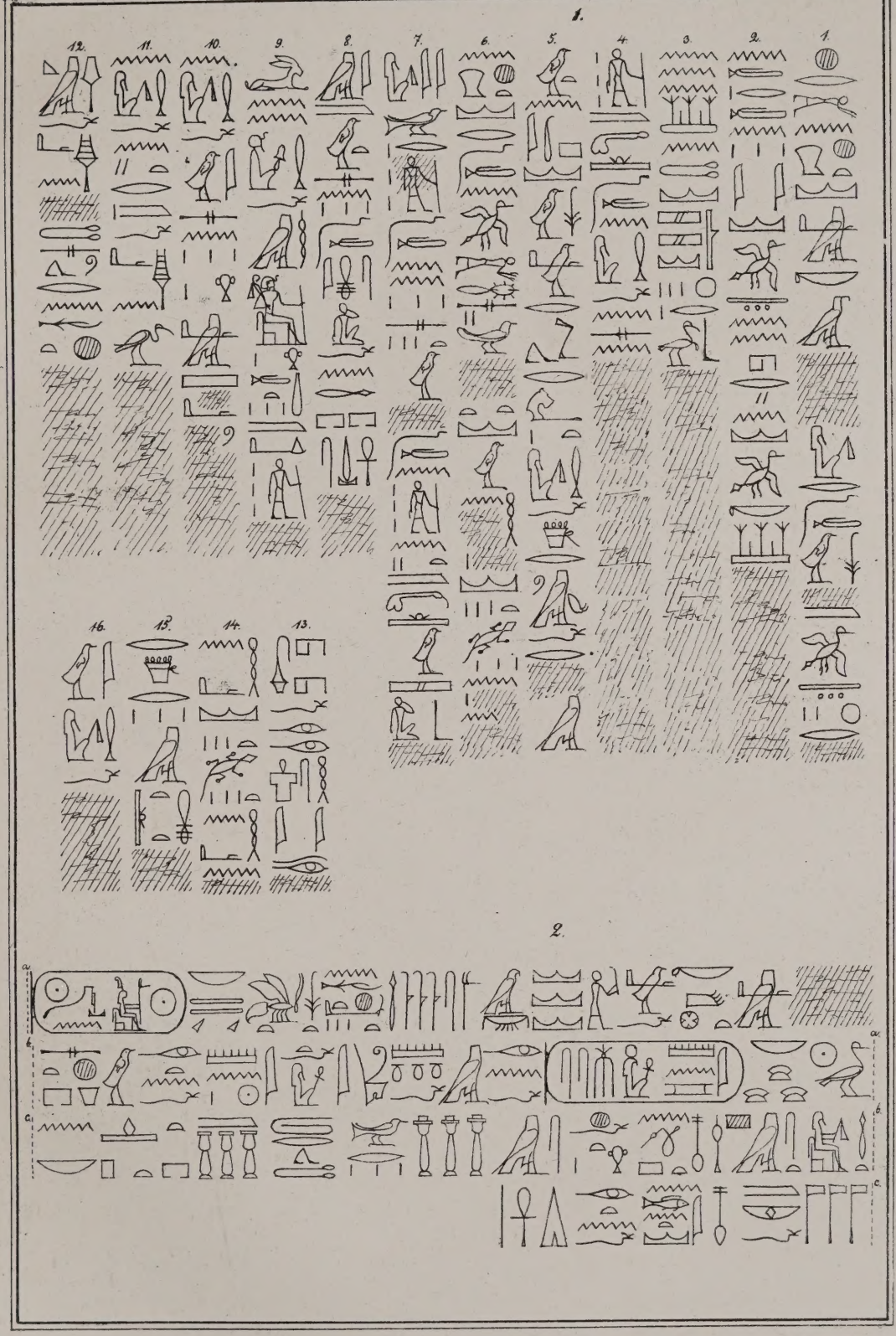
1.
2.

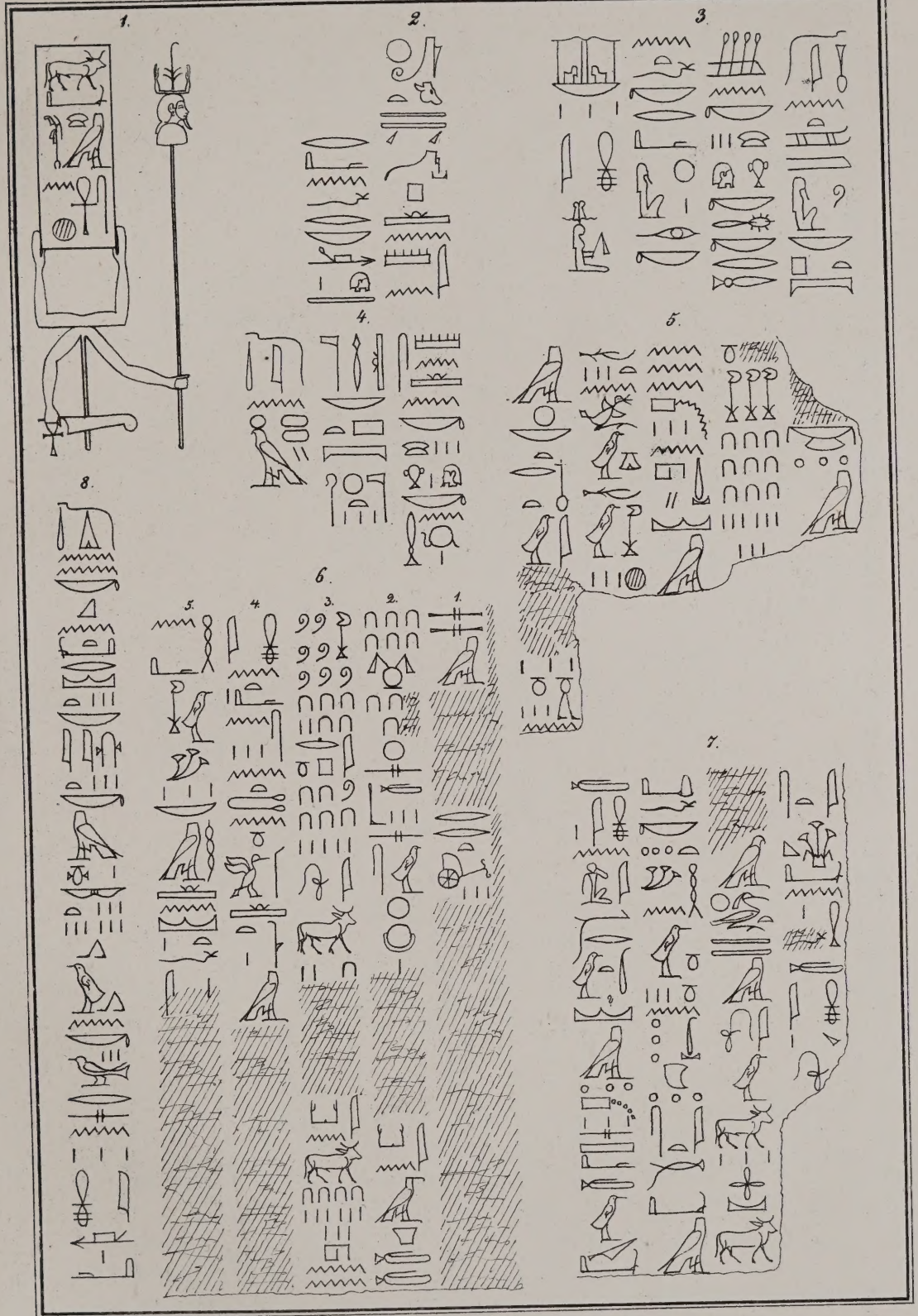
1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.

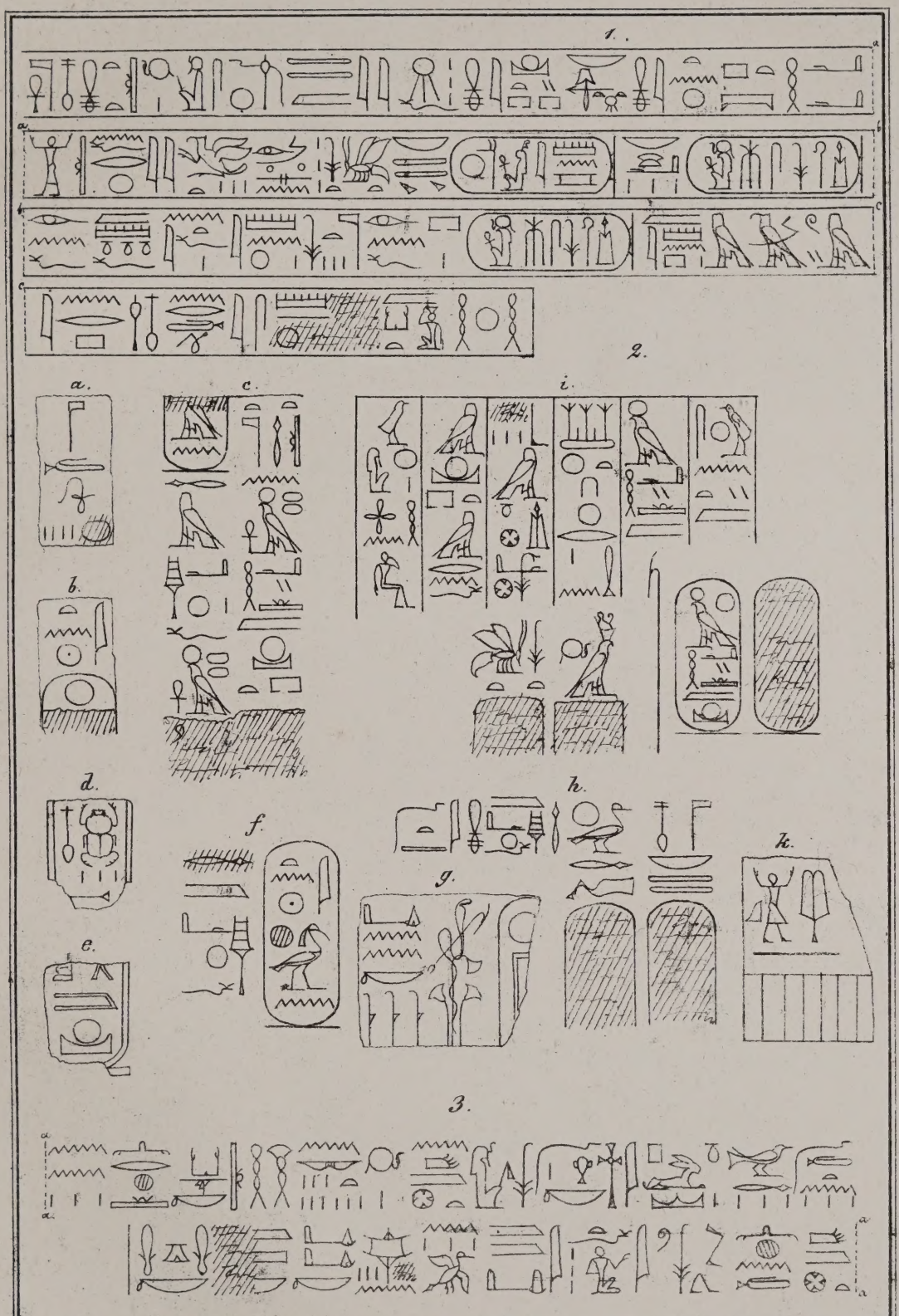
1.
2.
a.
b.
c.
d.
e.
f.
g.
h.
i.
k.
3.

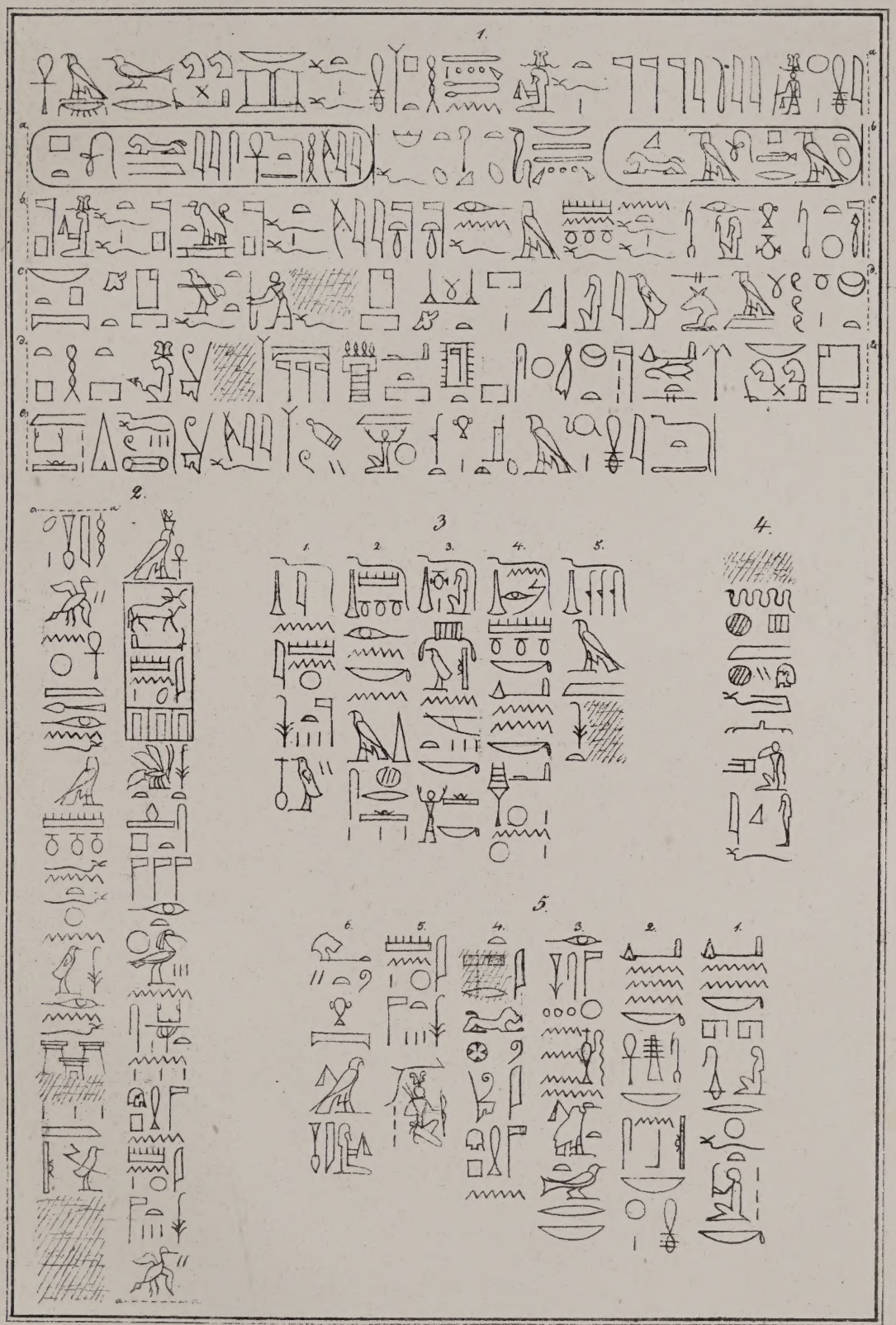
1.
2.
3
1.
2.
3.
4.
5.
4.
5.
1.
2.
3.
4.
5.
6.

1.

2.

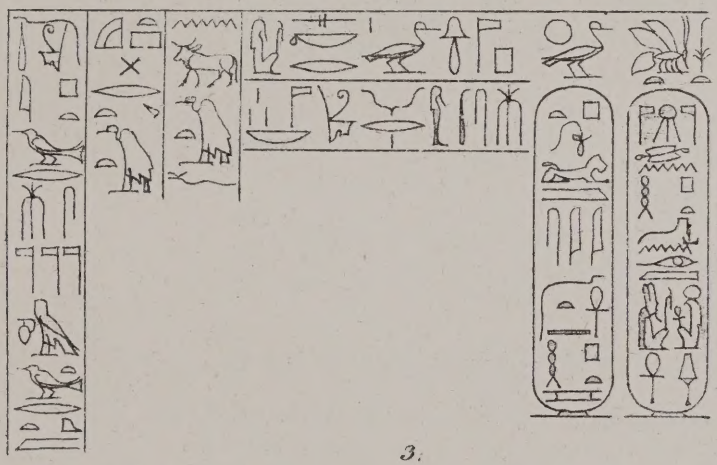

3.

4.

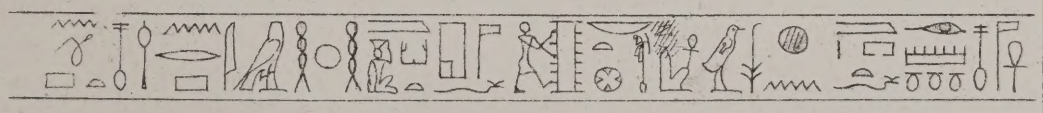

5.

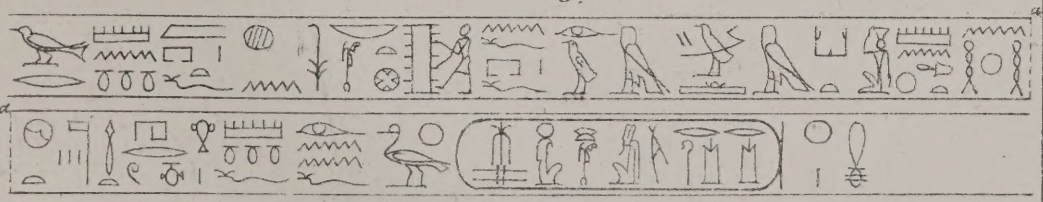

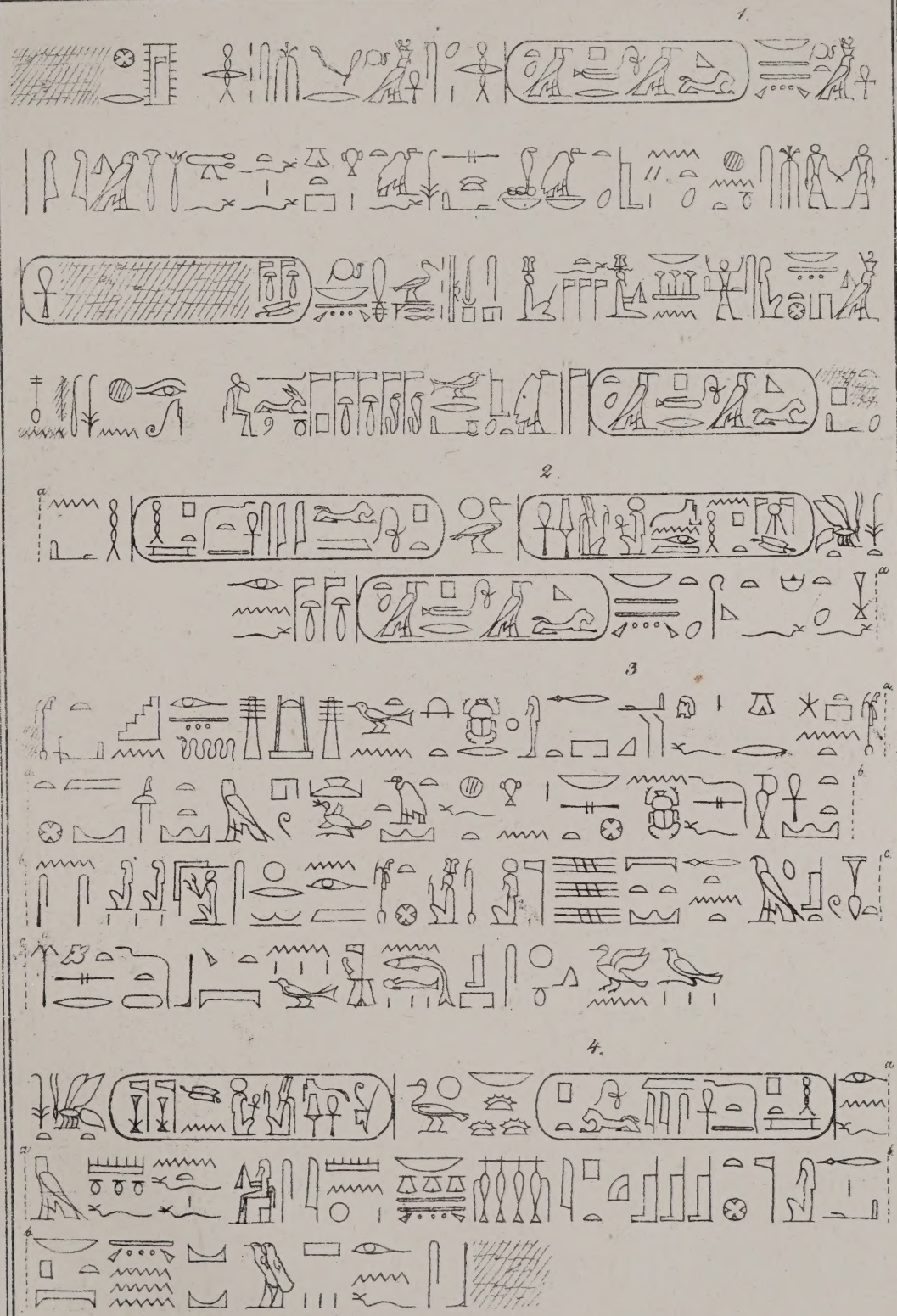
1.
2.
3.
4.

1.

2.

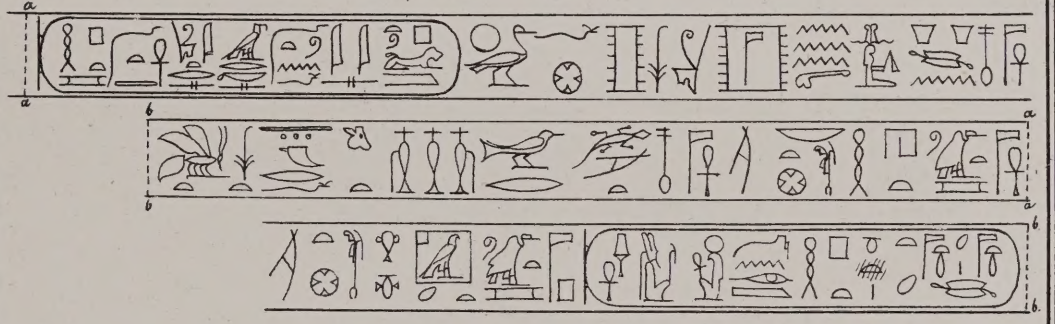

3.

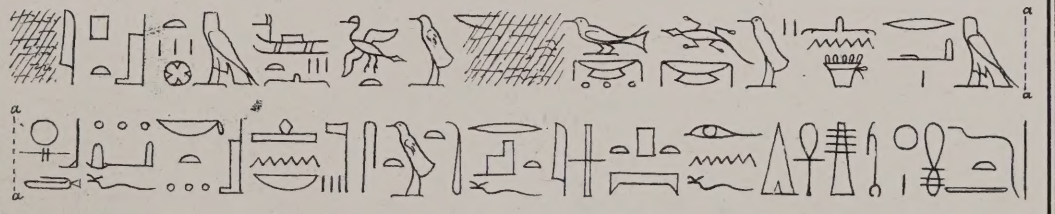

4.

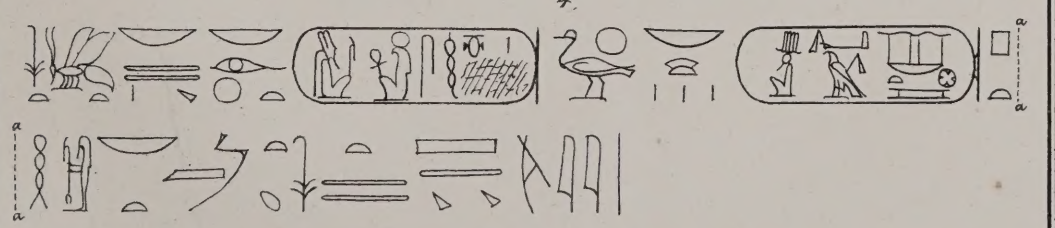

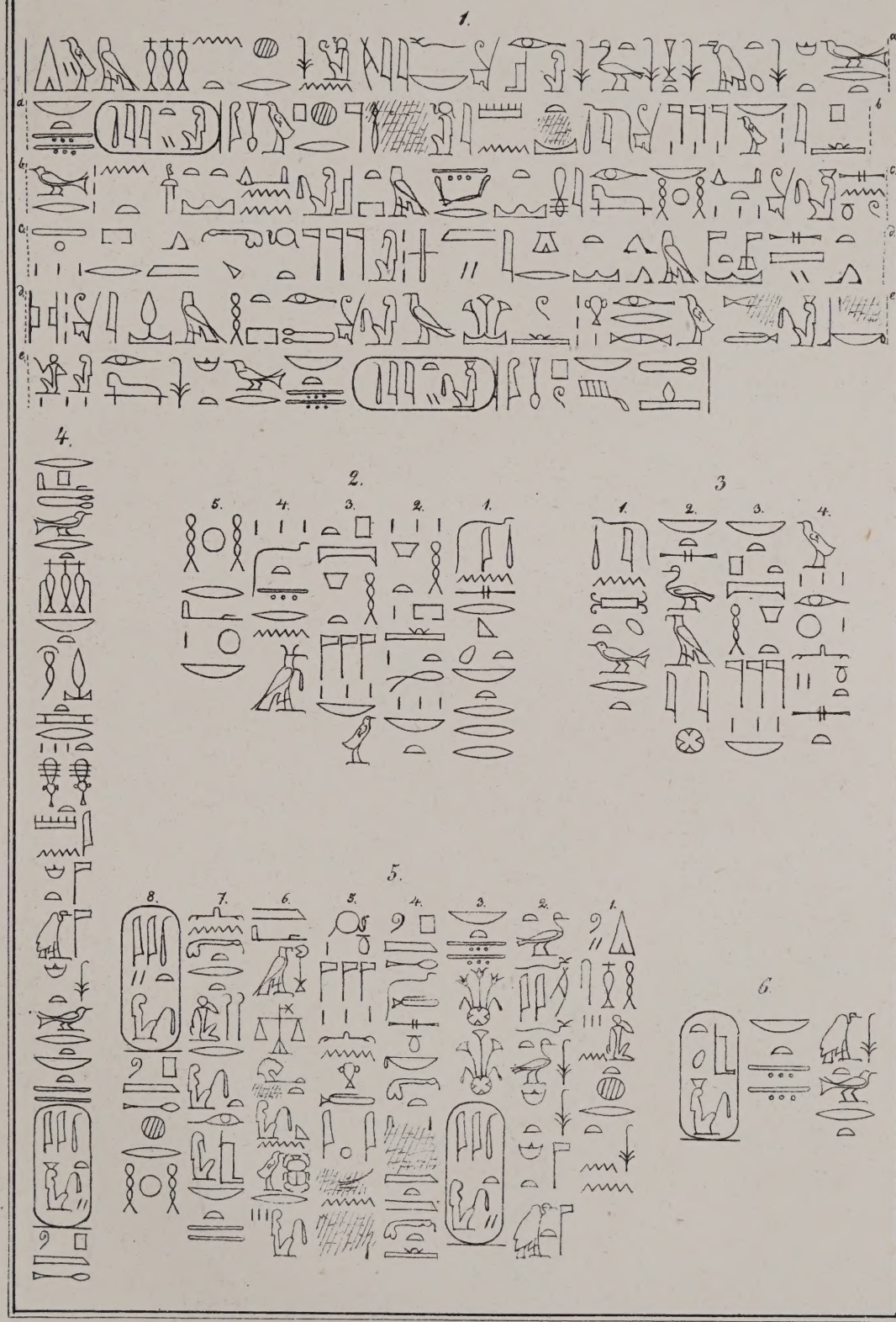
1.
2.
3.
4.
5.
6.

17.
16.
15.
14.
13.
12.
11.
10.
9.
8.
7.
6.
5.
4.
3.
2.
1.
1.
2 a.
2 b.
3.

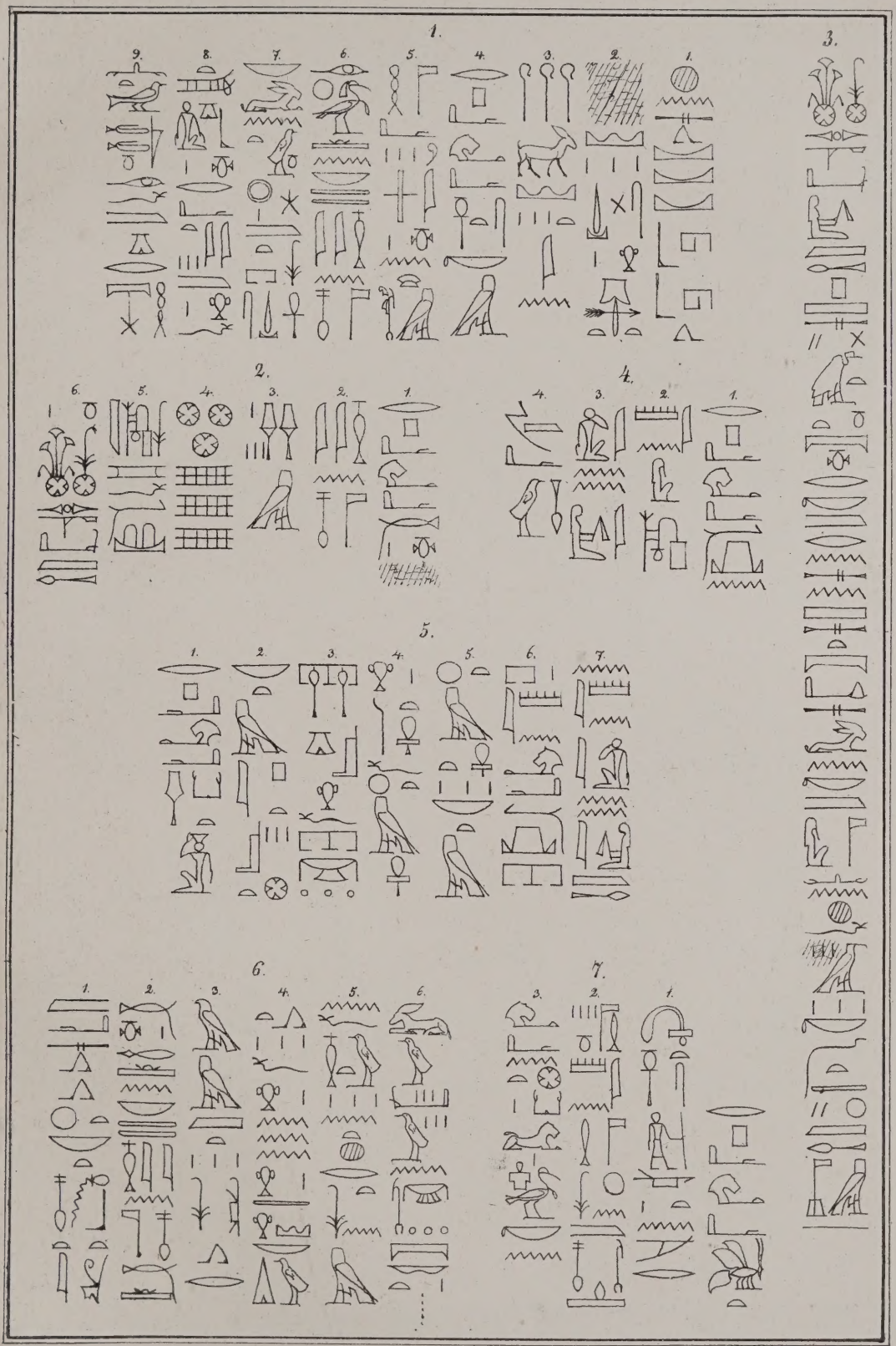
1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.

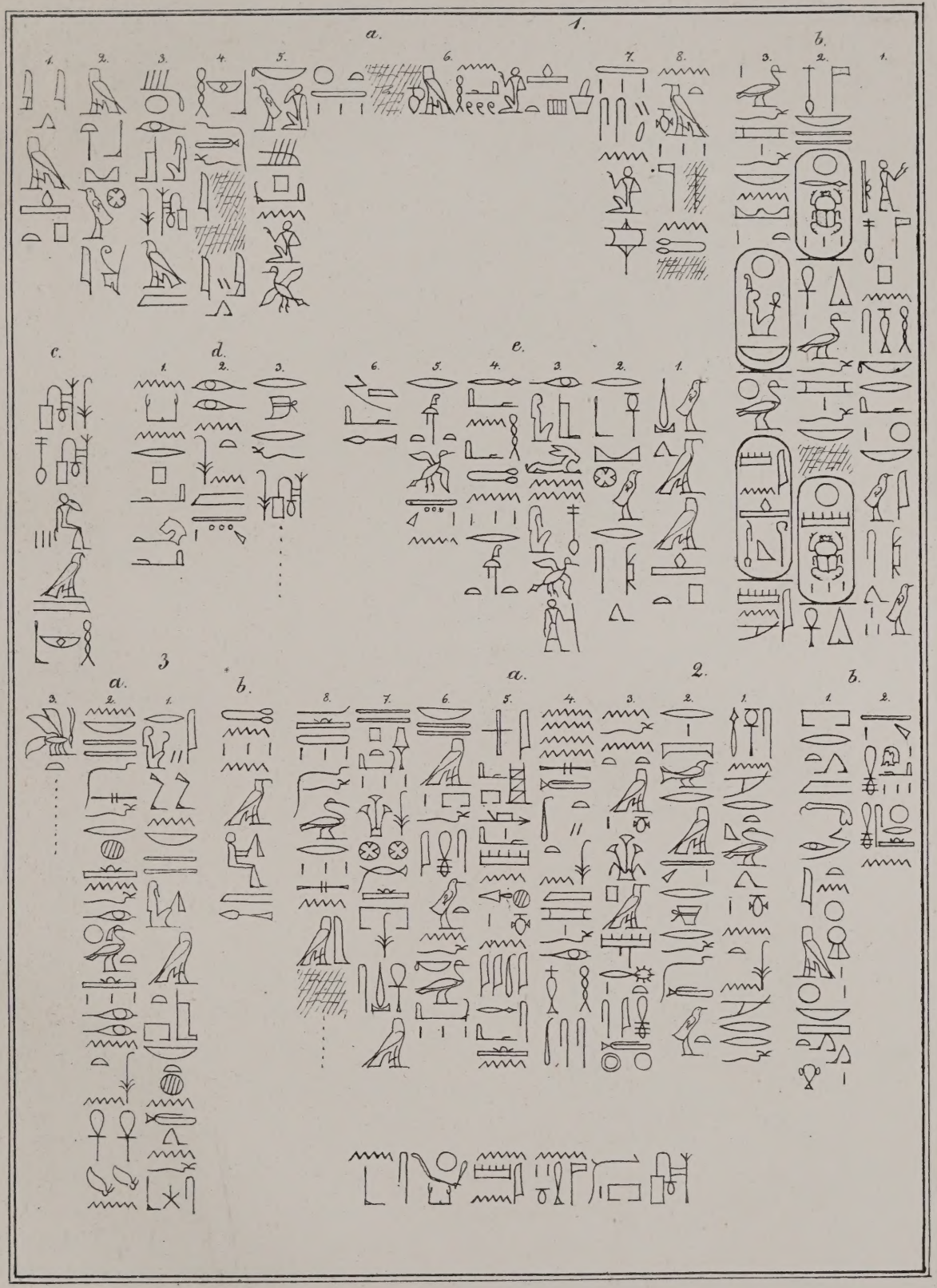
1.
a.
b.
c.
d.
e.
2.
3.

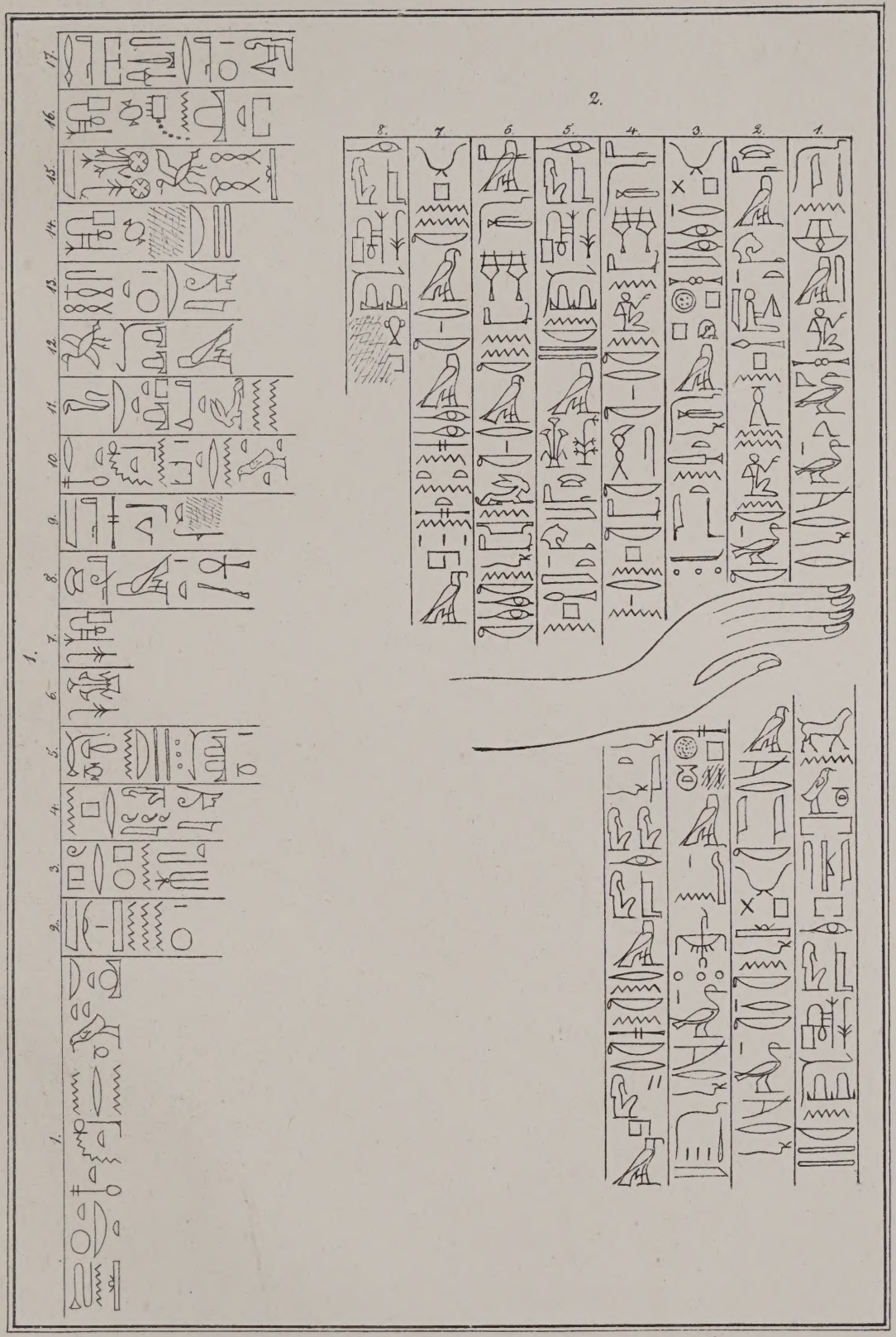
1.
2.

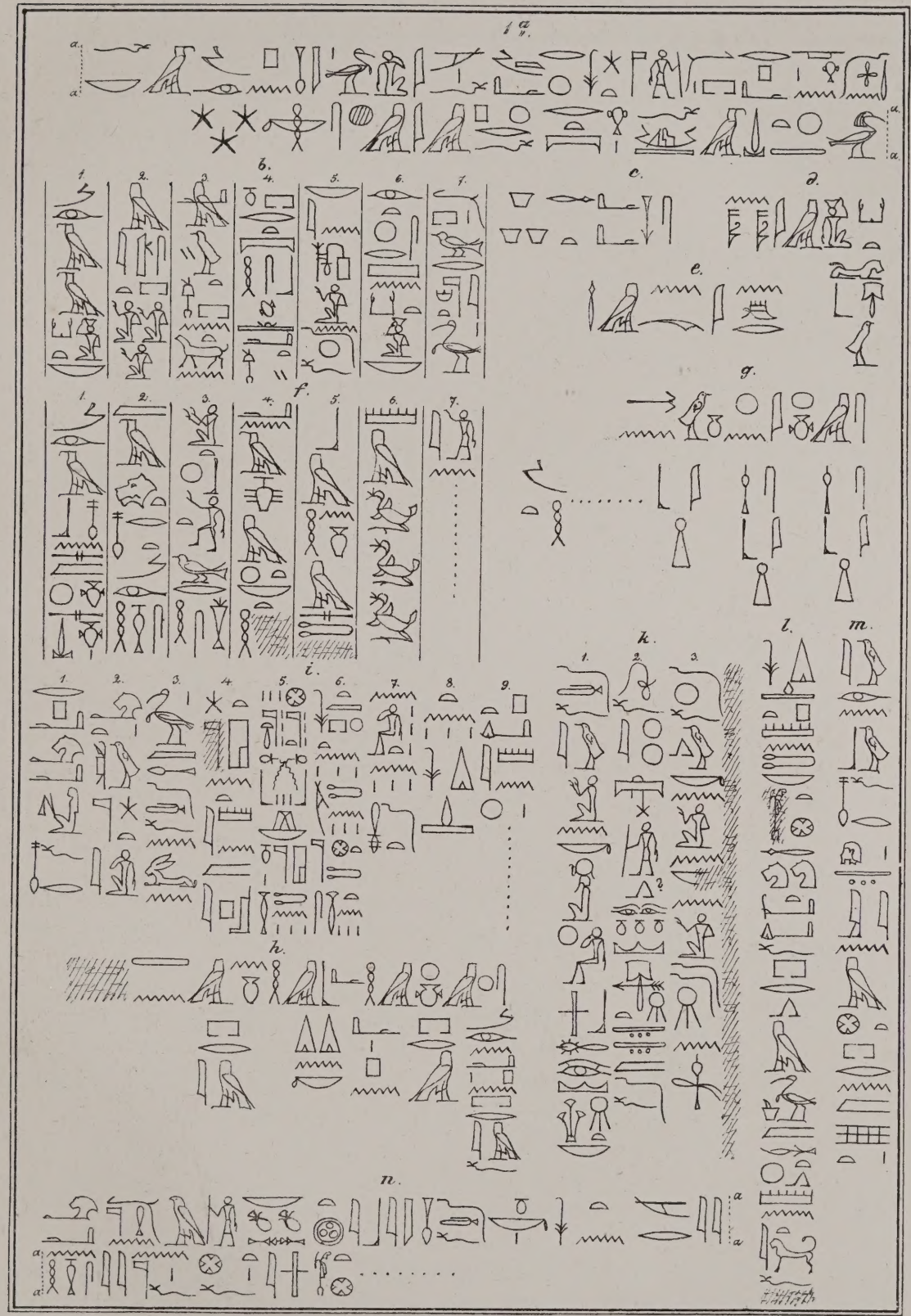
a.
b.
c.
d.
e.
f.
g.
h.
i.
k.
l.
m.
n.

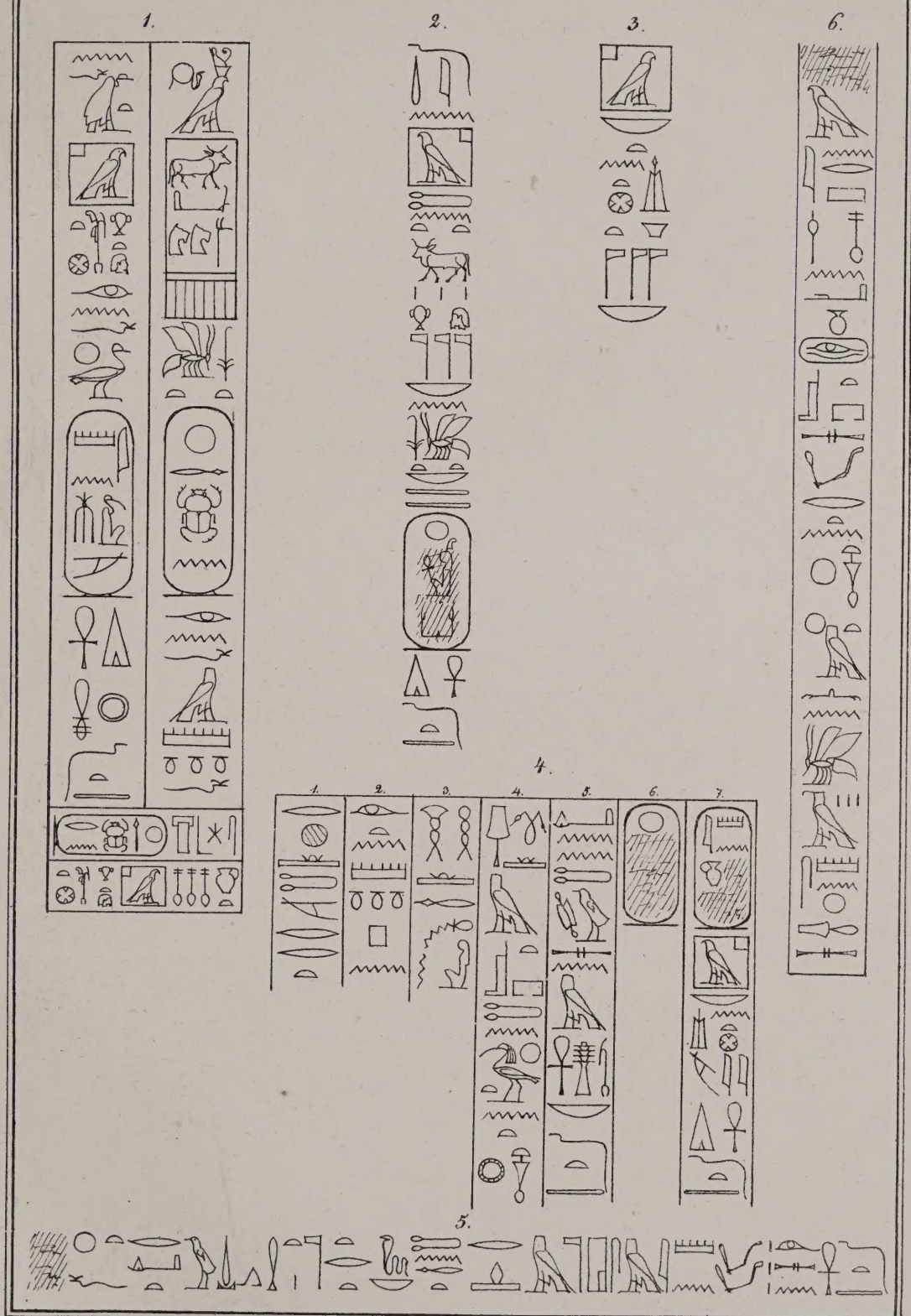
1.
2.
3.
6.
4.
1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
5.

1.
2
3.
4.
5.

1.

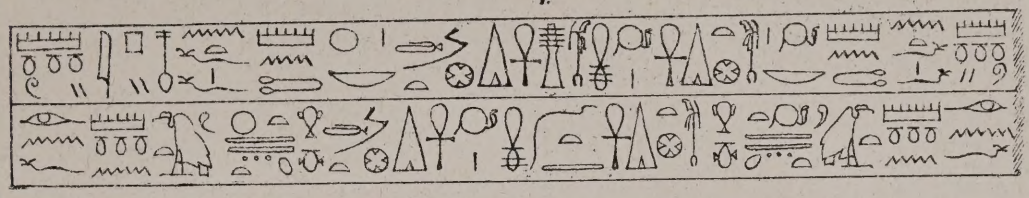

2.

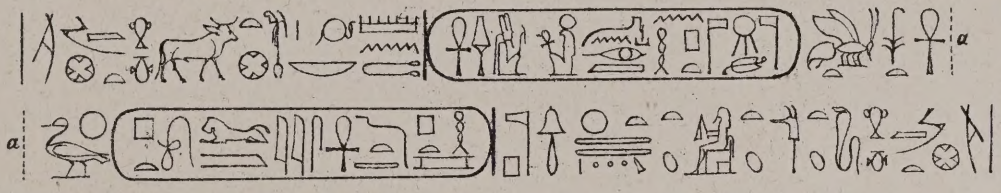

3.

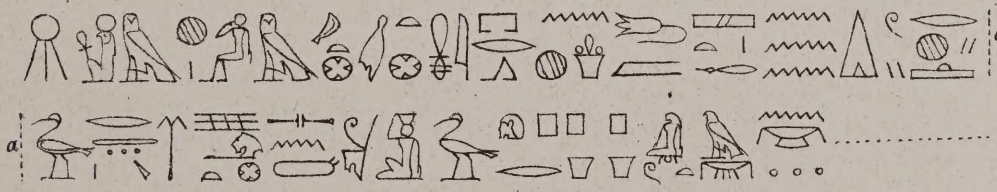

4.

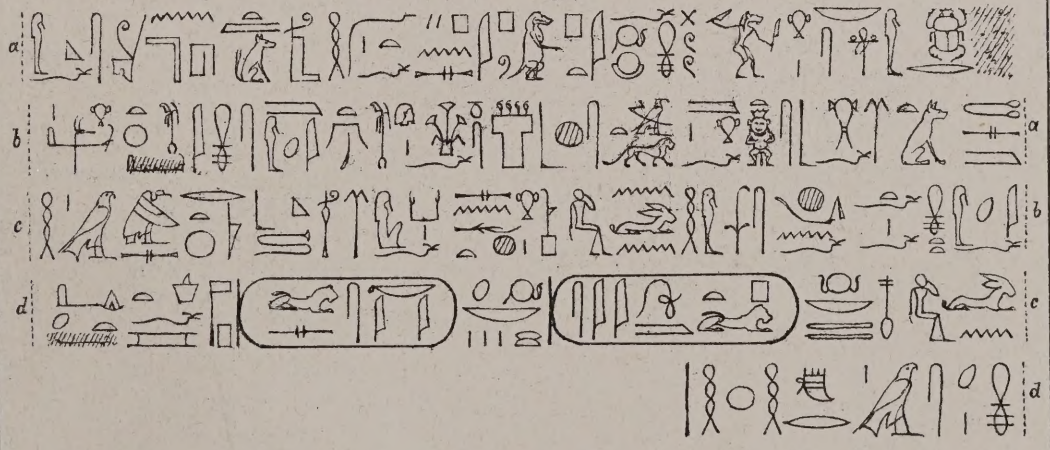

1.

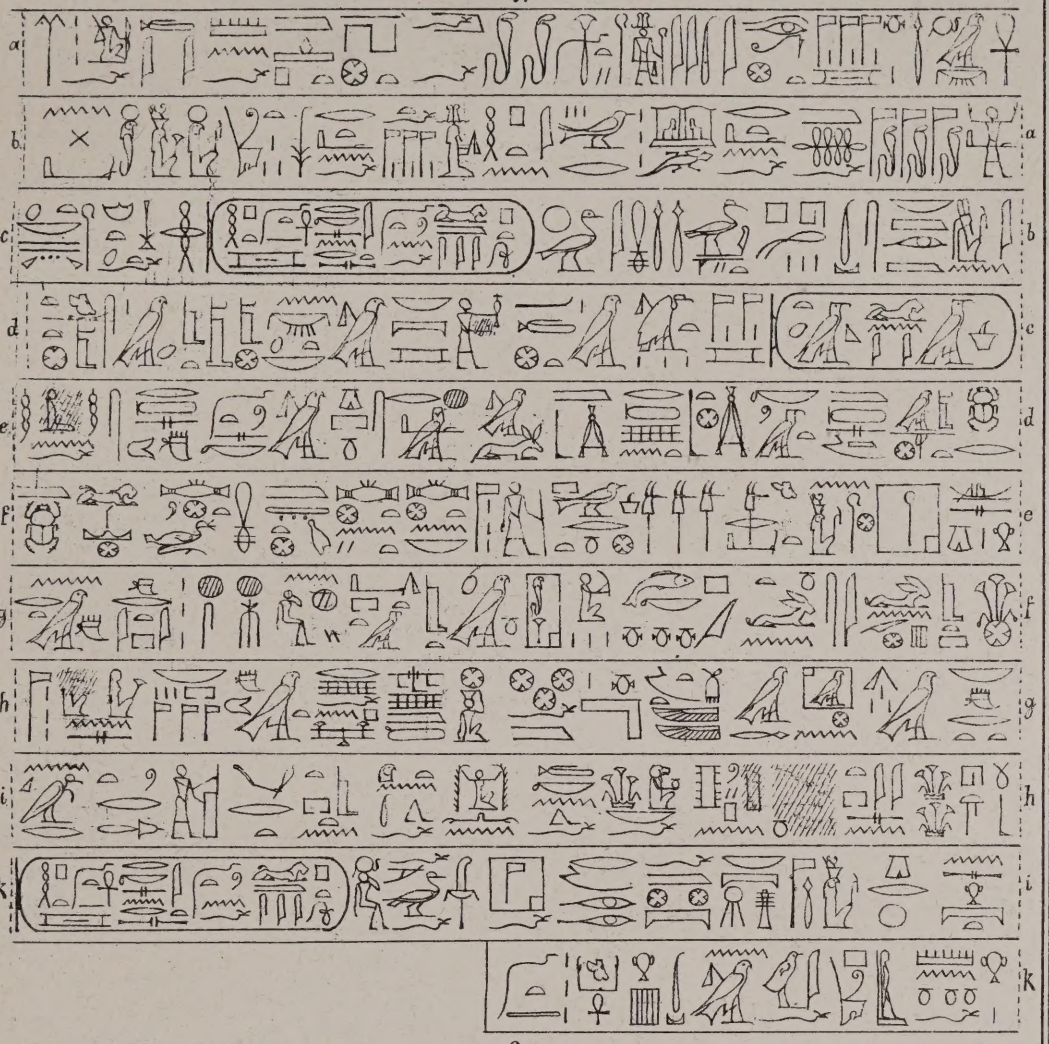

2.

3.

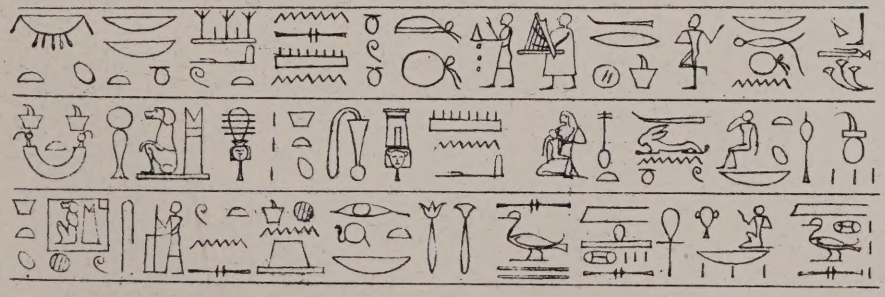

1.

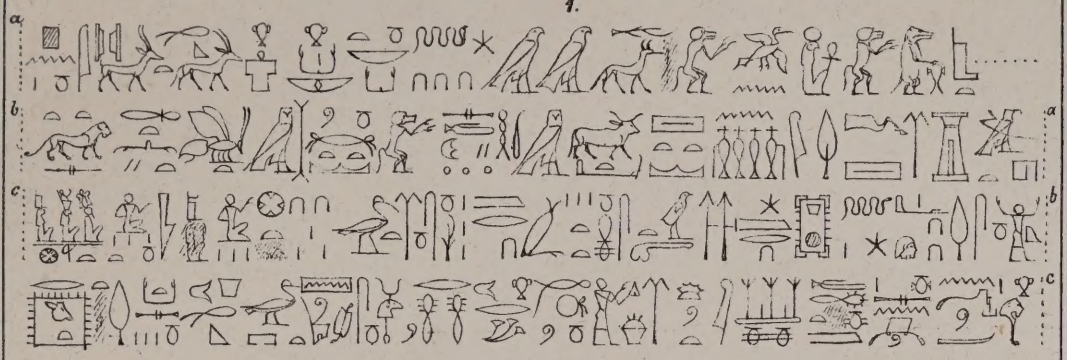

2.

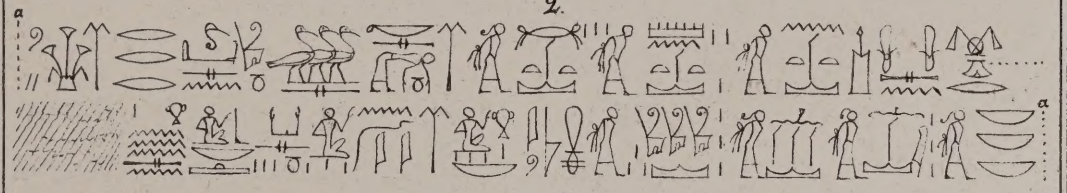

3.

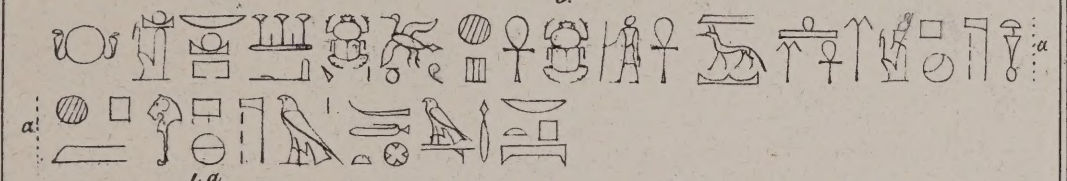

4a.

5a.

5b.

4b.

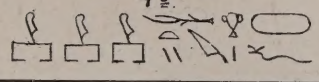

6.

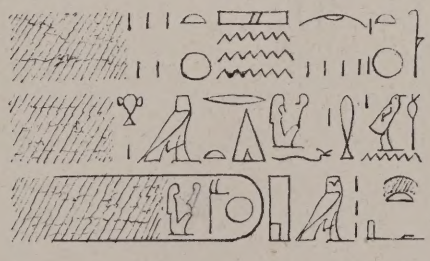

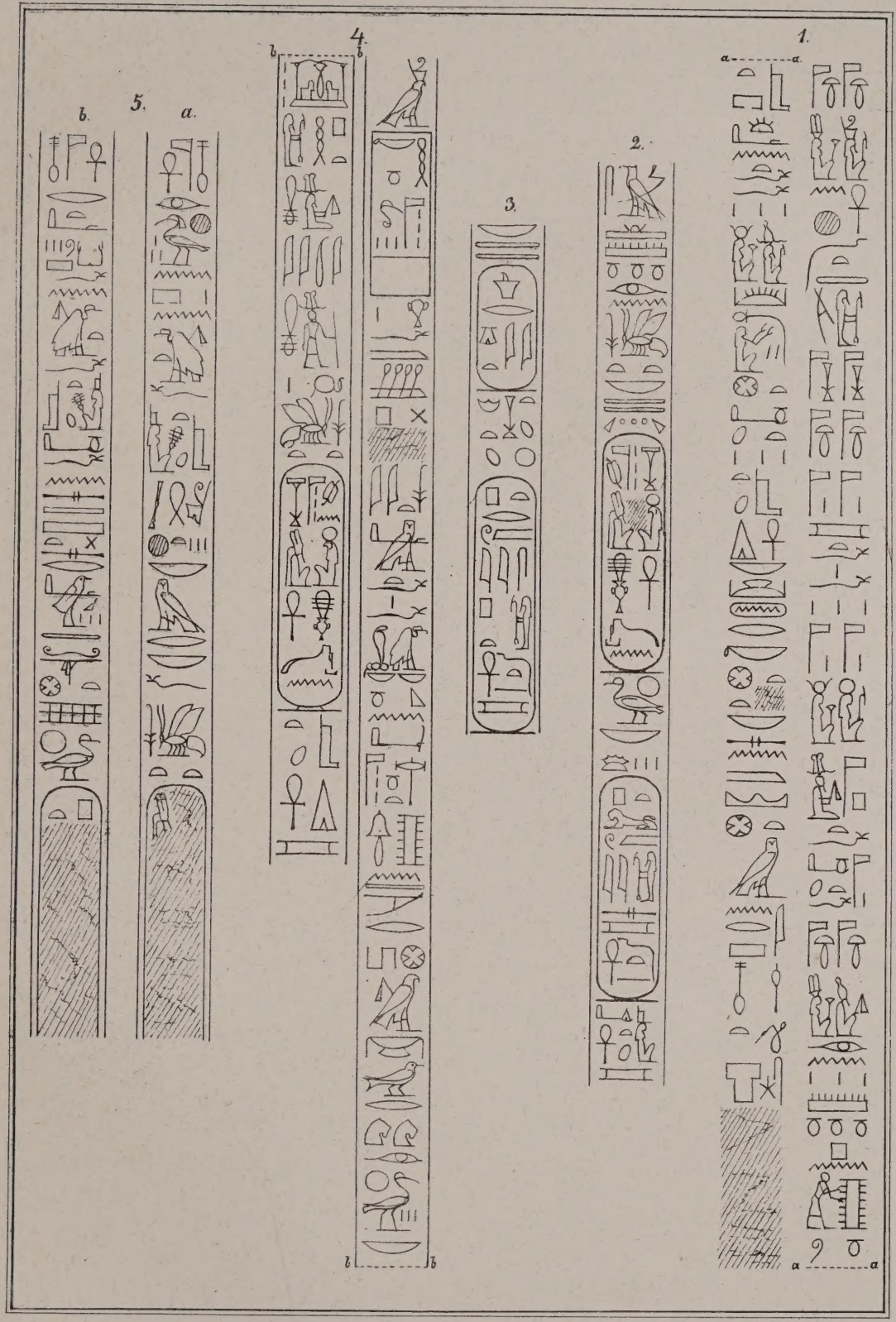
1.
a
a
2.
3.
4.
b
b
b
b
5.
a.
b.

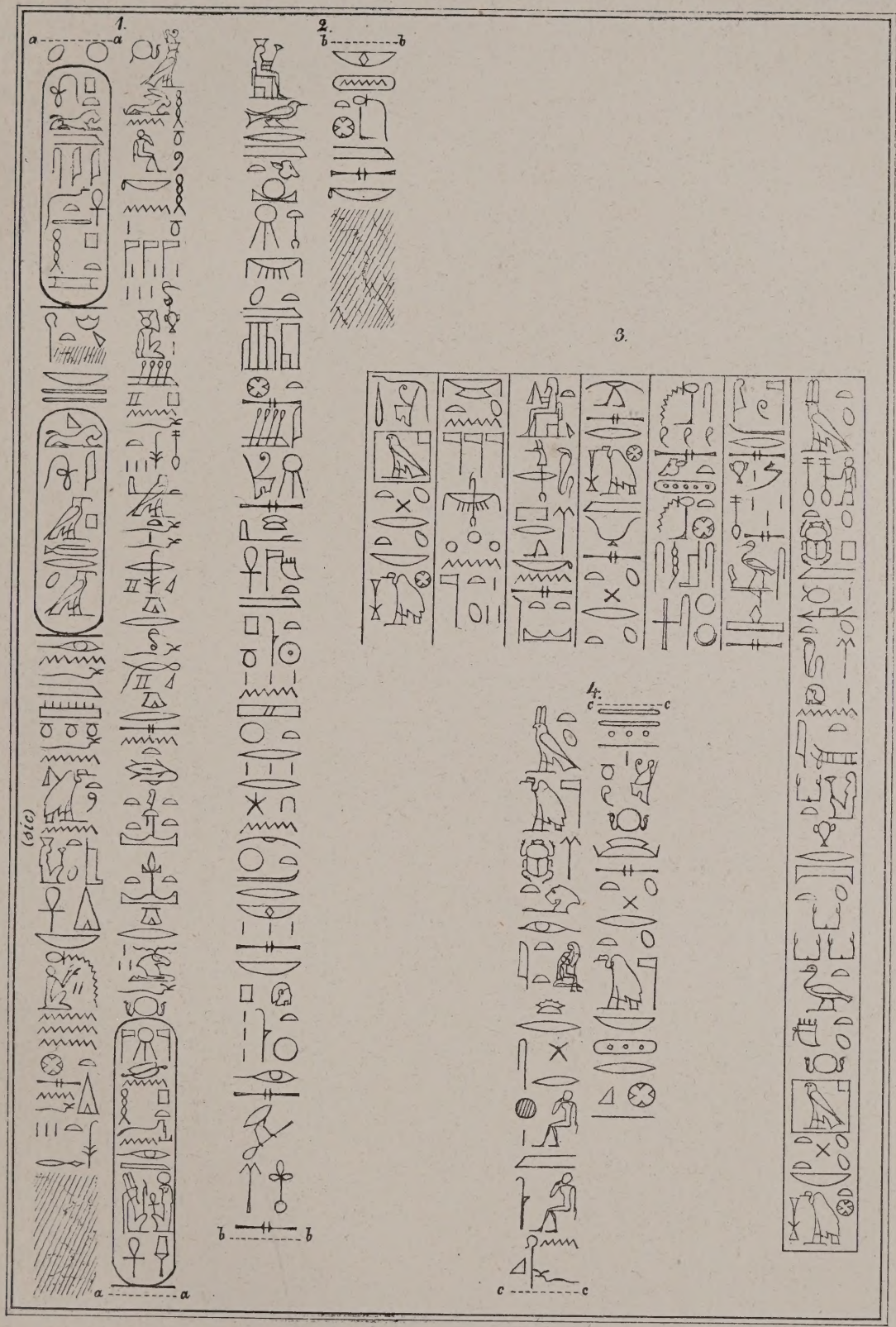
1.
a a
(sic)
a a
2.
b b
b b
3.
4.
c c
c c

1.

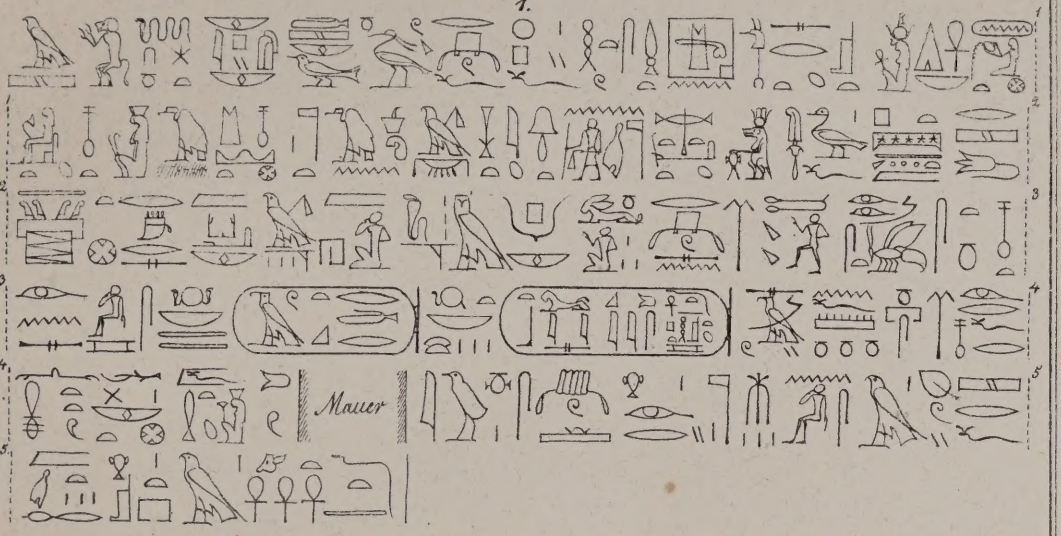

2.

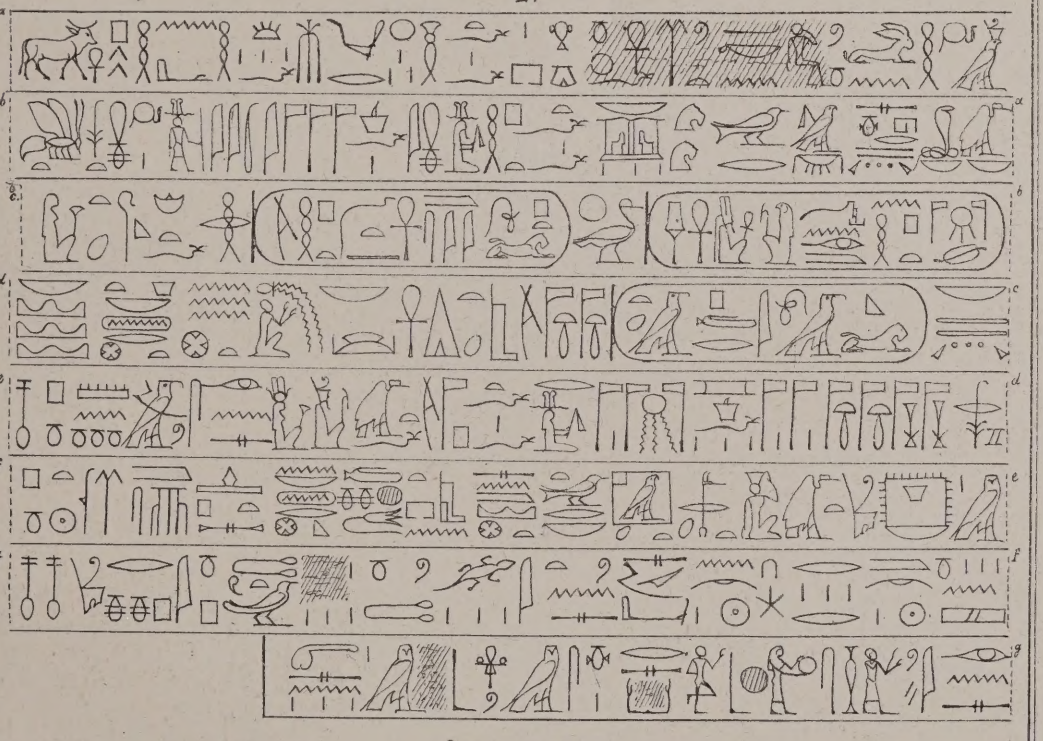

3.

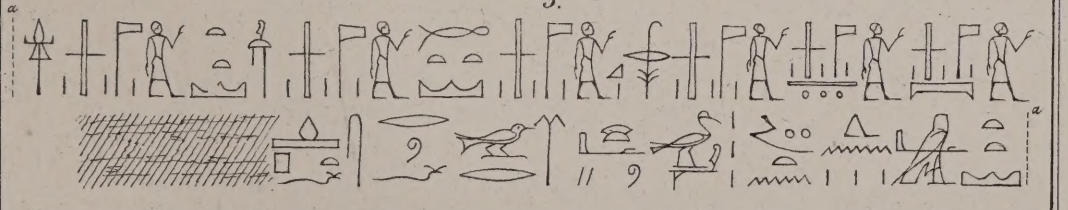

1.
2.
3.
4
a
b

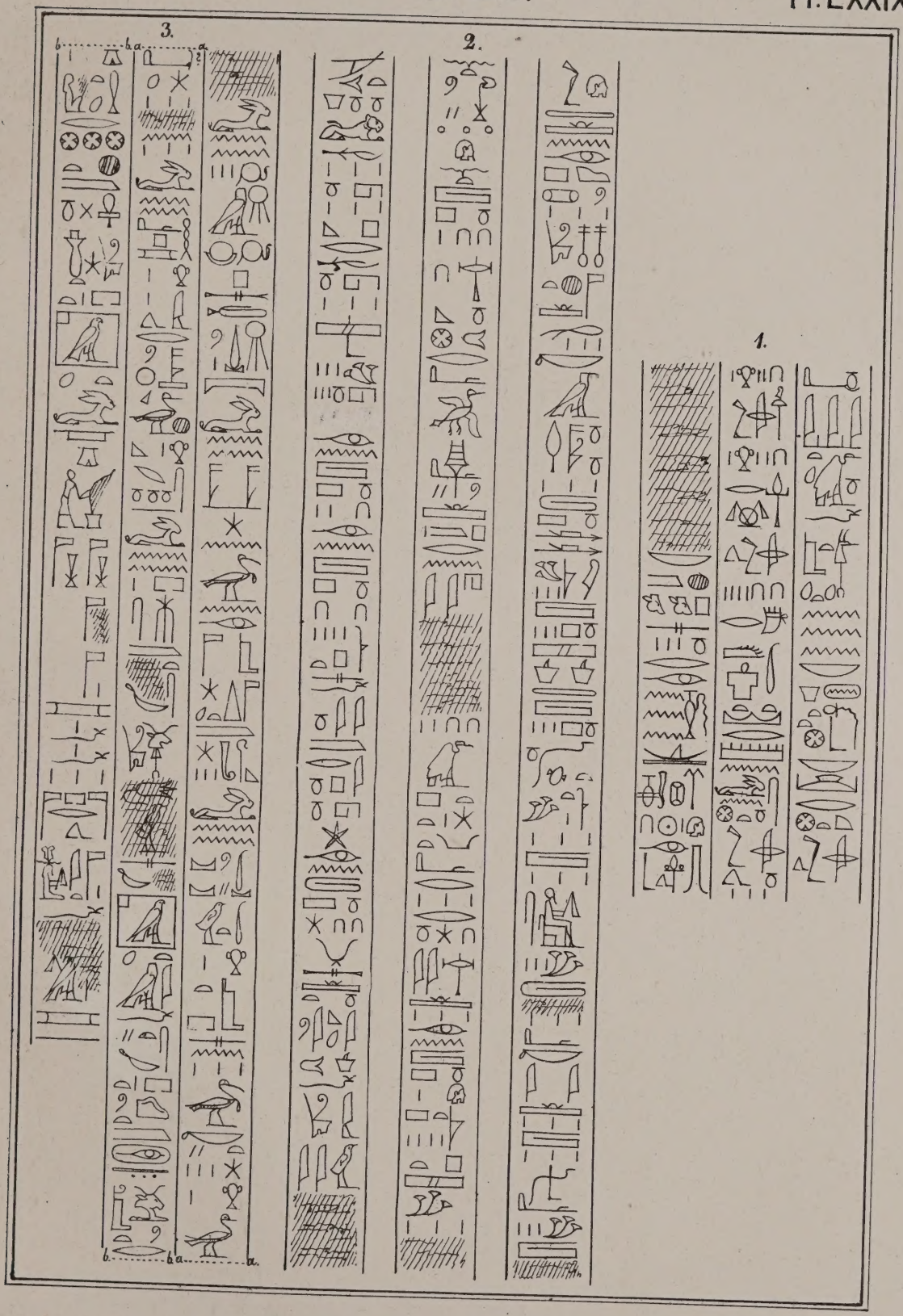
1.
2.
3.
b a a
b a a

a.
b.
c.
d.
e.
f.
g.
h.
i.

4.
3.
2.
a
a
a
a
1. (suite)
k.
l.
m.
n.

2.

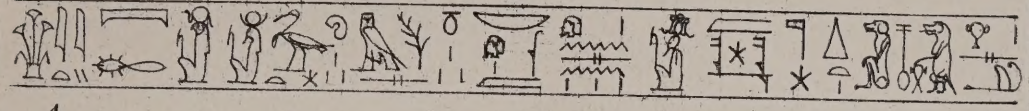

1.

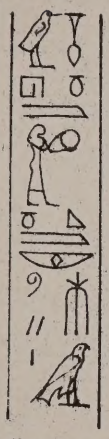

3.

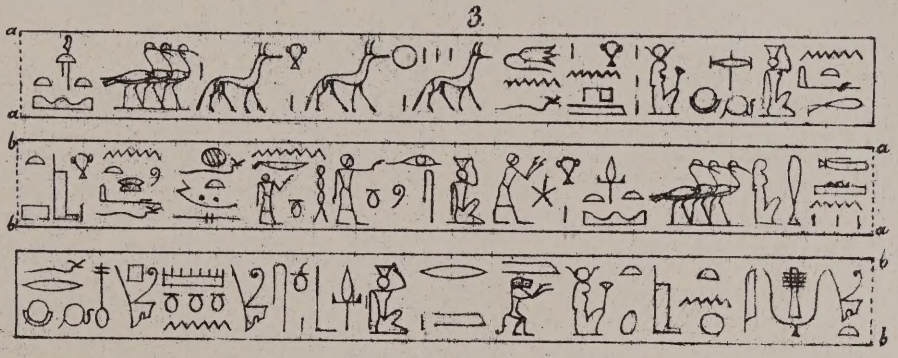

4.

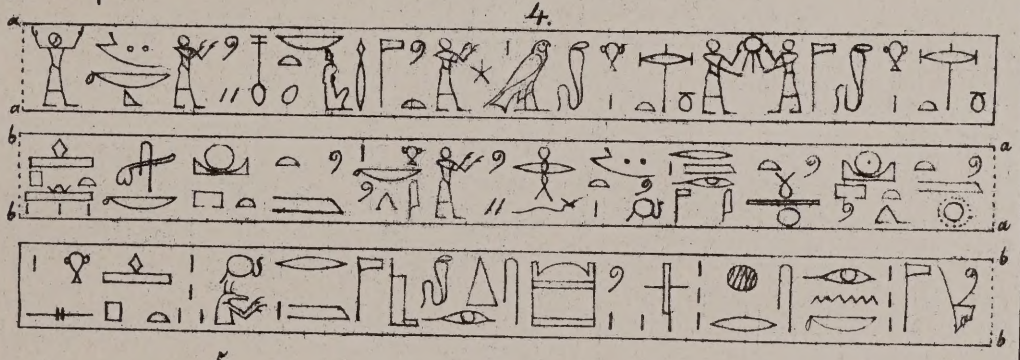

5.

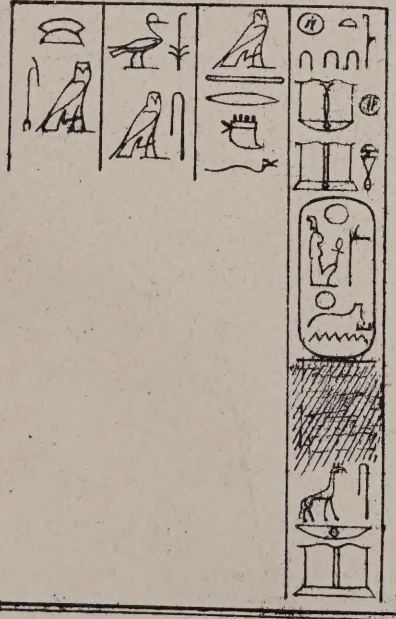

6.

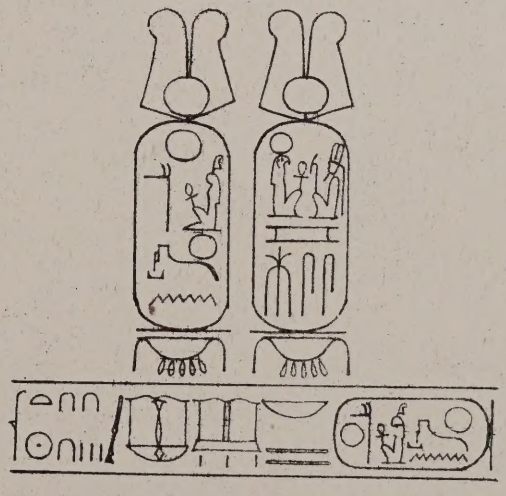

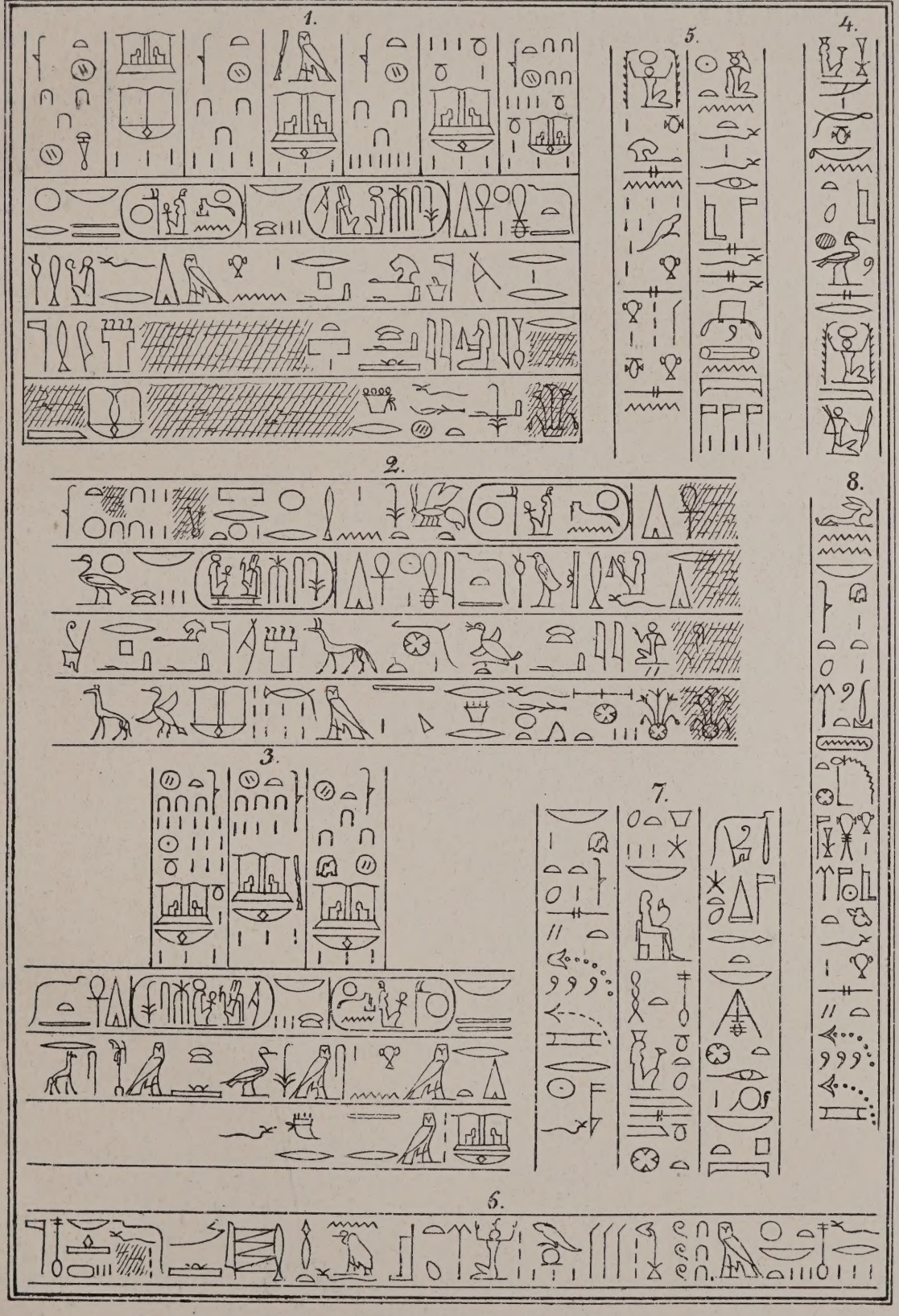
1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.

1.
2.

PAPYRUS MÉDICAL.

Pag. 1.

PL. LXXXV.

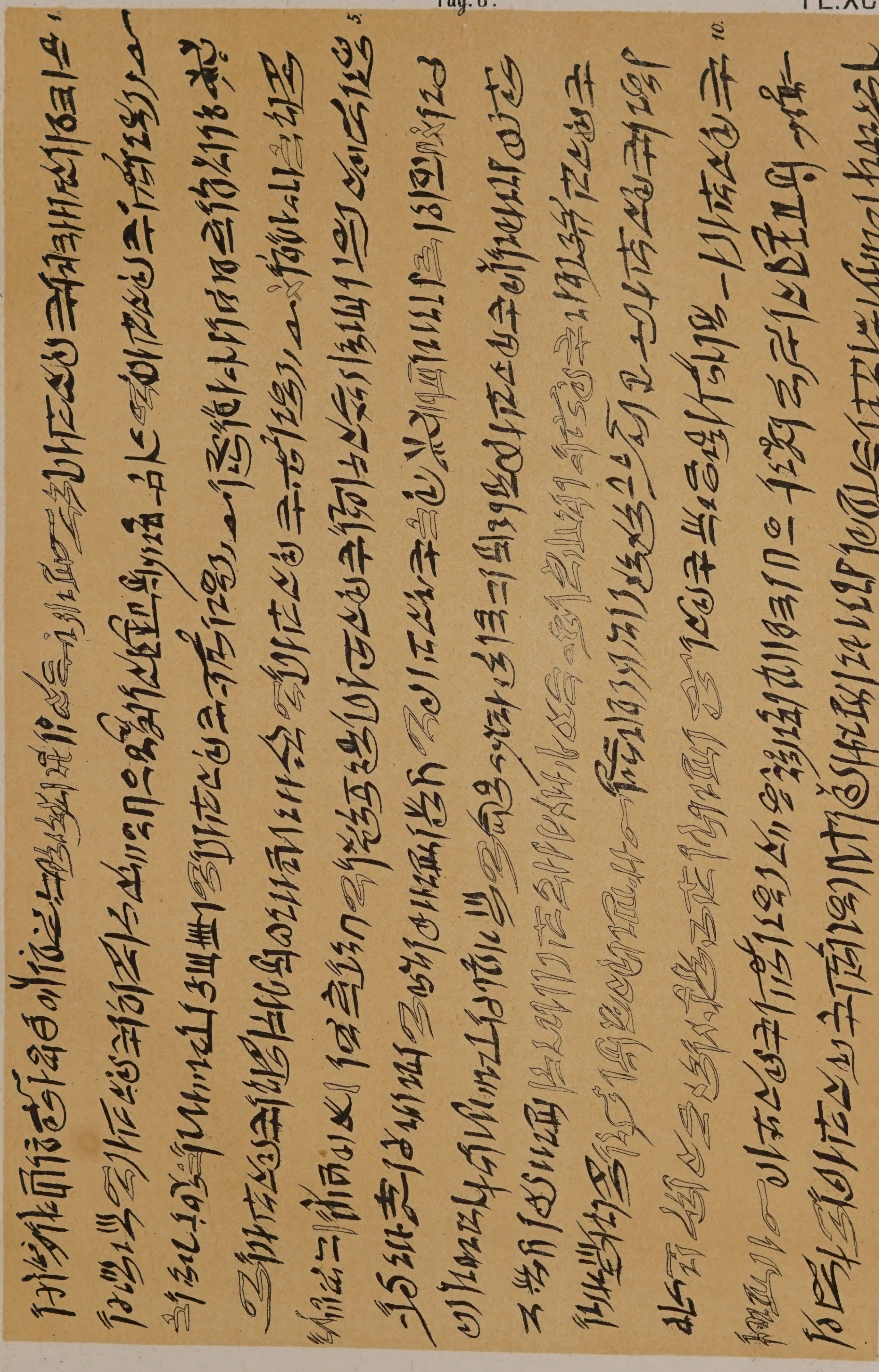

PAPYRUS MÉDICAL.

Pag. 10.

PL. XCIV.

PAPYRUS MÉDICAL.

Pag. 12.

PL. XCVI.

PAPYRUS MÉDICAL.

PAPYRUS MÉDICAL.

Pag. 16.

PL. C.

PAPYRUS MÉDICAL.

Pag. 17.

Pl. CI.

PAPYRUS MÉDICAL.

Pag. 19.

PL. CIII.

PAPYRUS MÉDICAL.

Pag 20.

PL. CIV.

PAPYRUS MÉDICAL.

Verso, pag. 1.

PL. CVI.

PAPYRUS MÉDICAL.

Verso, pag. 2.

PL. CVII.

Verso, pag. 3.

CORRIGENDA.

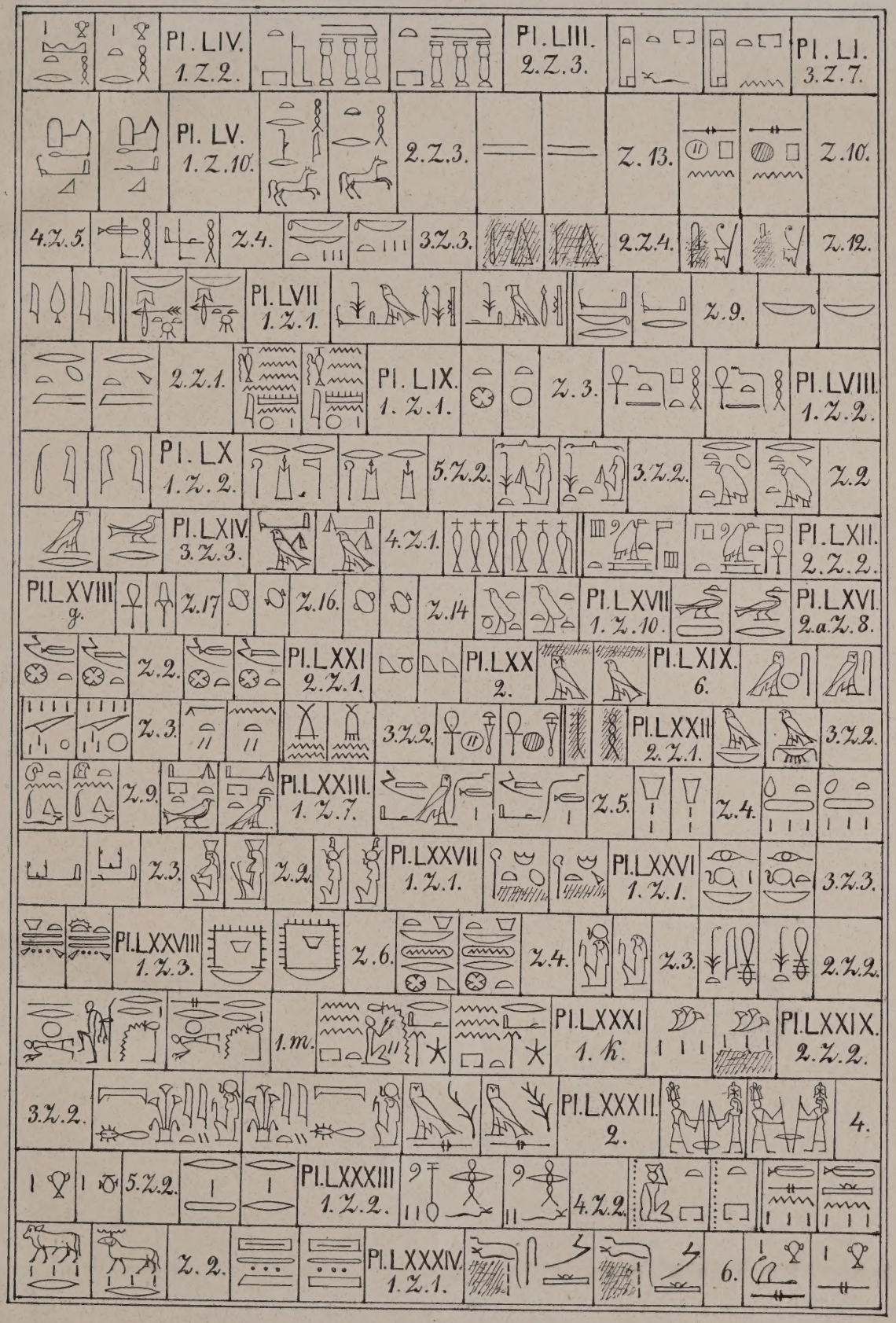
Pl. LIV. 1. Z. 2.
Pl. LIII. 2. Z. 3.
Pl. LI. 3. Z. 7.
Pl. LV. 1. Z. 10.
2. Z. 3.
Z. 13.
Z. 10.
4. Z. 5.
Z. 4.
3. Z. 3.
2. Z. 4.
Z. 12.
Pl. LVII 1. Z. 1.
Z. 9.
2. Z. 1.
Pl. LIX. 1. Z. 1.
Z. 3.
Pl. LVIII. 1. Z. 2.
Pl. LX 1. Z. 2.
5. Z. 2.
3. Z. 2.
Z. 2
Pl. LXIV. 3. Z. 3.
4. Z. 1.
Pl. LXII. 2. Z. 2.
Pl. LXVIII g.
Z. 17
Z. 16.
Z. 14
Pl. LXVII 1. Z. 10.
Pl. LXVI. 2. a. Z. 8.
Z. 2.
Pl. LXXI 2. Z. 1.
Pl. LXX 2.
Pl. LXIX. 6.
Z. 3.
3. Z. 2.
Pl. LXXII 2. Z. 1.
3. Z. 2.
Z. 9.
Pl. LXXIII. 1. Z. 7.
Z. 5.
Z. 4.
Z. 3.
Z. 9.
Pl. LXXVII 1. Z. 1.
Pl. LXXVI 1. Z. 1.
3. Z. 3.
Pl. LXXVIII 1. Z. 3.
Z. 6.
Z. 4.
Z. 3.
2. Z. 2.
1. m.
Pl. LXXXI 1. k.
Pl. LXXIX. 2. Z. 2.
3. Z. 2.
Pl. LXXXII. 2.
4.
5. Z. 2.
Pl. LXXXIII 1. Z. 2.
4. Z. 2.
Z. 2.
Pl. LXXXIV. 1. Z. 1.
6.

PJ1501 .B8 v.2
Recueil de monuments egyptiens dessines
Princeton Theological Seminary-Speer Library
1 1012 00004 3044

623
III
1866